UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAÎTRISE EN GESTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET DE LEUR ENVIRONNEMENT

PAR JEAN-DANIEL ONDO

PME MONDIALES EN MILIEU RURAL: UNE ETUDE DE CAS.

Avril 1996

Université du Québec à Trois-Rivières Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

A mon feu père Daniel Mvondo qui, de son vivant, n'a eu de cesse de me répéter que pour moi, originaire d'un pays pauvre, et de surcroît d'une famille pauvre, l'école était le moyen le plus sûr de réussir dans la vie...

A Gervais Mendo qui m'a fait croire encore en l'homme: cette âme charitable sans me connaître, a décidé, sans intérêt, de me donner les moyens de poursuivre mes études au Canada...

A ma femme, Linda Chiasson, à qui j'ai fait traverser bien des moments difficiles. Ensemble, nous verrons le soleil qui se profile déjà à l'horizon.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	i
Remerciements	iv
Avant-propos	V
Liste des tableaux	vii
Liste des annexes v	riii
Introduction	1
PREMIÈRE PARTIE: CADRE CONCEPTUEL ET PROBLÉMATIQUE	
Chapitre 1: Précision des concepts	4
I. Le concept de milieu rural	4
II. Le concept de PME mondiale	16
Chapitre 2: La problématique de l'industrialisation	ı er
milieu rural	28
I. Génèse de la situation des zones rurales.	28
II. Les conséquences de cette évolution	29
III. Facteurs de localisation et milieu rural	39
Chapitre 3: Spécificité du milieu rural québécois e	n
matière de PME	45
I. Contexte géographique, historique et social	. dı
rural québécois	45
II. Les handicaps du rural québécois	50
III. Les handicaps en PME du rural guébécois	5.5

Chapitre 4: Problématique et hypothèses	60
I. Des PME mondiales en milieu rural: source	d'un
questionnement	60
II. objectifs de recherche	63
DEUXIÈME PARTIE: MÉTHODOLIGIE, ANALYSE ET	
INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	
Chapitre 1: Méthodologie générale	89
I. Méthode d'enquête	89
II. Choix de l'instrument de mesure	90
III. Traitement et analyse des données	95
IV. Identification de l'univers étudié	97
V. Choix des PME enquêtées	98
Chapitre 2: PME mondiales en milieu rural: la	
certification	102
I. Analyse de la variable dépendante	102
II. Caractéristiques des PME	109
III. Méthode d'analyse usuelle	116
Chapitre 3: Analyse des variables d'étude	123
I. Facteurs liés au propriétaire	123
II. Facteurs liés au milieu	125
III. Facteurs liés à l'entreprise	125
IV. Autres facteurs déterminants	129
V. PME mondiales en milieu rural: explication	s136

Chapitre 4: Apports et limites de la recherhe 140	
I. Analyse des résultats en fonction des théories	
sur la localisation	
II. Ébauche d'un modèle théorique 145	
III. Problèmes rencontrés	
IV. Suggestions de recherche	
V. Contribution et limites	
Conclusion	

RÉSUMÉ

La politique classique des pôles de croissance a longtemps accordé la priorité aux grands centres urbains. Le pouvoir a toujours été central et urbain et a longtemps été seul à décider du développement des régions. Or ce pouvoir a eu à choisir des axes de développement et aujourd'hui, les conséquences de cette politique des pôles de croissance se retrouvent dans l'opposition entre le rural et l'urbain.

Le développement économique témoignant de l'expansion des pays, des villes ou des régions s'est fait essentiellement par l'entremise des industries. Le développement inégal des régions, qui connaissent des processus d'industrialisation spécifique, est la conséquence de cette politique des pôles de croissance.

On peut parler aujourd'hui d'un retard général des régions rurales sur les régions urbaines en matière de développement économique, retard qui se traduit sur plusieurs plans:

- Par leur nature même, les collectivités rurales sont souvent isolées des centres urbains où se prennent les décisions économiques publiques et privées et où se concentrent les ressources financières et les informations

sur les nouvelles technologies. Les possibilités d'accès des entreprises rurales à ces ressources sont de ce fait assez restreintes;

- Les institutions financières traditionnelles, qu'elles soient publiques ou privées, écartent généralement de leur champ d'activité les entreprises rurales en raison de leur petite dimension et du caractère diffus de leur localisation.

Une très grande importance est pourtant accordée ces dernières années aux PME dans le développement économique des régions et, principalement, des régions rurales: face aux limites de la grande entreprise, les PME sont perçues comme le principal outil de relance économique. Cependant, face à la mondialisation de l'économie, ces PME sont confrontées à des choix beaucoup plus complexes qu'auparavant et elles n'ont pas nécessairement toutes les compétences pour faire face à cette situation.

Industriellement, les handicaps des régions rurales sur les régions urbaines se sont toujours traduits par le fait que les premières mentionnées ne sont pas le lieu d'implantation privilégié des PME. Aujourd'hui, face à la nécessité pour celles-ci d'être de plus en plus performantes

et compétitives, on ne peut s'empêcher de se demander si on pourra jamais trouver des PME mondiales en milieu rural.

Le présent travail de recherche est la réponse par l'affirmative à l'interrogation précédente. L'idée de sa réalisation est née de l'existence de PME mondialement performantes dans les régions rurales. Son but général est de déterminer les moyens dont peut disposer une région rurale pour l'implantation de PME mondiales.

REMERCIEMENTS

Nos profonde gratitude et grande considération sont exprimées ici envers Monsieur André Joyal, professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui, après nous en avoir proposé le thème général, a bien voulu diriger ce travail. Il nous a aussi doté de moyens matériels pour sa réalisation en nous engageant comme assistant à la recherche et mettant à notre disposition sa bibliothèque.

Nous adressons de sincères remerciements à Monsieur Laurent Deshaies, aussi professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières, co-directeur de notre recherche. Il nous a gratifié de sa disponibilité tout au long de la recherche et a, lui aussi mis à notre disposition, sa documentation importante.

Nous exprimons nos vifs remerciements à tous les professeurs qui ont contribué à notre formation.

Nous louons la collaboration de tous les entrepreneurs que nous avons rencontrés et qui ont bien voulu répondre à notre questionnaire.

Que notre famille enfin, pour laquelle notre absence a été si longue et éprouvante, trouve dans ce travail le fruit de sa patience et compréhension.

3

AVANT-PROPOS

Il y a eu ces dernières années en économie un double développement: d'un côté, les exigences de compétitivité faites aux PME, de l'autre la promotion du développement rural. Aucun parallèle n'a cependant été tracé entre les deux et les économistes ne semblent pas vouloir se poser la question: "toutes les régions peuvent-elles vraiment être compétitives?" Pour soutenir la compétition, il faut en toute logique en avoir les moyens. Ces moyens, toutes les régions les ont-ils?

Le questionnement précédent est à la base de ce mémoire de recherche. Originaire d'un pays du Tiers-Monde en Afrique, nous avions, au départ, à l'idée de faire un mémoire de maîtrise pour démontrer que la mondialisation lèse les pays du Tiers-Monde africain.

L'Afrique noire, à notre sens, ne dispose pas de moyens techniques pour faire face aux exigences de la mondialisation. Comme disait jadis Jacques-R. Boudeville (1968), la lourde inégalité des nations et des ressources économiques entre nations est un fait.

Etant dans l'immédiat dans l'impossibilité de faire

cette recherche, nous avons tout de même tenu à la réaliser dans un milieu défavorisé. Nous avons choisi pour celà le milieu rural québécois. La problématique a cependant pris une toute autre orientation. Il est question ici de démontrer la dynamique d'un milieu dit défavorisé en contexte de pays développé.

LISTE DES TABLEAUX

<u>Tableau 1</u> : Liste des variables retenues	88
Tableau 2: Tableau des données	92
<u>Tableau 3</u> : Description des entreprises	93
Tableau 4: Corrélation entre la taille de la municipalité	é et
le pourcentage du C.A. lié à l'exportation	105
Tableau 5: Corrélation entre la distance de l'agglométat	ion
de 100.000 habitants la plus proche et le pourcentage	e du
C.A. lié à l'exportation	106
Tableau 6: Corrélation entre la distance par rappor	t à
l'autoroute la plus proche et le pourcentage du C.A. li	ié à
l'exportation	107
Tableau 7: PME mondiales en milieu rural	108
<u>Tableau 8</u> : Secteurs d'activité des entreprises	110
<u>Tableau 9</u> : Hiérarchie des raisons de localisation	118
Tableau 10: Quelques questions posées	118
Tableau 11: Fréquence des raisons de localisation	122
<u>Tableau 12</u> : Corrélation entre l'année de fondation	de
l'entreprise et le ourcentage du C.A. aux exportations.	130
<u>Tableau 13</u> : Évolution des exportations	131
Figures 1 et 2: Analyse des contacts	134

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1: PME en milieu rural: Schéma d'entretien

Annexe 2: Carte du Québec

INTRODUCTION

On a beaucoup parlé ces dernières années de la mondialisation de l'économie. Elle a pour conséquence de transformer le monde en un marché unique où, seules les entreprises compétentes trouveront leur compte. Nous assistons, à l'aube de l'an 2000, à un phénomène inévitable: la globalisation de l'économie. La mondialisation des marchés, petits et grands, déborde le cadre des idéologies, des religions, des traditions culturelles, des langues ou des frontières nationales, des tarifs douaniers ou des règlements régionaux.

Une conséquence majeure de cette mondialisation de l'économie est l'internationalisation de la concurrence qui impose aux entreprises de modifier leur façon de faire, de s'adapter aux changements qui s'imposent afin d'assurer leur survie et leur prospérité future. Pour survivre dans un environnement économique de plus en plus exigeant, les entreprises doivent être dynamiques.

Une très grande importance a, parallèlemment, ces dernières années, été accordée aux PME. L'image de la

Grande Entreprise (GE) comme seul agent économique efficace disparaît progressivement, laissant une place assez importante à la Petite et Moyenne Entreprise (PME). Plusieurs pays et régions, même défavorisés, placent désormais leurs espoirs dans les PME qui ont de plus en plus de considérations dans le secteur privé reconnu comme moteur important de l'économie. Pour les pays en voie de développement par exemple, la PME semble l'entreprise la mieux adaptée à leurs économies fragiles. Sa petite dimension et sa flexibilité la rendent plus accessible à un promoteur local et plus adaptée au choix d'une main-d'oeuvre venant de la région ou du pays même (Courlet, 1990).

On a aussi, par le passé, beaucoup parlé des handicaps de certaines régions par rapport à d'autres. Ce développement s'est essentiellement fait dans les pays développés par les promoteurs du développement rural. Ainsi par exemple, le milieu rural est vu par certains comme défavorisé par les politiques de développement. Les collectivités rurales seraient isolées des centres urbains où se prennent les décisions économiques publiques et privées et où se concentrent les ressources

financières et les informations sur les nouvelles technologies, sur les méthodes modernes de gestion et sur les potentialités offertes par les marchés extérieurs. Les possibilités d'accès des entreprises rurales à ces ressources seraient, de ce fait, assez restreintes.

Face donc à l'exigence de compétitivité faite aux PME à cause de la mondialisation de l'économie, devant les handicaps du milieu rural, nous nous sommes posés la question de savoir s'il y avait des chances de retrouver des PME mondiales en milieu rural guébécois.

Le présent mémoire de recherche veut démontrer la dynamique d'un milieu rural. Il part du constat qu'il existe des PME mondiales en milieu rural québécois et se donne pour objectifs de le démontrer en même temps qu'il essayera d'expliquer les raisons de cette présence.

PREMIÈRE PARTIE CADRE CONCEPTUEL ET PROBLÉMATIQUE

CHAPITRE 1

PRÉCISION DES CONCEPTS

Le titre du présent mémoire de recherche renferme deux notions essentielles: "milieu rural", "PME mondiales". Nous en faisons dans ce chapitre une analyse visant à faciliter la compréhension et à délimiter le champ d'étude.

I- LE CONCEPT DE MILIEU RURAL

Il importe, pour bien cerner le concept de milieu rural et s'assurer de sa juste interprétation dans le cadre du présent mémoire, de faire une analyse relevant la complexité de sa définition.

1- La difficulté à définir le rural

Définir ce qu'on entend par milieu rural est la

pierre d'achoppement de tous ceux qui, justement, se penchent sur les problèmes de ce milieu. La difficulté est possiblement d'ordre historique.

Pendant des siècles, le monde rural et le monde agricole étaient des réalités identiques au sens où l'activité agricole était largement dominante l'espace rural (Maillat, Crévoisier, Lecoq, 1991), mais, comme le dit si bien Joyal (1993), la réalité rurale ne peut plus se définir par la seule activité agricole. Au Québec par exemple, l'agriculture moderne occupe une proportion de plus en plus réduite de la population rurale comme telle. D'après les données du dernier recensement, la population rurale agricole n'atteint même pas 15% de la population rurale. Pour le Québec, jusqu'au recensement de 1956, la population rurale était une population majoritairement agricole. Par exemple, 1951, la population agricole comptait pour 63% de la population bas-laurentienne et pour 44% de sa population totale. En seulement trois décennies, la population agricole est passée à 15% de la population rurale et à 7% de la population totale de cette région. Pour les autres régions du Québec rural en dehors de la

montréalaise, on a assisté à un phénomène similaire (Jean, 1990).

Les termes employés pour définir le sens du mot "rural" évoquent chez chacun toutes sortes d'images et d'idées. En Europe, le terme "campagne" est celui couramment utilisé comme synonyme de "rural". Il sert ici à désigner un paysage champêtre caractérisé par de multiples fonctions: par exemple, il est utilisé pour l'agriculture et les loisirs, représente un patrimoine historique et sert d'habitat à des espèces sauvages, ainsi que de source d'approvisionnement en eau (OCDE, 1990). Cependant, à chaque pays ou région, correspond une conception différente de la "campagne" qui est faite de pâturages de montagne dans les Alpes européennes ou de hameaux en Angleterre. Dans certains pays moins densément peuplés, des caratéristiques très différentes peuvent être attribuées à la campagne qui peut ainsi comporter des "espaces naturels".

Les zones rurales sont aussi différenciées les unes des autres, aussi bien sur le plan fonctionnel que dans le domaine économique et social. Les auteurs s'accordent

à reconnaître qu'il ne peut y avoir de conception unique de la ruralité, témoignant encore de la difficulté de définition déjà évoquée plus haut. Selon l'OCDE (1990) par exemple, il existe aujourd'hui au minimum trois sortes de communautés rurales: 1) celles qui jouxtent des zones en urbanisation rapide et subissent par conséquent la pression de ce phénomène; 2) celles qui, dotées de bonnes dessertes, d'équipements de qualité et accueillent par conséquent en nombre croissant des retraités et des acquéreurs de résidences secondaires; 3) celles qui demeurent à l'écart de la société citadine. Au Québec et ailleurs au Canada, tant le gouvernement que les chercheurs sur la question du développement rural font une distinction entre les régions en général, et entre les régions rurales en particulier.

Dans son plan d'action en matière de développement régional, le Service des Communications de l'Office de Planification et de Développement du Québec (OPDQ) stipule la reconnaissance de caractéristiques distinctes entre les régions par le gouvernement en vue d'une modulation de ses interventions. L'OPDQ pense que le gouvernement ne doit pas avoir la même attitude à l'égard

de la région de Montréal qu'à l'égard de la région de Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine par exemple. Les régions au Québec sont ainsi divisées en (1) régions périphériques, (2) régions centrales et (3) régions métropolitaines.

Au Québec aussi, les termes pour distinguer les milieux ruraux varient d'un auteur à l'autre. Joyal (1994) parle de "milieu urbain", "milieu semi-rural" et "milieu rural". Le milieu semi-rural (ou rural central comme plus haut, ou encore rural proche pour certains), correspond à un milieu rural non éloigné d'un ou de grands centres urbains, tandis que le milieu rural (ou rural périphérique ou encore rural éloigné) en est éloigné.

Du point de vue des questions de développement rural, affirme de son côté Bruneau (1991), il nous semble qu'il faut distinguer trois types d'espaces ruraux: les zones rurales périurbaines qui sont les espaces à la périphérie des grandes villes et, donc, n'en sont pas éloignées; les zones intermédiaires, plus distantes des métropoles que les premières, mais moins que les zones rurales périphériques qui sont carrément isolées. Cette

distinction relève l'importance de la proximité d'un milieu rural par rapport à un centre urbain.

La difficulté à définir le milieu rural est plus grande encore quand on considère le monde dans son ensemble. En effet, les tentatives de définition faites jusqu'ici ne l'ont été que dans les pays développés et le concept de milieu rural dont nous analysons la complexité est un concept de milieu rural en pays développé. Les pays sous-développés, à l'exemple des pays du Tiers-Monde africains, ont un concept de milieu rural bien éloigné de des pays développés. Le milieu rural véritablement en Afrique, sur le plan technologique, un milieu bien démuni et vivant d'une agriculture totalement traditionnelle. C'est un milieu véritablement différent sur le plan technologique, culturel et social. La société africaine, avance B. Ponson (1989), a été profondément marquée par l'impact des modèles occidentaux, tout en conservant nombre de caractères propres. Il découlera de ce dualisme ce qu'il appelle une justaposition des modes de pensée, de référentiels différents, différences qui s'observent entre le monde rural et le monde urbain.

sous-développement est la particularité économique des pays d'Afrique sub-saharienne. En effet, des critères, tant démographiques, socio-culturels, politiques, qu'économiques peuvent être retenus dans la définition sous-développement. du L'absence d'infrastructures cerne au mieux selon D. Basseyla (1989), le sous-développement des d'Afrique pays sub-saharien. Ce qui dissocie l'entreprise traditionnelle de l'entreprise moderne ou technicienne, dit-il, ce sont surtout les instruments et les méthodes de travail.

2- <u>Les éléments de conceptualisation existants</u>

Au-delà de ces différences, il y a toutefois une spécificité qui distingue la campagne des milieux urbains, une spécificité qui est parfois difficile à fait principalement cerner du des profondes transformations qu'elle a subies au cours des 40 dernières années. Cette spécificité se constate dans les paysages, les modes d'occupation du territoire, mais rapports sociaux, la aussi dans les qualité l'environnement, la taille des activités de production et des services. Comme le souligne Bruneau (1991), si la

campagne se transforme, elle ne continue pas moins d'exister.

Le géographe français Bernard Kayser (1989) a proposé une définition de l'espace rural qui peut servir dans bien des contextes. Il définit l'espace rural comme un mode particulier d'utilisation de l'espace et de la vie sociale. Il est ainsi caractérisé par:

- 1) une densité relativement faible des habitants et des constructions, faisant apparaître une prépondérance des paysages à couverture végétale;
- 2) un usage économique à dominance agro-sylvopastorale;
- 3) un mode de vie de ses habitants caractérisé par leur appartenance à des collectivités de taille limitée et par leur rapport particulier à l'espace;
- 4) une identité et une représentation spécifique, fortement connotées par la culture paysanne.

Selon certains auteurs (Bruneau et al, 1991 entre

autres), de toutes les représentations qu'on fait du monde rural, il en est une qui fait plus largement consensus, soit la définition du monde rural comme le monde non urbain. La représentation statistique opère de cette manière, la population rurale étant la population résiduelle une fois qu'on a délimité, dans la population totale, la population urbaine.

L'OCDE (1991) nous apprend que les pouvoirs publics eux définissent généralement le caractère "rural" en fonction de la densité démographique. En Grande-Bretagne, l'England's Rural Development Commission (Commission de développement rural) qualifie, par exemple, de "rurales" les zones couvrant des établissements ruraux de moins de 10000 personnes, mais comprenant de petites villes de plus de 10000 habitants, qui exercent une nette influence sur la campagne environnante. Aux Etats-Unis au contraire, la définition la plus courante de l'adjectif "rural" s'applique à l'ensemble des zones comptant des établissements de moins de 50000 personnes situés en dehors des grandes agglomérations.

Statistique Canada a établi des seuils numériques

afin de distinguer le monde rural du monde urbain: est défini comme rural tout ce qui n'est pas urbain et est considéré comme urbain "un espace dont la concentration démographique est de 1 000 habitants ou plus et dont la densité de population est de 400 habitants ou plus au kilomètre carré" (Statistique Canada, 1987). En tenant compte de ses propres critères, Statistique Canada a évalué la population rurale du Québec à 1 443 465 personnes en 1986.

Au Québec, André Joyal (1993) a proposé de considérer comme rurales toutes les municipalités de 3000 habitants ou moins non incluses dans une agglomération urbaine. Ce chiffre de 3000 est arbitraire (comme celui de Statistique Canada et des organismes d'autres pays), mais correspond approximativement, dans le contexte québécois, à la zone de transition où le gros village devient une petite ville et, dans ce sens, délimite de façon significative municipalités urbaines et municipalités rurales.

3- Les critères de définition retenus

Dans une de ses publications (Comité de direction du programme d'action et de coopération concernant les initiatives locales de création d'emplois (ILE): Création d'emplois et entrepreneuriat en milieu rural, novembre 1988), l'OCDE résume en ces termes les difficultés de définir le milieu rural:

"Une démarche plus pragmatique pour définir la "ruralité" consiste à considérer la conjonction de plusieurs facteurs. Aucun de ceux-ci ne saurait à lui seul décrire exactement l'environnement rural. Pris isolément, ils pourraient aussi bien s'appliquer aux zones urbaines mais considérés ensemble, ils commencent à donner une idée de ce qu'est la "ruralité"".

Dans un article beaucoup plus récent cependant, L'OCDE (1992) affirme encore que certains pays membre ont déjà mis au point leurs propres définitions des zones rurales, laissant ainsi supposer qu'il revient à tout un chacun de définir la ruralité en fonction de critères qu'il se devra de respecter par souci de cohérence.

Il existe selon nous des facteurs qui, pris isolément en groupes de deux, trois ou quatre, même s'ils ne permettent pas à eux seuls de définir toute la ruralité à cause de cette diversité des milieux ruraux, nous assurent d'une chose: la localité qui les réunit est forcément dans un milieu rural. Celà est probablement vrai quel que soit le pays ou la région dans la mesure où ces critères seront évalués par rapport à la situation économique propre à ce pays ou à cette région. Ainsi en est-il des facteurs suivants, faisant partie de ceux cités par l'OCDE:

- l'éloignement (isolement géographique) des autres centres de population (ainsi que des centres de pouvoir et de décision);
- taille relative de la population (relativement peu nombreuse) et un habitat dispersé (densité relative).

Ces seuls critères ne définissent pas la ruralité dans son ensemble mais il y a une très grande probabilité, voire une quasi certitude, que la localité

qui les réunit se trouve en milieu rural, objet d'intérêt du présent travail de recherche. Cela est vrai en tout cas au Québec. La première condition à remplir afin de rester dans notre champs d'étude consiste à s'assurer que nous étudions des entreprises situées précisément dans ce milieu rural. C'est pourquoi les deux critères ci-haut relevés (éloignement par rapport aux centres urbains et taille relative de la population) seront ceux que nous retiendrons pour définir le milieu rural dans le cadre du présent mémoire.

II- LE CONCEPT DE PME DE CLASSE MONDIALE

Parler d'une PME comme d'une PME de classe mondiale a une signification précise. Nous essayerons d'expliquer comment se conçoit cette expression afin d'en faciliter la définition.

1- Quelques critères

A l'aube de l'an 2000, en raison des changements révolutionnaires qui sont survenus, nous assistons à un

phénomène inévitable: la globalisation de l'économie. La mondialisation des marchés, petits et grands, déborde le cadre des idéologies, des religions, des traditions culturelles, des langues ou des frontières nationales, des tarifs douaniers ou des règlements régionaux.

Face à une telle situation, notamment l'internationalisation de la concurrence, un nombre croissant d'entreprises, de plus en plus modifient leur façon de faire, de penser et de gérer. Elles s'adaptent aux changements qui s'imposent afin d'assurer leur survie et leur prospérité future. Créatives, elles se préparent déjà à répondre aux nouvelles exigences des marchés. Bon nombre d'entre elles adoptent un nouveau style de management aussi bien stratégique que technologique. On commence à utiliser de nouveaux concepts et de nouvelles méthodologies, tels que le management total de la qualité Total Quality Management), la maintenance productive totale (TPM: Total Productive maintenance), l'amélioration continue, le déploiement de la politique de qualité (Policy Management), l'ingénierie simultanée (Concurrent Engineering), la rémunération basée sur les compétences, les normes de système qualité ISO 9000, etc.

Les entreprises s'améliorent et innovent de plus en plus. Selon la revue d'affaires Business Week (Janvier 1992), la qualité est peut-être un des plus grands défis de la concurrence d'ici le début du 21ème siècle.

La R et D, les normes ISO et la technologie assistée par ordinateur s'inscrivent dans ce souci de mondialisation.

i) Les normes d'accréditation de qualité

Les normes internationales pour le management et l'assurance de la qualité ISO 9000 sont devenues un "must" dans le milieu des affaires et une vedette parmi les normes existantes. Un peu partout dans le milieu des affaires, les normes internationales des systèmes de qualité servent de référence au management de la qualité. La série des normes ISO 9000 est devenue un best-seller à l'échelle internationale: secteur par secteur, pays par pays, région par région, continent par continent. Pour les entreprises de la Communauté économique européenne et des sept pays de l'Association européenne de libre-échange, cette série constitue un outil de marketing.

Dans un contexte universel, les normes ISO 9000 renforcent la compétitivité des entreprises. Elles forment un passeport pour le management de la qualité, lequel permet d'accéder au marché mondial.

L'accréditation à une norme ISO pourrait être considérée comme un critère de mondialisation.

ii) La recherche et développement

La maintenance exige de plus en plus de la part des entreprises une innovation permanente avec le phénomène de mondialisation de l'économie. Les biens et produits offerts aux consommateurs sont un monde toujours à découvrir et jamais parfaitement connu, un champ inépuisable de découvertes, d'inventions et d'innovations.

La Recherche et Développement peut se définir comme l'ensemble des actions permettant l'acquisition de connaissances nouvelles et leur utilisation éventuelle à des fins propres ou autres. D'un point de vue économique, le résultat de la Recherche et Développement prend la

forme d'inventions qui, elles-mêmes, donnent lieu à des innovations de production, d'idées nouvelles dans le processus économique par création ou par adaptation. Aux Etats-Unis, la recherche axée sur des applications industrielles est importante. Les laboratoires recherche et développement, à la frontière du savoir et des applications, jouent un rôle particulièrement crucial dans l'émergence et le développement de certaines régions comme Austin (Texas), Boston (Massachussets), la "Silicon Vallev" (Californie) ou Ann Arbor (Michigan), des structures industrielles régionales basées sur les secteurs de pointe. Dans ces secteurs, le fractionnement des laboratoires de R&D a permis la naissance de nombreuses firmes de haute technologie à potentiel de croissance élevée. L'exemple le plus frappant est sûrement celui du laboratoire Lincoln du M.I.T. qui a donné naissance à une centaine de firmes s'échelonnant sur la route 128, près de Boston (Roberts, 1980).

La Recherche et Développement contribue ainsi à l'amélioration de l'efficacité et pourrait, à juste titre, être considérée comme un critère pour déterminer une PME mondiale.

2- Notre critère d'une PME mondiale

Il y a un concept sous-entendu derrière celui de PME mondiale: c'est le concept de performance mondiale. Une PME mondiale peut, par conséquent, être définie comme une PME qui a une certaine performance qui peut être mondialement reconnue.

Il existe donc des critères mondiaux servant à mesurer la performance d'une PME afin de lui conférer le statut de PME mondiale. Nous relèverons et analyserons, après avoir débattu du concept sous-entendu de performance, ceux de ces critères que nous retiendrons dans le cadre de notre étude.

Malgré l'importance qu'on lui a accordée dans les entreprises depuis leur existence, il existe peu de chercheurs qui s'attardent longtemps sur la définition de la performance. Peut-être est-ce dû au fait que la performance se conçoit de façon individuelle et, dès lors, il est difficile d'en donner une définition objective?

Le sujet est extrêmement vaste comme le reconnaît l'OCDE (1994) et l'on peut définir la performance selon une variété de critères, dépendant de la perspective d'analyse choisie, perspective qui, elle, peut être entendue au sens de rendement, d'efficacité, de productivité ou de profitabilité.

Pour l'économiste, la performance est d'abord, ainsi que le pense Bosquet (1989) un rapport entre les ressources consacrées (intrants) et les résultats obtenus (extrants) ce qui laisse paraître la notion de profit dont il est question plus haut. Le Larousse classique aborde dans le même sens: l'homme ou l'entreprise performant est celui ou celle qui obtient des résultats remarquables eu égard aux moyens mis en oeuvre.

La recherche dans le champ des méthodes de diagnostic pour l'entreprise évolue vers des approches qui tentent de relier plus directement les notions de rendement, d'efficacité ou de productivité à la notion de profitabilité qui, en définitive, reste le critère final de performance du point de vue du gestionnaire.

Mais même quand on assimile la performance à

l'efficacité, on se heurte à une diversité de conceptions.

Selon Morin (1994), tout comme la performance, l'efficacité constitue une préoccupation majeure des individus, des groupes et des organisations. Souvent des individus s'organisent ensemble pour être plus efficaces dans la satisfaction des intérêts qu'ils ont mis en commun. De plus, on estime la responsabilité d'un dirigeant, d'un conseiller ou d'un employé par le souci qu'il manifeste d'améliorer son efficacité personnelle. Si la majorité valorise l'efficacité, peu de gens s'entendent sur son sens et, en particulier, sur sa signification dans l'organisation.

Pour Goodman, Atking et Schoorman (1983), bien que les écrits abondent sur le concept d'efficacité, il n'y a pas de consensus ni sur sa définition ni sur la façon de l'évaluer. L'indétermination de ce concept rend difficile son appréhension tout autant que sa compréhension. En effet, plusieurs notions sont liées à l'efficacité. Le rendement, la productivité, l'économie et l'efficience sont souvent cités par les auteurs comme

les plus connus, d'autres termes tels la santé, la réussite, le succès et l'excellence lui étant aussi associés.

La relation performance-succès paraît dans certaines définitions, notamment celle du petit Robert qui donne un double sens à la performance: résultat selon qu'il y a une limite prévisible, succès selon qu'il s'agisse plutôt d'un exploit non prévu. Thibaut (1989), aborde dans le même sens: "la performance équivaut aux résultats et succès obtenus tant au plan général que dans des domaines spécifiques et pouvant être définis et mesurés par des indicateurs de nature quantitative et qualitative (taux d'expansion, rentabilité, avance technique, climat social, image de marque...)".

En définitive, la performance est plutôt mesurée et, comme le notent Savoie et al (1994), le choix de ses critères de mesure est lié aux exigences de celui qui fait le choix. En matière d'efficacité organisationnelle par exemple, un dirigeant pourra définir la performance comme étant la rentabilité et la compétitivité de son entreprise; un employé, comme la qualité des décisions et

le climat de travail; un consommateur comme la qualité du produit et du service à la clientèle.

En ce qui nous concerne, nous pensons comme l'OCDE (1994) que l'entreprise ne peut exister et prospérer qu'en relation avec sa capacité de gagner et conserver clients et, en conséquence, ses objectifs définissent par rapport à des volumes de ventes, des parts de marché, des indices de satisfaction de la clientèle et, bien sûr, des bénéfices. Julien (1994) semble s'accorder avec cette affirmation. L'un des enjeux importants de la compétitivité d'une entreprise dit-il, est d'assurer le succès dans des marchés qui mondialisent. De plus, lorsqu'on analyse les performances manufacturières d'un pays, il est fréquent de le faire sur la base d'un seul indicateur, souvent la productivité ou d'un groupe d'indicateurs qui portent sur un seul aspect des performances par exemple les internationaux.

La remarque ci-haut explique pourquoi, dans le cadre de ce travail de mémoire qui porte sur des PME mondialement performantes, l'exportation sera le critère

de sélection de notre échantillon. Reconnaître qu'une entreprise est mondialement performante c'est d'abord reconnaître que son produit s'impose sur le marché mondial, c'est pourquoi l'exportation nous a semblé le critère le plus apte à mesurer la performance mondiale des entreprises. Pour une plus grande estimation de la mondiale, en plus d'exporter leur(s) performance produit(s), le pourcentage du chiffre d'affaires lié à l'exportation devra être assez important pour ces PME de telle sorte que la perte du marché mondial puisse leur être fatal. De plus, dans notre esprit, l'exportation ne performance de mesurer la mondiale permet entreprise que dans la mesure où cette exportation est soutenue dans le temps. Certaines entreprises pouvant se retrouver "accidentellement" dans le marché mondial, la preuve de leur performance mondiale sera faite si elles demeurent longtemps dans ce marché mondial.

En conclusion de ce chapitre, on peut se servir de divers critères pour déterminer qu'une PME est une PME de classe mondiale. Dans le cadre du présent travail de recherche, nous avons défini une PME mondiale comme une PME dont le(s) produit(s) s'impose (s'imposent) sur le

marché mondial et avons retenu l'exportation comme critère pour mesurer cette performance. Dès lors, dans notre esprit, une PME mondiale exporte son(ses) produit(s) sur le marché mondial, a un chiffre d'affaires très lié à cette exportation et, a fait la preuve de soutenir cette exportation dans le temps.

Nous avons relevé la difficulté de définir le milieu rural soulignant qu'il revient finalement à chacun de préciser les éléments qui rentrent dans sa définition du rural et de les respecter. Pour faire consensus avec ce qui prévaut dans notre milieu d'étude, nous avons adopté la définition de Joyal (1993): un milieu rural est une localité de moins de trois milles (3000) habitants.

CHAPITRE 2

LA PROBLÉMATIQUE DE L'INDUSTRIALISATION EN MILIEU RURAL

Dans ce chapitre, le milieu est situé dans une perspective de développement économique pour que soient relevées les difficultés de l'industrialisation en milieu rural. Cet exercice vise à favoriser la compréhension des éléments de notre problématique. Nous terminerons par une synthèse des éléments vus.

I- GÉNÈSE DE LA SITUATION DES ZONES RURALES

Les zones rurales ont occupé pendant des siècles une place unique dans les préoccupations et l'économie des pays. Le sol représentait un bien essentiel à la production de nourriture et de denrées alimentaires. L'expansion du commerce agricole qui s'est produite au milieu du siècle dernier a profondément bouleversé les fondements de l'économie rurale de bien des sociétés industrialisées, laquelle n'approvisionnait jusqu'alors que les seuls marchés locaux. Les échanges de produits agricoles ont acquis une place très grande dans le commerce international. Dans les pays industrialisés, la plupart des terres agricoles, et donc, de milieux ruraux, jadis très importants, sont tombés sous l'emprise du modèle de production prédominant, cédant la place à

d'immenses usines. Le modèle dominant d'accumulation de capital et de concentration de ressources s'étant imposé de plus en plus rapidement au cours des dernières décennies, ce processus allait fatalement toucher la plupart des zones rurales.

II- LES CONSÉQUENCES DE CETTE ÉVOLUTION

L'évolution des disparités rural\urbain a eu des conséquences tant sur le plan structurel que sur celui du conceptuel.

1- La polémique sur la disparition du milieu rural

Actuellement, dans les sciences sociales, deux thèses diamétralement opposées concernant le statut de la ruralité s'affrontent. D'un côté, la thèse de la fin du monde rural: elle prend appui sur un certains nombre de constats empiriques, de mutations, soit le fait de l'homogénéisation sociospatiale entre le milieu urbain et le milieu rural, qui rend pratiquement impossible le repérage d'ensembles sociaux ruraux différenciés par rapport aux ensembles urbains corrélatif à la déstabilisation des fondements matériels de l'opposition ville-campagne.

De l'autre côté, la thèse de l'objectivité de la réalité rurale: elle repose sur une relecture, forcément imposée par les observations de la thèse adverse, qui réaffirme cette objectivité en récusant l'idée d'un

écrasement complet des différences sociales entre les mondes rural et urbain; et si elle reconnaît que certaines différences se sont estompées, elle rappelle la nécessité de recomposer l'objet, de repenser la réalité rurale dans ses modes contemporains de recomposition (Jean, 1991).

Pour le sécrétariat de l'OCDE, certaines zones rurales sont plutôt en péril et menacé de disparition notamment les communautés isolées et périphériques, caractérisées par un habitat dispersé, en proie à une forte baisse de population et οù l'agriculture traditionnelle est toujours pratiquée, mais a cessé depuis longtemps d'être le moyen de subsistance exclusif communautés des populations. sont Ces en outre caractérisées par des méthodes de production à faible intensité de capital, mais exigeant d'importantes ressources humaines, une très faible division du travail, l'absence de spécialisation, de fortes pressions en faveur de l'égalité sociale, un isolement relatif, autant de facteurs qui, toujours selon l'OCDE contribuent à un effondrement économique typique dans le monde d'aujourd'hui.

2- La diversité des milieux ruraux

Selon Melo (1990), les répercussions de cette évolution ont pris deux formes opposées, selon la distance relative qui séparait les zones de leur principal pôle de croissance économique: celles-ci ont dû soit se "réadapter" et se fondre dans le système

dominant, soit "s'éloigner" davantage du centre, tout en se vidant progressivement de leurs ressources et de leurs compétences humaines. En d'autres termes, c'était l'assimilation ou la disparition.

Dans une note établie en avril 1989 (ILE\89\5), le Sécrétariat de l'OCDE distinguait cinq types de communautés rurales:

- 1) Communautés isolées\périphériques, caractérisées par un habitat dispersé et tributaires d'un éventail très limité d'activités de production du secteur primaire;
- 2) Localités à population relativement dense, proches de la périphérie des centres urbains, orientées entre autres vers la fourniture de biens et services aux villes et cités voisines;
- 3) Villes à mono-industrie, c'est-à-dire essentiellement tributaires d'une activité manufacturière;
- 4) Localités pratiquant l'agriculture intensive;
- 5) Zones rurales densément peuplées abritant une agroindustrie établie de longue date et ayant une activité économique diversifiée.

Poursuivant son analyse sur cette diversité des communautés rurales, la note fait remarquer que les communautés des types 2, 3 et 4 semblent être intégrées plus ou moins étroitement au modèle dominant (entendez ici le milieu urbain) dont elles partagent à la fois les avantages matériels et les coûts sociaux, culturels et écologiques. Les communautés du type 5 sont aussi soumises au processus central de concentration et de croissance tout en jouissant cependant d'une position apparemment plus solide, grâce à une longue tradition d'entrepreneuriat, à leur réceptivité à l'innovation, à des marchés établis de longue date, à leur cohésion socio-économique. Les communautés rurales du type 1 demeurent les seules aux prises avec un problème indéniable (celui de la survie) tout en appelant et en inspirant des mesures spécifiques portant sur les processus et les structures. Elles témoignent aussi d'une situation sociale dans laquelle les relations étroites qui unissent traditionnellement les gens et la terre font que ce sont les réalités culturelles qui l'emportent sur réalités économiques lorsqu'on envisage des stratégies de développement local.

Lié à la notion de communauté rurale (milieu rural) est le concept de ruralité qu'ont développé certains auteurs. Pour William E. Nothdurft (1990), la notion de "ruralité" a des connotations autant psychologiques que géographiques ou démographiques, une diversité de conception traduisant une diversité de milieux ruraux. Il existe par exemple au Royaume-Uni des communautés qui ne sont pas à plus de 80 km d'une grande ville ou d'un gros

centre commercial, mais qui (s'agissant de leurs membres) sont tout aussi isolées que si elles s'en trouveraient éloignées de plusieurs milliers de kilomètres. La ruralité est donc autant dans l'esprit que sur le terrain.

3- Des processus d'industrialisation spécifiques

La politique basée sur l'expansion des pôles de croissance a accordé longtemps la priorité aux grands centres urbains. Le pouvoir a toujours été central et donc les décisions touchant le développement des régions rurales venaient du pouvoir central urbain. Ceci a entraîné des processus d'industrialisation spécifiques: il y a une différence de structure industrielle entre les régions urbaines et les régions rurales.

Georges Benko et Alain Lipietz (1992) utilisent une approche toute particulière dans une analyse qu'ils font modèles de développement pour démontrer ces différences entre les régions. La notion de hiérarchie des villes qu'ils développent pour expliquer comment les villes se sont constitué permet tout aussi bien de comprendre l'origine des disparités et des écarts entre le milieu rural et le milieu urbain. Selon ces auteurs, chaque bien à fournir, chaque service à rendre, présentent un optimum d'échelle de production. A cet optimum correspond une demande répartie dans l'espace homogène. Les productions urbaines tendront donc à s'organiser en réseaux de lieux centraux constituant ainsi même temps gu'elles les développent différemment, une hiérarchie entre les villes. Ainsi se constitueraient, grâce à quelque main invisible, tant les métropoles dotées d'opéras que les villages simplement dotés d'épiceries. Pour Benko et Lipietz (1992), la

taille, la gamme d'activités d'un lieu central dépend de sa place dans le réseau urbain hiérarchisé. S'il y a des villes petites et pauvres en activités importantes, c'est parce que la place pour ces activités est occupée par une plus grande ville, de rang hiérarchique supérieur. "On ne va pas mettre un opéra, un grand magasin, et une université partout." On pourrait penser que la main invisible dont il est question plus haut est assimilée à l'Etat. C'est lui qui répartit écoles, lycées, universités, hôpitaux, et ainsi, consolide la hiérarchie intentionnellement, desservir urbaine. pour territoire. L'Etat joue donc un rôle primordial dans les processus d'industrialisation. Ces derniers ont pour leur part fait naître les handicaps du monde rural tels qu'ils s'observent:

i) sur les plans socio-démographique et politicoéconomique

Le milieu rural est généralement inhabité à cause des mouvements migratoires de ses populations vers les centres urbains. Ces migrations elles, peuvent s'expliquer au regard de la structure économique peu favorable de ce milieu : le pouvoir économique se trouve dans les centres urbains.

Selon Dugas (1994), l'influence de la ville se fait sentir sur les migrations et la détermination du lieu de séjour des individus à un point tel qu'elle modifie la configuration et la densité du tissu de population dans presque toutes les parties de l'espace habité, y compris les secteurs les plus marginaux sur le plan géographique. La plupart des localités rurales qui n'exercent pas le rôle de centres de services ou qui sont en marge de l'onde périurbaine accusent en effet des diminutions épisodiques ou continues de leur effectif. Distance par rapport à la ville et taille démographique de la localité deviennent alors deux facteurs déterminants. Les deux paramètres sont d'ailleurs étroitement liés structure de services qui constitue à la fois une source d'emploi dans une économie fortement tertiarisée et un facteur majeur de la qualité de vie. Les petites localités situées par surcroît loin des villes n'ont que très peu d'emplois à fournir à leur main-d'oeuvre instruite et ne sont même plus en mesure d'offrir les services essentiels à leurs résidents, d'où leur très faible capacité de retention.

Le milieu rural est aussi défavorisé par les politiques de développement. Par leur nature même les collectivités rurales sont souvent isolées des centres urbains où se prennent les décisions économiques publiques et privées et où se concentrent les ressources financières et les informations sur les nouvelles technologies, sur les méthodes modernes de gestion et sur les potentialités offertes par les marchés extérieurs. Les possibilités d'accès des entreprises rurales à ces ressources sont de ce fait assez restreintes. Christian Huillet, dans la préface du livre de Quévit (1991),

résume ainsi les handicaps du milieu rural par rapport aux diverses politiques:

"La nature multisectorielle des zones rurales, la grande diversité des institutions publiques et privées impliquées, et les responsabilités aux différents niveaux de gouvernement rendent éminemment délicate la mise au point de politiques cohérentes et efficaces dans ce domaine."

Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, le monde rural est confronté à un certain nombre de difficultés grandissantes qui lui posent des défis sans précédent. L'économie des zones rurales a été touchée par les mutations structurelles et bon nombre d'entre elles en ont souffert, surtout durant les périodes de récession. Dans certaines zones rurales, les perspectives de croissance ne paraissent pas favorables malgré la régularité de la croissance globale et l'augmentation des taux d'emploi dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE. En fait, très rares sont ceux des pays qui peuvent prétendre ne pas être confrontés à de sérieux problèmes ou à des risques d'instabilité dans le domaine rural (OCDE, 1992).

Ces problèmes sont pour la plupart bien connus. Il s'agit notamment de l'exode qui atteint certaines zones, des difficultés liées à la surproduction agricole, de la dégradation de l'environnement et de la contraction des effectifs agricoles, des coûts à supporter pour mettre en place des infrastructures et les entretenir et, dans d'autres zones, des conflits apparemment insolubles au

sujet de l'emploi des ressources, en particulier de la gestion et de l'utilisation des sols.

La complexité des liens d'interdépendance existant entre les différentes politiques et actions des pouvoirs publics a déjà fait échouer certaines initiatives fondées sur une démarche sectorielle face aux problèmes qu'elles étaient destinées à résoudre, initiatives qui ont en fait créé d'autres difficultés. Les actions entreprises pour protéger les communautés du changement ont maintenu l'économie locale repliée sur elle-même, la plaçant dans une situation de dépendance.

ii) La dépendance financière des entreprises en milieu rural

L'aspect financier constitue un champ d'action traditionnel de la puissance publique dans la plupart des pays. En matière d'aide à la création d'entreprises, les politiques traditionnelles de financement développement de l'entreprise sont souvent mal adaptées à l'environnement rural. Les institutions financières classiques, qu'elles soient publiques ou privées, écartent généralement de leur champ d'activité les entreprises rurales en raison de leur petite dimension et surtout du caractère diffus de leur localisation. L'aide est souvent limitée aux seules entreprises rurales dont l'activité est la production des biens; la gestion et le contrôle de l'aide restent la responsabilité de l'administration centrale qui préfère étudier de grands projets financiers plutôt que plusieurs petits projets

ruraux à rentabilité moyenne. Or toutes les entreprises ont besoin de capital-risque pendant les phases de lancement de leurs activités. Fondamentalement, c'est la disponibilité au moment voulu plutôt que le coût du capital qui constitue l'obstacle principal à la croissance des PME en milieu rural.

Selon Jean (1994), les entreprises rurales sont sans doute plus que d'autres économiquement fragiles. Elles ont une assise financière souvent très étroite. Les entreprises rurales naissent le plus souvent de la volonté personnelle de chefs d'entreprises individuels, de leur famille, ou de petits groupes de personnes étroitement associées, disposées à engager ressources personnelles en pariant sur la réussite de leur initiative. En conséquence, les entrepreneurs ruraux tendent à se spécialiser dans une ligne limitée de produits ou de services qui les rendent vulnérables à l'évolution des prix, à la demande des consommateurs et surtout à l'évolution de la technologie. Pour les entreprises rurales, les délais sont souvent longs entre l'introduction d'une innovation et le moment où la production devient rentable. D'une façon générale, les réseaux de service font défaut dans les zones rurales et les entreprises se voient le plus souvent contraintes de recourir à des services disponibles dans les centres urbains, mais à un coût élevé.

En définitive, les caractéristiques essentielles du milieu rural telles que vues illustrent une faiblesse relative de ces milieux, faiblesse ressortie par les

facteurs de localisation présentés dans la section suivante.

III-FACTEURS DE LOCALISATION ET MILIEU RURAL

Il nous apparaît important de relever les handicaps du milieu rural en matière de localisation des entreprises compte tenu du cadre conceptuel de notre étude. Celle-ci, rappelons-le, s'intéresse à la présence (localisation) de PME (entreprises) mondiales en milieu rural.

Les théories sur la localisation relèvent presque toutes les handicaps de certains milieux par rapport à d'autres (rural par rapport à urbain). Jouvaud (1994) affirme que les services aux entreprises ont de fortes contraintes de localisation. Elle utilise deux approches des facteurs de localisation pour appuyer ses dires:

i) L'approche de la localisation en fonction de la demande.

C'est l'approche la plus classique de la répartition spatiale des services. Elle repose sur deux théories développées au début du XXème siècle pour les commerces et les services à la population. Il s'agit de la loi de Reilly et de la théorie des places centrales de Christaller.

En effet, Reilly a développé en 1929 une théorie de

l'aire d'influence des villes fondée sur le concept d'attraction des commerces et services entre deux agglomérations, en fonction de la distance les séparant et de leurs populations respectives. Cette analyse développée par la suite par W. ISARD et D. HUFF permet d'expliquer la localisation des services dans une agglomération en fonction de son aire d'attraction et donc de la masse de population qu'elle dessert.

La théorie des places centrales de Christaller va elle aussi dans le sens de la hiérarchie entre les villes et donc entre les régions. Pour Christaller, l'exercice de fonctions commerciales est la première force agglomérative des populations rurales dispersées sur un territoire. Il en résulte une hiérarchie des centres urbains, les centres de premier rang distribuant les services les plus rares, alors que les agglomérations secondaires exercent des fonctions plus courantes. Christaller donne ainsi une explication aux disparités spatiales de la localisation des activités commerciales.

Sven ILLERIS (1989) admet lui aussi que la localisation des services peut être considérée comme un cas spécial de la théorie des places centrales. Il ajoute par ailleurs que les grandes villes concentrent les services supérieurs. Il souligne cependant que cette forte concentration est la conséquence du fait que ces villes sont les espaces les plus accessibles.

ii) L'approche de la localisation en fonction des

La réalisation, la fourniture de services aux entreprises nécessite trois éléments ou intrants essentiels:

- de la main-d'oeuvre qualifiée,
- des services spécialisés et,
- des informations stratégiques.

L'accès à ces facteurs selon Jouvaud (1994) est fortement lié avec le milieu urbain. Le concept d'économie d'agglomération illustre bien ce principe: ce sont des économies externes obtenues par l'entreprise du fait de sa localisation dans un espace "pré-structuré, occupé densément, généralement urbain" (F. Moulaert C. Gallouj, 1993).

Bernard PLANQUE (1983) distingue pour sa part trois types d'éléments qui peuvent entraîner la localisation d'une entreprise dans une agglomération:

1- Des économies externes qui sont définies comme la possibilité pour une entreprise d'utiliser tous les équipements collectifs existants dans une agglomération. Il remarque que les petites villes ne peuvent pas supporter le poids financier de lourds investissements, et d'autre part, les grandes villes sont généralement les noeuds des grands réseaux de transports. De surcroît, il est reconnu que le marché du travail est d'autant plus fluide et qualifié qu'on se trouve en milieu urbain. Les économies externes sont donc liées à la taille de la ville d'où leur regroupement par HOOVER (1948) RICHARDSON (1973)le d'économies sous terme d'urbanisation.

2. Les économies de coût de transport ou de communication:

proximité d'autres services complémentaires ou similaires les permet de réduire coûts de transaction\communication. Ce sont des économies localisation, c'est-à-dire résultant de la localisation d'entreprises d'un secteur donné dans un même espace. L'éloignement est souvent synonyme de différences culturelles. Or, l'absence de code commun, c'est-à-dire de croyances et de compréhension mutuelle, obstacle à la qualité de l'interaction, est de même susceptible d'augmenter le coût de transaction de l'échange (W. J. COFFEY; M. POLESE; 1993). En outre, la proximité permet de réduire les risques que le consommateur perçoit lors de l'achat de services (M.C. MONNOYER; J. PHILIPPE; 1989).

3- L'accès à des informations générales mais surtout spécifiques: la théorie à l'origine est celle de la diffusion spatiale des informations de Alan PRED (1977). lui ajouter le concept de ville d'information (J. GOOMAN, 1983). Alan PRED montre que la circulation des informations essentielles est biaisée spatialement. La probabilité d'obtenir de telles informations dépend largement de la proximité physique de ses détenteurs. En effet, malgré les progrès dans le domaine des transports et des télécommunications, transmission des informations stratégiques (car de type dialogique) nécessite dans la plupart des cas, contacts "face à face". Ceci est susceptible de favoriser l'agglomération des activités qui dépendent

principalement de ce type d'informations, à savoir les services supérieurs et la fonction de direction des autres activités, c'est-à-dire les sièges sociaux d'entreprises et les organes de décisions gouvernementaux ou administratifs.

Un article de Bigras (1994) sur l'intégration des systèmes de transport, tout en expliquant la formation de nouveaux pôles logistiques, permet de comprendre les déséquilibres régionaux. Selon lui, l'intégration mondiale des systèmes de transport, en même temps qu'elle permet de vaincre la distance en offrant des services "autour du monde", restructure l'espace économique. La constitution de réseaux en étoile est certainement déterminante à cet effet. Ces réseaux impliquent une hiérarchisation de l'espace selon qu'une localité est ou n'est pas un point central et selon le niveau de ce point central (principal, secondaire ou local). La qualité des services de transport à partir d'un point variera alors en fonction de sa situation dans le réseau. Un aéroport qui devient un aéroport-pivot, offrira une gamme de services directs vers un plus grand nombre de destinations qu'un aéroport sur un rayon du réseau. A partir de ce dernier point, tous déplacements impliquent une escale et un itinéraire qui passe par un aéroport-pivot. Finalement, Bigras conclut que l'intégration mondiale des réseaux de transport pourra créer de nouveaux pôles logistiques qui pourraient rendre caduque la localisation de certaines PME.

Ainsi sont expliquées les tendances de localisation

interurbaines des activités entrepreneuriales et, par le fait même, que sont confirmés les handicaps du milieu rural sur le milieu urbain en matière d'implantation des PME. Dans le chapitre suivant, nous analyserons les spécificités du milieu rural québécois en matière de PME. Cet exercice vise à montrer ses handicaps par rapport au milieu urbain.

CHAPITRE 3

SPÉCIFICITÉS DU MILIEU RURAL QUÉBÉCOIS EN MATIÈRE DE PME

Les progrès scientifiques rapides des dernières décennies et le recul constant des frontières économiques ont diminué les disparités entre le Québec rural et le Les critères d'efficacité Ouébec urbain. productivité ont imposé de nouveaux rapports entre l'homme et l'espace aménagé. On aurait, pour cela, pu craindre que ce qui constitue pour plusieurs manifestation normale d'un processus d'évolution réglé par les forces d'une économie "efficiente" à l'échelle nationale et internationale ait pour conséquence, non seulement la distribution des collectivités rurales locales, mais la détérioration d'un patrimoine naturel, social et culturel. Mais, comme le souligne Vachon (1991), malgré des transformations successives constantes et déterminantes, "le Québec rural existe toujours".

L'objet de ce chapitre est de relever l'existence de ce milieu rural québécois avec ses handicaps, surtout en ce qui concerne les PME.

I- <u>CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE</u>, <u>HISTORIQUE ET SOCIAL DU RURAL</u> QUÉBÉCOIS

Comme le dit si bien Dugas (1991), il est

pratiquement impossible de fournir une réponse satisfaisante à la question "Qu'est-ce que le milieu rural québécois?", car la réalité rurale change constamment et à un rythme très rapide. La réalité du monde rural est complexe. Il n'y a pas un espace rural au Québec mais des espaces ruraux: l'organisation et les paysages ruraux de la plaine de Montréal ont bien peu à voir avec l'aménagement des petites communautés rurales de la Gaspésie.

La situation démographique et institutionnelle du monde rural québécois est le fruit d'une évolution qui a profondément modifié les données de cette réalité sociale et économique. Les changements profonds qui ont touché le monde rural québécois ont été très rapide; c'est à une véritable "mutation des espaces ruraux" que nous avons assisté en quelques décennies (Jean, 1994).

Au Québec, le monde rural accueille aujourd'hui une variété de plus en plus grande de fonctions. L'activité agricole n'y est plus dominante et elle se présente sous des formes et des intensités très variables selon les endroits. Quant aux modes de vie, la spécificité rurale a subi de profonds changements du fait de la pénétration des valeurs urbaines qui accompagnaient la nouvelle structure économique, le prolongement des études des jeunes dans les centres urbains, la mobilité physique accrue des populations et la généralisation des technologies d'information et de communication (Dugas; Vachon, 1991).

Tel qu'il est perçu habituellement, même au Québec, le territoire rural est constitué d'un paysage humanisé où la forêt et les terres en culture et en friche occupent la majeure partie de l'espace. Ce sont ces éléments qui, avec un tissu de population relativement lâche, donnent au milieu rural sa spécificité. Les multiples agencements de ces composantes de base en font aussi un monde extrêmement diversifié. L'hétérogénéité se manifeste entre localités voisines insérées dans un même environnement naturel et aussi entre régions aux traits biophysiques différents. Les contrastes sont marqués entre les paroisses agricoles de la plaine de Montréal, les localités forestières du nord de l'Abitibi et les municipalités vallonnées qui s'accrochent aux Laurentides de Charlevoix ou aux Appalaches de l'arrière-pays du Bas-Saint-Laurent. Chaque grande région offre un paysage rural différencié par les formes de relief mais aussi par des modes d'organisation de l'espace. Les villages se présentent avec une diversité d'aspects, allant d'un long village-rue gaspésien aux noyaux de population très concentrés de fonds de vallées. La distance entre les villes se répercute sur l'infrastructure de services, sur les fonctions et sur les formes d'occupation du sol. L'interrelation urbain-rural a fait naître de nouveaux comportements sans toutefois entraîner la disparition des spécificités rurales et même régionales.

Parce qu'il existe donc, l'espace rural a ses caractéristiques. Au Québec il se caractérise de façon générale selon Dugas (1991) par les critères suivants:

- la prépondérance en surface des usages agricole, forestier ou naturel du sol (l'espace rural ne se limite pas toutefois à l'espace agro-forestier);
- la faible dimension et la dispersion sur un vaste territoire des établissements humains;
- une gamme de services moins étendue et moins spécialisée que dans l'espace urbain;
- une organisation et un équipement du territoire à la mesure d'une population dispersée et d'une activité économique faible ou modérée.

L'existence d'un milieu rural québécois est aussi prouvée par les politiques spéciales concernant ce milieu. Ces politiques n'ont pas changé au fil des ans prouvant ainsi que, malgré toutes les transformations successives qu'ils ont pu lui imposé, aux yeux des gouvernants, le milieu rural n'est pas mort. Il est difficile de parler de l'espace rural sans faire mention, même sommairement, des politiques et programmes de développement et d'aménagement qui accaparent les énergies et les préoccupations d'une bonne part de ses résidents depuis au moins 30 ans.

Dès 1961, le gouvernement fédéral votait la loi ARDA, par laquelle il mettait à la disposition des provinces d'importantes sommes d'argent pour la revitalisation des espaces ruraux. Le concept de planification s'imposa comme outil pour conduire la

reconversion rurale et combattre les disparités socioéconomiques qui séparaient les territoires ruraux des espaces urbains. Parmi les programmes majeurs qui furent mis en place, le plus important fut sans doute l'Entente de coopération Canada-Québec pour le développement de l'Est du Ouébec de 1968 à 1976 qui visait développement socio-économique de la région. problèmes spécifiquement ruraux étaient abordés surtout par le réaménagement foncier, une rationalisation dans la mise en valeur des ressources, une consolidation du secondaire agricole et de la relocalisation.

Le cadre institutionnel des territoires ruraux (municipalités locales et M.R.C.), prouve, lui aussi l'existence de ce milieu rural: la municipalité régionale de comté est constituée d'un regroupement de municipalités au sein duquel les municipalités rurales prédominent en nombre et en superficie.

L'interrelation urbain-rural qui se manifestait notamment autrefois par une forte différenciation spatiale des fonctions semble s'exprimer davantage aujourd'hui par des divergences dans les comportements démographiques. Le critère quantitatif de 3000 habitants proposé par Joyal (1993) permet d'affirmer comme cela a déjà été fait dans le cadre de ce travail que les municipalités rurales au Québec regroupent environ 1 200 000 habitants, soit 17% de la population totale établie à environ 7000 000 habitants. En superficie, les municipalités rurales couvrent plus de 90% du territoire municipalisé.

Tel que déjà mentionné, le Québec rural existe aussi dans sa diversité. Pendant que les petites localités les plus éloignées des villes connaissent d'importantes pertes démographiques, celles situées à la périphérie des principaux foyers urbains enregistrent de fortes augmentations de population. L'évolution des campagnes a été telle, surtout avec l'intégration de l'économie rurale autarcique dans les économies nationale et même mondiale, qu'elle a abouti à une segmentation, à une différenciation des espaces ruraux. Cette extraordinaire diversité des villages, des municipalités rurales est telle que Kayser (1989) affirme que cette diversité pourrait être prise comme une caractéristique majeure de la ruralité.

II- LES HANDICAPS DU MILIEU RURAL QUÉBÉCOIS

Partout dans le monde occidental, les sociétés sont confrontées au phénomène de déclin des régions rurales et à la désertification, c'est-à-dire au dépeuplement et à l'abandon de vastes pans de territoires. L'espace occupé se contracte au profit d'une centralisation urbaine toujours plus poussée. Le Canada n'échappe pas à ce processus. Plusieurs régions, d'est en ouest, sont déjà profondément engagées dans le mécanisme dégénérescence économique, sociale et culturelle. Le Québec rural témoigne amèrement de l'ampleur du phénomène.

En février 1989, le Conseil des affaires sociales

révélait, dans son rapport "deux Québec dans un", que le Québec était aux prises avec un important problème de sous-développement qui touchait de grandes parties du territoire des régions et les vieux quartiers des villes.

Dans un article publié dans le quotidien "Le Devoir" (Le Devoir, 11-08-92) et intitulé "Le développement régional: un mythe bien ancré", Jean-Charles Gagné affirme que "entre 1971 et 1988, l'amplification des inégalités économiques entre les régions du Québec a évolué de pair avec la croissance économique." Il y parle par ailleurs de l'inévitable "sous-développement durable des régions rurales", dans la mesure où le phénomène de l'exode rural, du dépeuplement des régions en faveur des grands centres urbains, de l'accroissement des écarts et du développement des inégalités au sein et entre les régions se poursuit depuis des décennies au Québec.

Plusieurs facteurs sont avancés par Schendel et Tremblay (1987) pour expliquer cet inévitable sousdéveloppement durable des régions rurales. D'une part, la même d'une économie de marché dvnamique tend naturellement à concentrer les richesses et la production et à vider progressivement les autres zones de leurs ressources humaines, matérielles et financières. De plus, une spécialisation dans une ou quelques activités économiques, l'absence de transformation des ressources naturelles et une faible diversification caractérisent la structure économique des régions en déclin. En outre, la tertiarisation de l'économie s'effectue principalement au profit des centres urbains.

y a présentement au Québec près municipalités sur un total d'environ 1600 qui comptent moins de 800 habitants. Or, de l'avis de Vachon (1991), la très grande majorité d'entre elles sont dans un état d'extrême précarité économique et sociale, et sont victimes d'un processus d'effritement de leur situation. Pour ces populations, l'assurance-chômage et l'aide sociale sont malheureusement devenues des formes de "revenu minimum garanti" vu le caractère chronique de la pénurie d'emplois. Pour ceux et celles qui refusent l'exode vers les grands centres comme réponse à la crise, l'assurance-chômage et l'assistance sociale figurent au nombre des moyens pour "arracher sa vie" dans ces zones exclues de la croissance. Ce sont, avec le travail au noir et les économies domestiques, des modes d'adaptation à un système économique centralisateur des moyens de production et des richesses produites, excluant un nombre croissant non seulement d'individus, mais aussi de quartiers urbains, de villages et de régions entières. Après un certain temps cependant, la dépendance envers les programmes sociaux peut contribuer à créer une habitude et à façonner un mode de vie. A un point tel d'ailleurs que le travail régulier sera perçu comme "dérangeant" (toujours selon Vachon, des employeurs se plaignent de ce que les prestations d'assurance-chômage sont leur plus grands concurrents; ce phénomène est d'ailleurs confirmé par Joyal (1995)).

Les taux d'activité et les niveaux de revenus sont toujours demeurés nettement inférieurs à ceux des villes. Les localités les plus petites disposent en général des plus bas revenus, exception faite des banlieues urbaines.

Dans un article consacré à Saint-Mathieu, un village du Bas-St-Laurent, Vachon (1991) déplore: "isolée des centres urbains et des grands circuits nationaux, l'économie est rurale et locale. Ainsi en est-il de la vie sociale." Régions-ressources, poursuit-il, les territoires périphériques ont été victimes de la philosophie du "jeter après usage". On a épuisé de façon scandaleuse la forêt en refusant toujours un authentique droit de gestion aux communautés locales. On a aussi épuisé les ressources humaines faisant de ces régions des bassins de main-d'oeuvre pour les centres, au point que plusieurs communautés n'ont plus aujourd'hui l'effectif suffisant pour maintenir un minimum de services et de qualité de vie collective.

Malheureusement, souvent les tentatives pour remédier à cette situation n'ont pas aidé. Selon certains, le développement local a le défaut de limiter le développement au plan géographique. Bien que présenté comme une nouveauté, le développement local a toujours existé, sous la forme de création de nombreuses coopératives dans les années 40, par exemple, et s'est avéré incapable d'empêcher l'exode rural.

Vachon (1991) trouve le milieu rural québécois tellement handicapé qu'il compare sa situation à celle d'un malade, un malade qui souffre de plusieurs maux: "cet autre Québec, le Québec des régions rurales est malade. Malade d'abandon, de marginalisation,

d'exclusion." Le monde rural contemporain s'est donc fortement différencié, au point que la ruralité n'est pas unique mais multiple. Au Québec, chacun des types de ruralité connaît des problèmes particuliers: le Québec rural profond agonise, le Québec rural central est déstructuré. Ici, on observe le dépeuplement, viellissement de la population, le chômage chronique, la pauvreté, la désintégration sociale, là on enregistre une cohabitation désordonnée avec la ville, une pollution des sols, un niveau d'endettement élevé, l'enclavement. Si les municipalités rurales de petite taille (800 habitants ou moins) sont les plus touchées par les nombreux problèmes qui assaillent le monde rural, presque toutes sont aux prises avec des difficultés dont la nature et l'intensité varient selon les régions.

Les travaux du géographe Clermont Dugas (1991) font ressortir eux aussi les handicaps du milieu rural québécois. Ils montrent qu'il y a, par exemple, une relation significative entre la taille d'une communauté et le revenu de ses habitants; plus on vit dans une agglomération importante, plus les revenus personnels disponibles sont élevés. Les personnes qui vivent dans les municipalités de 3000 habitants ou moins ont des revenus qui sont nettement inférieurs à la moyenne nationale, de 30% à plus de 50% selon le cas.

III-LES HANDICAPS EN PME DU RURAL OUÉBÉCOIS

Dans le cadre de son mémoire de maîtrise présenté à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscaminque, Renald Vigneault (1988) mène une étude sur le secteur de la viande qui révèle les faits suivants: l'offre régionale pour la viande de coupe est caractérisée par une domination des produits d'importation en raison de leur coût plus compétitif et de leur fiabilité en terme de régularité des approvisionnements. Le secteur l'abattage en région n'a pas encore réussi à démontrer une rentabilité suffisante pour assurer sa survie. la demande révèle que les goûts L'étude de consommateurs s'orientent vers les produits d'apprêt facile et d'utilisation rapide (convenience food). C'est donc vers ce segment de marché que s'orientent les industries canadiennes et américaines transformation de la viande. Vigneault signale que la répartition par secteur d'activités des PME se présente ainsi:

- 3,6% secteur primaire
- 21,1% secteur secondaire
- 75,3% secteur tertiaire

Les PME du secteur secondaire sont concentrées à Montréal (67%) ainsi qu'à Québec (13%). Le 20% des PME restantes sont disséminées sur le reste du territoire québécois.

Ainsi, le secteur de la PME manufacturière est très

peu développé en Abitibi-Témiscamingue. Selon un document du Ministère de l'Industrie et du Commerce, on dénombre 237 entreprises de ce type dans la région, soit une proportion de 2,4% du nombre total de 9712 PME manufacturières guébécoises.

Du point de vue de l'emploi, les 8986 emplois manufacturiers en région représentent 1,7% des 517 600 emplois que compte ce secteur au Québec. Les PME manufacturières de la région sont concentrées dans les secteurs d'activité reliés aux ressources naturelles. Les secteurs du bois et des pâtes regroupent à eux seuls 64% du nombre d'établissements et 65% des effectifs du secteur manufacturier. Si l'on ajoute à ces deux secteurs les emplois reliés à l'usine de transformation de cuivre du Groupe Noranda, il ne reste que 2751 emplois manufacturiers régionaux qui ne soient pas reliés directement à une première transformation de la matière première (bois, cuivre).

En conclusion, la place relative de la PME manufacturière en région est donc somme toute assez marginale. Voici les facteurs qui, selon le Ministère précité, sont à l'origine du faible développement des PME manufacturières en région:

- La faiblesse de la taille du marché régional.

Cette caractéristique du marché régional implique un faible niveau de production, d'où une impossibilité d'amortir les coûts fixes; il faut se tourner vers les marchés d'exportation. Cette dernière mesure a été

utilisée avec succès par quelques entreprises.

- L'éloignement des autres régions du Québec.

 Ce facteur implique des coûts de transport élevés pour le entreprises de la région. Ces coûts s'appliquent tant à la fonction approvisionnement qu'à la fonction expédition.
- L'absence de main-d'oeuvre spécialisée.

La région souffre d'une pénurie d'ingénieurs et de personnels qualifiés, capables de soutenir une opération manufacturière d'envergure. Cette situation nécessite souvent les services de consultants provenant de l'extérieur de la région. Ces derniers commandent des honoraires élevés et manquent d'une part de perspective régionale et sont souvent peu impliqués d'autre part.

A ces facteurs s'ajoutent

- L'absence de masse critique. L'entrepreneur de la région a souvent l'impression de faire partie d'une "race" en voie d'extinction, au sens où il a souvent à faire face à l'isolement dans son secteur d'activité. L'isolement le prive souvent de l'effet de stimulation que procure la saine compétition.
- L'absence de recherche et de développement. L'absence de main-d'oeuvre spécialisée rend difficile la recherche et le développement. Ce manque de perspective face au marché et à son évolution risque de mettre en péril la survie même de l'entreprise pour les cas où de nouveaux

produits font leur apparition sur le marché.

- Des difficultés d'accès au capital de risque. Les institutions financières sont presque exclusivement représentées dans les régions par des banques. Il n'y a pas ou presque de "venture capital". Les dossiers de ce type sont donc acheminés à l'extérieur de la région où ils sont passés en revue par des analystes qui n'ont à proprement parler pas de perspective régionale.
- L'absence d'entreprises de services aux PME manufacturières. Il n'y a pas en région d'entreprises de service qui sont orientées prioritairement vers les besoins des PME manufacturières. Par conséquent les intervenants doivent faire appel à l'expertise provenant de l'extérieur de la région (coûts élevés, manque de connaissances du milieu).
- L'éloignement des organismes de recherche gouvernementaux. Ce facteur est surtout significatif en regard de l'absence de main-d'oeuvre qualifiée en région, d'où une difficulté à formuler des demandes et une quasi-impossibilité d'interpréter ou d'adapter les réponses.
- La culture entrepreneuriale régionale à développer. Les entrepreneurs sont d'instinct orientés vers les secteurs reliés aux ressources naturelles. Cette situation a pour effet d'entretenir la dépendance de la région envers les secteurs cycliques que sont les mines et la forêt et limite souvent le champ d'intervention à celui de la première transformation.

Le chapitre qui s'achève a présenté le milieu rural québécois comme un milieu handicapé par rapport au milieu urbain en matière de PME. Cette présentation allait dans le sens de la croyance générale qui veut que le milieu rural soit présenté par opposition au milieu urbain, cette opposition évoquant implicitement le retard (et donc les handicaps) de l'un (milieu rural) sur l'autre (milieu urbain).

En matière de PME, et en rapport avec le sujet de ce mémoire, ces handicaps devraient se traduire par la rareté de PME mondiales en milieu rural. Cependant, les travaux de Joyal (1995) relèvent la présence de plusieurs PME mondiales en milieu rural québécois. Ce paradoxe est à l'origine de la problématique du présent travail de recherche, problématique dont nous traiterons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 4 PROBLÉMATIQUE ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Ce chapitre présente la problématique liée à la présence de PME mondiales en milieu rural malgré les handicaps qu'ont ces régions par rapport aux régions urbaines. Nous émettrons aussi les hypothèses qui vont nous guider tout au long de ce travail de recherche.

I- <u>DES PME MONDIALES EN MILIEU RURAL: SOURCE D'UN</u> QUESTIONNEMENT

Le développement économique est généralement lié à l'aménagement du territoire d'un pays donné. Celui d'une région, depuis la révolution industrielle, se mesure surtout par son degré d'industrialisation. Il s'est beaucoup opéré grâce aux entreprises, lieu d'utilisation et de transformation des technologies.

L'approche classique du développement régional axé sur l'industrialisation a longtemps consisté pour les Etats à développer des pôles de croissance autour desquels se concentraient les entreprises qui, étant le lieu des transformations technologiques, assuraient le développement. Cette approche a fait naître des disparités entre les régions rurales (essentiellement agricoles dans le passé) et les régions urbaines (de concentration technologique et donc de regroupement des grandes entreprises). Ces disparités se sont aussi accentuées dans le temps avec les diverses politiques de

développement économique: les efforts des autorités publiques, comme le reconnaît Quévit (1986) ont surtout été orientés ces dernières années, vers les grandes entreprises situées bien évidemment en dehors des zones rurales. Le développement démographique s'est lui aussi calqué sur cette notion de pôles de croissance.

Les entreprises, comme déjà mentionné plus haut, contribuent grandement au développement économique d'un pays, d'une région ou d'un territoire. Cela explique l'intensification du rôle des PME qui a été faite dans tous les pays ces dernières années. Les grandes entreprises ne sont plus en effet les seules qui oeuvrent pour le développement économique. Nombre de PME rivalisent technologiquement avec elles.

Une opposition rural-urbain est née du développement des pôles de croissance dont il a été question dans un paragraphe précédent. Les croyances quant à cette opposition persistent: ainsi par exemple les PME à haute technologie se retrouvent très souvent, près des grandes entreprises, autour des centres de concentration technologique et donc en milieu urbain. Il y a là un constat que les tenants de la thèse du développement local ont fait rapidement: il y a des inéquités entre le développement des régions: en matière de technologie, "les régions rurales semblent toujours à la traîne des régions urbaines".

Au Québec, comme pour mettre en doute la croyance que les régions rurales ont un handicap en matière de

développement économique sur les régions urbaines, beaucoup de PME mondiales sont implantées en milieu rural.

L'objectif principal de ce travail de recherche est de déterminer les raisons (causes) qui peuvent conduire à l'implantation des PME mondiales en milieu rural. Depuis une quizaine d'années, la science régionale accorde une grande importance au rôle du milieu dans le développement économique, c'est-à-dire recours au milieu ou l'utilisation du réseau d'institutions ou de personnes par l'entreprise. Les préoccupations des chercheurs et des intervenants se sont graduellement déplacées des investissements en infrastructures (création de parcs industriels, routes, institutions scolaires...) vers les programmes d'aides à la création d'entreprises et au développement d'une synergie entre les différents acteurs locaux et régionaux. Ainsi a-t-on voulu créer un esprit nouveau autour de l'entreprenariat local et régional pour stimuler une croissance rapide des PME durant cette période. En même temps, l'économie globale évoluait aussi vers une ouverture des marchés de plus en plus grande. Notre travail vise enfin, sur la base d'observations, à faire ressortir l'existence d'un certain dynamisme en milieu rural bien que la diversité des processus d'industrialisation de ces régions est telle qu'il est impossible d'en dessiner un modèle unique.

II- PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS DE RECHERCHE

Avant d'entreprendre la présente étude, nous devons la justifier puis nous fixer des objectifs. C'est l'objet de la présente partie.

1- Problématique

La problématique sous-tendant la présente recherche tire son essence de plusieurs constats. Nous en donnons ici les explications.

i) <u>Le développement économique et les pôles de</u> <u>croissance: source de l'opposition classique</u> rural\urbain

Le développement selon le professeur Perroux (1966) est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population, qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global. A l'opposé, le sous-développement serait en quelque sorte un ensemble de croyances plus ou moins cohérentes exprimées par l'économie contemporaine concernant l'état de retard et de pauvreté de certaines régions nationales ou internationales (Reicher, 1966). Le développement d'un Etat quel qu'il soit, passe par son économie. Il est donc difficile de départir la notion de développement de celle d'économie, les deux finissant par se confondre et la mesure de l'un (développement) se faisant avec le niveau de l'autre (économie).

Le développement économique d'une région est aujourd'hui le résultat de l'expansion des firmes existantes et de la création de nouvelles entreprises. Dans ces deux cas, il y a un accroissement des emplois disponibles, des revenus personnels des résidents en plus de permettre le rajeunissement et l'adaptation de la structure industrielle des régions par l'introduction d'innovations technologiques.

Le développement économique se mesure très souvent par la croissance. En économie cependant, on distingue entre la croissance économique qui est un accroissement de la production nationale des biens et services, et la croissance industrielle qui est une augmentation du nombre d'industries technologiques et un développement de celles-ci.

On peut dire que la croissance industrielle créé la croissance économique dans la mesure où ce sont les industries qui produisent les biens et services. La croissance industrielle est donc la clé du développement économique.

Depuis quelques années, l'intensification du rôle des PME se fait sentir dans plusieurs pays industrialisés. Les PME occupent dans pratiquement tous les pays une place très importante. Depuis une quinzaine d'années, en particulier, elles ont fortement contribué au progrès technologique, à l'accroissement de la compétitivité, à la création d'emplois et au renouveau économique de certaines régions. Aux Etats-Unis

notamment, l'apport de ces firmes s'est considérablement accru et il est maintenant reconnu qu'elles furent à l'origine d'une forte majorité d'emplois créés au cours des deux dernières décennies (Acs et Audretsch, 1989). L'Allemagne aussi génère une très forte proportion de sa production de biens et services dans les firmes d'envergure modeste. En dépit du succès de plusieurs grandes firmes allemandes, les deux tiers du PNB de ce pays sont produits par les firmes de moins de 500 employés, lesquelles emploient 80% de la population active (Business Week, 1991). Quant au Japon, on y reconnait aujourd'hui l'apport indispensable qu'ont les PME au développement de son économie (OCDE, 1993).

ii) <u>Les nouveaux défis des entreprises: la</u> mondialisation de l'économie

La renaissance des PME ces dernières années s'est réalisée en même temps que l'augmentation et la complexification des échanges de toutes sortes. Depuis quelques années, il est de plus en plus difficile de parler de développement des PME sans se préoccuper de la mondialisation de l'économie et de la concurrence internationale accrue. L'application plus sévère et l'élargissement des règles du GATT, le renforcement ou la création de zones de libre-échange et, surtout, la multiplication des investissements étrangers et des accords de toutes sortes sont autant de facteurs qui vont obliger les entreprises, les PME comprises, à se moderniser en recourant à de nouvelles technologies.

La nouvelle économie mondiale, qui a fait l'objet d'un vaste débat théorique au début et au milieu des années 80, est devenu une réalité dans les années 90. Avec l'augmentation de la production mondiale, entre modalités de la concurrence qui s'exerce remporter les marchés ont été entreprises pour révolutionnées. L'évolution de la concurrence a entraîné des changements dans la structure interne des entreprises et dans les relations qu'entretient toute entreprise florissante avec ses fournisseurs. Les exigences que l'entreprise pouvait avoir à l'égard de son environnement ont évolué comme elle, qu'il s'agissent du niveau de la qualité des services publics, de la nature infrastructures, de l'accès aux transports des équipements ou de la qualité de la main-d'oeuvre. Par la mutation économique résultant essence, la mondialisation de l'économie a modifié les conditions auxquelles doit satisfaire toute collectivité pour réussir.

L'internationalisation précédente est définie par l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE, 1993) dans son récent rapport comme un large éventail de processus et de relations qui ont conduit les économies nationales, antérieurement assez distinctes les unes des autres, à devenir intimement liées et désormais économiquement interdépendantes à un degré sans précédent. Ceci fait dire à Julien (1994) que non seulement les marchés deviennent de plus en plus interreliés, mais les entreprises tissent entre elles des liens qui font en sorte que les structures productives

dépassent de plus en plus les frontières nationales.

Dans la conjoncture actuelle, les petites movennes entreprises (PME) n'ont pas le choix: il leur faut absolument devenir concurrentielles; leur avenir même en dépend. Afin de devenir concurrentielles, les PME doivent être en mesure de bien jouer leur rôle dans l'économie mondiale en évolution, de s'ouvrir l'extérieur et d'exploiter énergiquement les débouchés internationaux qui se présentent à elles. Les le marché mondial oeuvrent présentes sur dans un environnement fortement concurrentiel οù dominent plusieurs tendances. Mentionnons tout d'abord une forte concurrence axée vers la capacité d'intervention, où le temps devient l'élément concurrentiel crucial (Clark et Wheelwright, 1993; Stalk et Hout, 1990). En plus de se dédier uniquement aux activités à haute valeur ajoutée, l'entreprise choisit de réduire drastiquement l'espace temporel entre la conception initiale et la mise en marché de manière à rendre disponibles ses produits "à tout moment, n'importe où, et quel que soit le produit" (Davidow et Malone, 1992). Une autre tendance qui se dégage nettement provient du phénomène de démassification des marché (Clark et Wheelwright, 1993; Quinn, 1992). Une clientèle de plus en plus conscientisée et exigeante force les entreprises à trouver des solutions originales et innovatrices pour répondre à ses besoins (Piore et Sabel, 1984). Enfin, la troisième tendance provient de la nature même de la concurrence, hautement dominée par les compétences technologiques (incluant les savoirs scientifiques et savoir-faire pratiques);

concurrence est qualifiée de "Knowledge intensive competition" (Thurow, 1992). Ces trois tendances ne sont pas mutuellement exclusives; au contraire, elles se recoupent fortement. Leur combinaison crée des enjeux auxquels les entreprises ne peuvent se soustraire (Thurow, 1992; Porter, 1991). Dans un tel contexte, l'innovation technologique est une façon de maintenir et d'améliorer la compétitivité des entreprises afin de soutenir la concurrence internationale.

L'internationalisation des économies se traduit aussi par l'augmentation des échanges de biens et de services les marchés devenant de plus en plus homogènes, une homogénéisation qui fait croître la pression des concurrents internationaux sur les entreprises tant mondiales que nationales et locales. La variété des produits venant de plusieurs points de la planète a considérablement augmenté sur les différents marchés de consommation. La concurrence internationale accélère le changement (le principe de l'innovation continue) et le cycle de vie de certains produits (même ceux pourtant compétitifs) devient de plus en plus court. D'autre part, les entreprises nationales doivent, non seulement acheter des matières premières, des produits semi-finis ou des technologies dans un grand nombre de pays, mais aussi rechercher de nouveaux marchés à l'extérieur. Il faut qu'elles rentabilisent les produits en prolongeant leur cycle de vie et qu'elles innovent sans cesse pour compenser par la suite le déclin de ce dernier.

En définitive, dans la mesure où les frontières des

entreprises deviennent inexistentes et où l'existence d'un tissu social d'entreprises est indispensable, la compétitivité d'un pays se fonde tout autant sur celle de ses PME que sur celle de ses grandes entreprises. Les PME exportatrices sont confrontées aux grandes tendances internationales et, par conséquent, doivent déployer plus d'efforts en matière d'innovation technologique et en gestion de la technologie que celles qui se destinent à un marché strictement local. En poussant un peu plus loin le raisonnement, les entreprises plus "mondiales" seraient aussi celles qui devraient démontrer les efforts les plus importants.

iii) Importance des PME au Québec.

L'intensification du rôle des PME s'est faite ces dernières années dans la plupart des pays industrialisés. La part qu'occupent les nouvelles entreprises semble très importante au Canada et, particulièrement au Québec.

Au Québec, l'importance des PME est régulièrement mise en évidence. Un récent rapport du ministère québécois de l'Industrie, du Commerce et la Technologie indique qu'en 1990, l'ensemble des petites entreprises constituait 97,9% des corporations québécoises et qu'en ajoutant les 2497 entreprises de taille moyenne, la représentativité s'élève à plus de 99,4% (MICT,1991). Le même rapport souligne qu'au cours de la décennie 1978-1988, l'augmentation nette de 409 100 nouveaux emplois résulta d'un accroissement net de 491 900 emplois dans les PME de moins de 100 employés, et

d'une perte nette de 82800 emplois dans les plus grande firmes.

Au chapitre des revenus des entreprises québécoises, les PME font également bonne figure; les données de 1987 indiquent qu'elles produisaient 42,8% des revenus de l'ensemble des corporations. Toutes ces données montrent le rôle incontestable qu'elles iouent l'économie québécoise. En plus d'être au premier rang de la création d'emplois, les PME résistent mieux en période de récession, s'adaptent immédiatement aux variations de la conjoncture, affichent une reprise plus rapide et des taux de croissance plus forts en période d'expansion (MIC, 1987). On y enregistre en effet une forte activité économique dans les petites et moyennes entreprises et plusieurs sont d'ailleurs présentes sur les marchés internationaux.

Par ailleurs, les dernières années ont été marquées par de nombreux efforts de revalorisation du secteur manufacturier. Plusieurs auteurs américains ont signalé l'importance stratégique que revêt ce secteur dans la création de la richesse du pays, d'où la nécessité de reprendre le "contrôle de la production" (Cohen et Zysman, 1987; Dertouzos et al., 1989; Davidow et Malone, 1992). Bien que l'importance du secteur tertiaire se soit considérablement accrue au cours des dernières décennies, plusieurs auteurs sont d'avis que le manufacturier est celui qui peut le mieux contribuer à soutenir l'économie en offrant des salaires élevés et en stimulant la naissance d'entreprises de services autant en aval qu'en amont du système de production.

en aval qu'en amont du système de production. La restructuration de la base industrielle préoccupe également le gouvernement québécois et c'est pourquoi le Conseil de la science et de la technologie (1992) l'a récemment identifiée comme le premier grand enjeu du développement socio-économique pour les années à venir.

l'attention portée aux ce contexte, PME manufacturières semble donc largement justifiée. Si ces entreprises prennent de plus en plus d'importance quant à l'embauche et à la création de la richesse, elles doivent néanmoins faire face, comme les grandes économique entreprises, à un contexte changeant, caractérisé par une globalisation des marchés et la libéralisation des échanges. Déjà, l'intégration économique de tout le territoire nord-américain laisse entrevoir un niveau de concurrence particulièrement élevé dans le secteur manufacturier (Tremblay, 1993). Or, en raison de leur ressources limitées, il est reconnu que les PME ne semblent guère équipées pour conquérir les marchés internationaux (Bonaccorsi, 1992; Walters et Samiee, 1990). Bien que certaines d'entre elles aient réussi à se tailler une place sur les internationaux, certains organismes comme le CRIQ sont d'avis que la forte majorité des PME manufacturières du Ouébec semblent encore destinées à une vocation commerciale régionale, concentrant leurs efforts sur les marchés locaux.

En définitive, les PME québécoise doivent faire face à un environnement concurrentiel hautement dominé par les

compétences technologiques. Cette concurrence exige d'elles qu'elles maintiennent un important niveau d'efforts innovateurs afin de pouvoir assurer leur croissance.

iv) Milieu urbain: milieu privilégié par les PME

L'aménagement du territoire a toujours été largement commandé par des impératifs économiques. Il a toujours été question, en matière de développement économique, de mettre la priorité sur certains pôles d'une région, d'un pays ou autre. Cet état des choses est à l'origine de l'opposition classique qu'on connaît aujourd'hui entre le milieu rural et le milieu urbain.

La révolution industrielle a fait naître une relation étroite entre développement économique et industrialisation, entre structure industrielle et structure spatiale ou géographique. Cette relation a fait apparaître l'importance de la création d'entreprises aux yeux de ceux qui défendaient la thèse du développement des régions.

Dans les théories de l'aménagement du territoire, le rural est désormais rarement appréhendé par lui-même mais référence l'urbain. à Ainsi par exemple comparativement à la concentration urbaine métropolitaine, l'organisation de l'espace rural est considérée comme périphérique en raison de la dispersion de l'habitat et de la vie collective (Quévit, 1986).

En matière de développement économique, le milieu rural accuse plusieurs autres lacunes sur le milieu urbain. La théorie économique lorsqu'elle traite l'économie rurale, confond souvent ruralité et. à activités économiques liées agriculture ou l'agriculture. Elle isole donc ce secteur fondamental de la réalité rurale des autres secteurs de la vie économique de la société.

Le milieu urbain est aussi opposé au milieu rural en tant que milieu construit et de forte densité. Il existe un accord profond entre les propriétés spatiales de ce milieu urbain et celles des activités industrielles. L'intégration des activités industrielles dans le milieu urbain, ajouté à la technologie des infrastructures et du bâtiment ont favorisé l'essor des agglomérations et du coup placé les régions rurales à la touche des lieux privilégiés par les PME pour leur implantation.

v) <u>Les dangers de la mondialisation pour les PME</u>

Dans un monde marqué par l'excerbation des luttes concurrentielles, la maîtrise des ressources technologiques est devenue un enjeu stratégique majeur pour les entreprises. La mondialisation des marchés, l'interpénétration croissante des économies et l'interdépendance accrue entre les acteurs jeu modifient les conditions de la concurrence forçant les entreprises à transformer les fondements de leur compétitivité et de leurs performances économiques. Une bonne partie des PME doivent relever ces défis et offrir des biens et services concurrentiels en adaptant la combinaison et la qualité de leurs facteurs de production à la nature et à l'accélération du changement en cours. Dès lors, la restructuration industrielle est la préoccupation principale des gouvernements.

Face à ces nouveaux défis, on est en droit de se demander si cette mondialiation, liée en bonne partie à l'extension et. ลน renforcement des entreprises multinationales, ne va pas freiner la dynamique des PME? Les PME sont à la base d'une grande partie de la création d'emplois et de la restructuration industrielle de plusieurs régions. Or la mondialisation veut dire, comme cela ressort des explications ci-haut, que plusieurs PME doivent passer d'une capacité concurrentielle locale ou nationale à une nouvelle capacité de classe mondiale. Un double défi est dès lors à relever par les PME en milieu rural: celui des handicaps du milieu rural par rapport au milieu urbain, et celui de l'exigence de compétitivité qu'impose de plus en plus l'économie mondiale aux entreprises.

2- Objectifs de recherche

La problématique de notre recherche s'articule autour des deux principales idées autour desquelles s'est fait le développement ci-haut: face au handicap déjà relevé des régions rurales par rapport aux régions urbaines, devant l'exigence de compétitivité qu'impose désormais l'économie mondiale aux entreprises, une question s'impose à notre esprit:

"pourra-t-on retrouver des PME mondiales en milieu rural, et, dans l'affirmative, comment expliquer cette présence?"

Les objectifs de recherche qui découlent de la question précédente sont les suivants:

- 1- Relever l'existence de PME mondiales en milieu rural québécois et identifier les caractéristiques de ces PME pour en ressortir les enseignements qui s'en dégagent.
- 2- Etudier les diverses raisons pouvant expliquer cette présence.

3- Facteurs de localisation industrielle

Une revue des théories sur la localisation industrielle s'impose avant toute étude sur la localisation. Celle-ci va aussi nous permettre de préciser nos hypothèses de localisation en milieu rural.

i) La revue des théories

Les théories sur la localisation industrielle ont pour objectif de permettre une explication du choix de la localisation géographique des industries par les entrepreneurs en se basant sur des critères économiques ou non économiques qui influencent souvent les coûts de production. Pour plusieurs auteurs, l'implantation industrielle répond à des facteurs contraignants comme le choix d'une région en fonction des critères de marché,

d'approvisionnement, de facilité de transport, maind'oeuvre, énergie et à des facteurs environnementaux liés
au choix d'une municipalité ou d'un site industriel,
alors les taxes, le prix des terrains, l'espace
disponible, le climat politique, l'attitude de la
population face aux entrepreneurs, les coûts de la
construction, la beauté du site, etc., qui sont des
préférences individuelles, deviennent les déterminants de
la localisation intrarégionale. Si la décision ne tient
compte que de la rationalité économique de la firme,
alors le problème de la localisation sera résolu par le
choix des régions qui procurent les prérequis de base.
Ensuite, l'évaluation des facteurs secondaires
déterminera finalement le site précis de l'implantation.

Les facteurs de localisation sont considérés comme des éléments de revenus et de coûts qui varient selon le lieu géographique, les conditions de l'environnement affectant les conditions de la production. Cette différence a aussi été étendue aux raisons personnelles dans le cas des déterminants par Ellis (1979), Katona et Morgan (1952) et Greehut (1962). Les facilités locales sont alors évaluées par l'individu en fonction de la satisfaction de son utilité.

T. E. McMillan (1965) a proposé une distinction entre les industries orientées vers les ressources et celles dépendant du marché pour déterminer quels sont les facteurs de localisation les plus importants. Les premières privilégient la proximité des matières premières et le marché est classé second; pour les

autres, le marché est de première importance, la main d'oeuvre est au second rang et la proximité des matières premières se classe au troisième rang.

Schmenne (1982) propose une division encore plus étendue des industries, en fonction des liaisons dominantes quant aux achats ou aux ventes que l'on peut qualifier d'interindustrielles et il établit les facteurs les plus importants pour leur localisation.

Chez Albert et tyebjee (1982), les facteurs économiques se classent en deux catégories: leur disponibilité et leurs coûts. La première catégorie affecte l'apparition de la firme alors que l'autre est en relation avec la naissance de l'entreprise, en plus de déterminer sa survie et son développement. Cette approche permet de faire une synthèse cohérente des nombreuses études sur les entreprises d'où la disponibilité de capital de risque, la présence et le coût de la main d'oeuvre et l'accès à un marché étaient les facteurs les plus mentionnés.

D'Amours (1973) explique la rationalité d'un choix de localisation dans les termes suivants: en théorie, la décision entourant la localisation d'une entreprise manufacturière est essentiellement un exercice de maximisation des profits. Il affirme, grâce à une vérification économétrique, que 85% des implantations manufacturières québécoises sont le résultat de la recherche du profit maximum. La liste des facteurs de localisation proposés par D'Amours apparaît comme

comprenant des facteurs purement personnels et sans avantages économiques, des facteurs reliés à la demande (concurrence, proximité d'un point stratégique comme l'aéroport, etc), des facteurs reliés aux coûts (qualité des services, prix des matières premières et des fournitures, services, main-d'oeuvre, salaire etc), des facteurs de certitudes (lois de zonage, existence d'un parc industriel, climat politique etc).

ii) Les limites des théories sur la localisation en fonction des facteurs.

Les études de localisation comportent des dangers dans leur utilisation et souffrent de limitations au point de vue méthodologique. Comme l'affirme Deshaies (1994), la plupart retiennent les facteurs généraux de localisation comme les coûts de transport, d'énergie et de matières premières, le coût et la disponibilité de la main-d'oeuvre etc. Peu d'auteurs ont tenu compte jusqu'ici des facteurs subjectifs de localisation qui sont essentiellement ceux qui nous intéressent dans le cadre du présent mémoire. Aucune analyse des facteurs de localisation n'est par exemple faite en fonction de l'appartenance au milieu d'implantation du propriétairedirigeant. Il y a aussi le biais qui peut découler de la tendance naturelle à sous-estimer certains facteurs lorsque par exemple une localité possède intrinsèquement certains facteurs de localisation. Les ressources et les facteurs nécessaires disponibles aux nouveaux entrepreneurs peuvent être très différents par rapport à une entreprise établie depuis plusieurs années. Il est

sans doute raisonnable de penser que l'environnement économique encourage ou inhibe la naissance et le développement des firmes et que l'importance de son influence variera selon le stade de développement.

D'autres auteurs quant à eux introduisent la notion d'"industrie libre". Selon Friedmann (1964), une industrie libre est celle où le choix de l'implantation dans une région précise influence de façon négligeable ses coûts de production et de distribution.

Pour Deshaies, Joyal et Julien (1992),localisation industrielle se fait sur la base d'une interrelation entre l'entreprise et son environnement. Il importe dès lors, pour ces auteurs, de d'abord comprendre la relation environnement\entreprise avant de déterminer les facteurs de localisation. Il est possible de distinguer trois grandes conceptions des entreprise\environnement qui sont le reflet de diversité des attitudes et comportements des entrepreneurs dans l'environnement et des niveaux de complexité dans l'entreprise elle-même. Une première conception se distingue par la vision très statique de l'environnement de la part de l'entrepreneur. L'environnement est ici considéré comme un réservoir de ressources et un univers de contraintes de nature diverse. Une telle conception repose sur une vision un mécaniste et déterministe de la réalité. L'environnement est considéré en fait comme un tout sans acteur et intervenant. Pour ces auteurs donc, peu d'entrepreneurs possèdent une vision aussi simpliste.

Une seconde conception s'appuie sur des recherches au sujet de l'entreprenariat et insiste sur le fait que les entrepreneurs se font une idée de leur environnement d'après leur culture et les fonctions de l'entreprise. Ils font appel à des stratégies multiples qui évoluent en fonction de leur propre itinéraire, de celui de l'entreprise et de l'environnement. C'est donc aux concepts d'acteurs et de systèmes qu'il faut recourir pour mieux comprendre les relations entre le milieu et l'entreprise.

Une dernière conception porte sur le milieu comme réseau d'acteurs et d'intervenants qui influent directement sur l'entreprise et son évolution. Les relations ne se font plus à sens unique, mais dans les deux directions (Quévit, 1991).

L'analyse des rapports des entreprises à leur environnement nécessiterait de l'avis de Deshaies, Joyal et Julien (1992), des approches différenciées selon les ressources demandées au milieu par l'entreprise (par exemple en fonction de la taille des entreprises), selon l'échelle géographique des milieux (local, régional, national, voire international), et enfin selon le type de relations ou de transactions entre l'entreprise et son environnement.

Deux techniques existent pour qui cherche à recenser les facteurs actifs dans une région, et leurs mérites respectifs. La première couvre davantage les facteurs reliés aux profits et consiste à comparer les variations inter-régionales objectives pour chacune des composantes du profit anticipé par les promoteurs. On dresse ensuite la liste des points qui constituent des avantages absolus (en termes de coûts ou de revenus) dans la région concernée. L'approche a ceci d'inconvénient qu'un facteur objectivement positif, par exemple, peut ne pas être reconnu comme tel par un investisseur à cause de facteurs secondaires qui n'ont pas été retenus par l'analyse factuelle. De plus, elle ne permet pas de pondérer l'importance des facteurs les uns par rapport aux autres.

iii) <u>Limites des théories sur la localisation en</u> fonction de la science qui les étudie

Une distinction assez importante ne semble pas jusqu'ici avoir été faite par les chercheurs. La plupart des théories de localisation existantes traitent de la localisation industrielle en mettant l'accent l'industrie ou sur le propriétaire-dirigeant opposition au milieu. Les théories existantes sur la localisation industrielle traitent essentiellement de la rationalité de l'entrepreneur ou de l'investisseur. Quand elles sont faites sur des entreprises déjà existantes, elles cherchent à mesurer la rationalité qu'avaient les propriétaires d'entreprises ou les entreprises dans le choix de la localité. Dans les autres cas, elles veulent aider ces entrepreneurs ou ces investisseurs à avoir cette rationalité dans le choix de leur localisation. Ce sont, selon l'expression de Deshaies (1995), des théories de l'entrepreneuriat.

Les théories de la localisation en développement local et régional doivent mettre l'accent sur le milieu. Les notions de milieu urbain, milieu rural, milieu semirural, etc. sont, aux yeux de l'économiste rural plus importantes que l'entreprise ou la PME qui s'y implante. Ce sont des théories du milieu. Ayant en rationalité industrielle. les analystes de la localisation se sont toujours posés des question du "pourquoi telle privilégie genre: PME tel géographique par rapport à tel autre?" Les questions que devraient se poser l'analyste en développement local devraient être du genre "Que possède telle région urbaine ou rurale par rapport à telle autre également urbaine ou rurale susceptible d'attirer les PME?". C'est à partir de ces considérations que nous pouvons formuler un certain nombre d'hypothèses de travail.

4- Hypothèses explicatives

Notre mémoire s'inscrit dans une optique développement local et régional. Nous ne devons tenir compte que des facteurs susceptibles de relever l'importance du milieu (rural par opposition à urbain), c'est pourquoi nous éviterons d'utiliser l'approche basée sur "les théories de l'entrepreneuriat". Elle repose sur l'hypothèse suivante: un promoteur choisira le site qui lui permettra de maximiser son utilité globale anticipée. Même si le terme englobe, en plus des profits anticipés, des facteurs sociaux, culturels et personnels, il admet implicitement que le choix du milieu d'implantation revient en définitive au propriétaire-dirigeant.

La clarification précédente nous amène à l'élaboration de nos hypothèses de recherche. En principe, toute tentative pour expliquer la présence ou l'absence d'entreprises dans un milieu donné devrait s'appuyer sur des hypothèses reliées à trois principaux groupes de facteurs:

- les facteurs liés à l'environnement ou au milieu,
- les facteurs liés aux entreprises elles-mêmes,
- les facteurs liés au propriétaire-dirigeant.

Ainsi, pour répondre à la question: "qu'est-ce qui explique, malgré l'handicap présumé qu'elles ont sur les régions urbaines, la présence de PME mondiales dans les régions rurales?" Nous émettrons les hypothèses suivantes toutes reliées à l'un ou l'autre des groupes de facteurs ci-haut mentionnés:

- 1- le propriétaire-dirigeant a une dépendance historique ou financière vis-à-vis du milieu;
- 2- les services et avantages offerts par le milieu ou par les acteurs du milieu attirent les entreprises.

5- Description des hypothèses

La présente recherche a été placée dans un certain champ d'étude qui a déterminé le choix de nos hypothèses. Les explicitations de ces dernières permettent de mieux situer notre recherche dans ce domaine d'étude, soit le développement local et régional, tout comme elles vont

nous orienter dans le choix des variables d'études.

i) Facteurs liés au propriétaire-dirigeant

Ces facteurs résument essentiellement la dépendance du propriétaire-dirigeant vis-à-vis du milieu. La dépendance historique peut s'entendre dans les cas suivants:

-le propriétaire est originaire du milieu. "Originaire" ne sera pas pris dans son sens étymologique profond dans la mesure où un propriétaire ayant vécu seulement quelques années dans le milieu mais considérant celui-ci comme sa principale résidence au Québec sera considéré comme originaire du milieu (cas des imigrants par exemple);

-le propriétaire a hérité d'une entreprise (familiale ou autre) déjà existante dans le milieu.

La dépendance financière va s'entendre dans les cas suivants:

- -le propriétaire a reçu une ou des subventions du milieu pour la création de son entreprise,
- -le propriétaire a reçu un prêt du milieu (bancaire ou autre).

ii) Facteurs liés au milieu

Les variables qui en découlent mesureront, dans une optique de développement local, la dynamique du milieu, la dynamique du milieu peut être mesurée par:

-les services des acteurs du milieu. Il s'agit essentiellement des services d'aide aux entreprises à l'exemple de la disponibilité des services industriels pour les entreprises: il se peut que certaines régions offrent plus de facilité d'accès aux services pour les entreprises;

-les services et avantages offerts par le milieu. Les taxes municipales, le coût des terrains etc, varient d'une municipalité à l'autre.

iii) Facteurs liés à l'entreprise

Les variables qui en découlent mesureront les avantages que l'entreprise a à s'implanter dans le milieu te feront ressortir l'importance des ressources de ce dernier ou de sa position géographique-stratégique. Ces avantages peuvent être mesurées par:

- La préférence géographique: il se peut que certaines PME préfèrent s'implanter en milieu rural à cause de la proximité de ces régions avec les grands centres urbains ou, tout au contraire, à cause de l'isolement de ces milieux.
- La préférence démographique: les entreprises préfèrentelles s'implanter dans des petites villes d'un certain nombre d'habitants ce qui correspond à la population en milieu rural?
- Les orientations de l'entreprise: On peut par exemple se poser les questions suivantes: "les entreprises

préfèrent-elles s'implanter en région rurale quand elles sont exportatrices?", "les entreprises préfèrent-elles s'implanter en région parce qu'elles font de la recherche et développement? Ou quand elles sont en maillage?"

- Le secteur d'activité de l'entreprise: les entreprises s'implantent-elles en région rurale à cause de leur secteur d'activité? L'environnement peut expliquer les différences dans le rythme de création d'entreprises, il est probable aussi qu'il existe des variations dues à la struture industrielle particulière d'une région et cela pourrait expliquer la présence de certaines PME dans certaines régions rurales données. Ainsi, certaines régions rurales se prêtent bien à l'émergence des PME de certains secteurs d'activité donnés à cause par exemple des matières premières dont elles recèlent.

- Le climat favorable (politique, social, économique et autres).

Ces raisons peuvent par ailleurs déterminer une entreprise à s'implanter en milieu rural où le service est facilement plus accessible et de meilleur qualité que dans les régions urbaines, surtout si le milieu favorise l'entrepreneurship.

6- Variables retenues

Les variables utilisées dans la recherche proviennent des explications ci-haut faisant suite à une reflexion que nous avons eue sur le sujet. La présence de PME mondialement performantes en milieu rural nous est apparu comme la variable principale (variable dépendante) à retenir. Les variables indépendantes (les raisons de cette présence) ont été précisées en fonction de notre champ d'intérêt (développement local et régional).

Le tableau 1 dresse une liste des variables retenues dans le cadre de cette recherche dont nous traitons de la méthodologie et présentons les résultats dans la deuxième partie qui suit.

	FACTEURS							
	Liés au dirigeant (entrepreneur)	Liés au milieu	Liés à l'entreprise					
V A	-originaire du milieu	-bons services d'aide aux entreprises	-préférence géographique					
R I A B L E S	-héritier d'une entreprise du milieu -subventionné par le milieu	-les services et avantages du milieu (ex: taxes municipales, coûts des terrains ect.)	-préférence démographique -secteur d'activité de l'entreprise					
	-a reçu un prêt des acteurs du milie	-orientation de l'entreprise (ex: les entreprises qui exportent préfèrent-elles les régions?)						

DEUXIÈME PARTIE MÉTHODOLOGIE, ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

CHAPITRE 1

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE OPÉRATIONNELLE DE RECHERCHE: MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

La méthodologie traite des différentes techniques qui permettent d'atteindre les objectifs visés. Il est ici question de la méthode d'enquête, des sources d'information, du type d'étude qui est effectué, du choix des instruments de mesure, de la méthode d'échantillonnage, de la collecte et du traitement des données, enfin, de la méthode d'analyse privilégiée.

I- MÉTHODE D'ENQUÊTE

Avant d'entreprendre une recherche, il importe de bien établir la façon de procéder pour mener à bien une vérification des hypothèses. Peu d'études à notre connaissance ont été faites sur les raisons de la présence de PME mondiales en milieu rural et ce, dans une optique de développement local et régional. Il n'y avait pas alors, au départ, beaucoup d'éléments théoriques à comparer. L'idée de faire une étude comparative a dès lors été rejetée.

Il nous semble adéquat de placer notre recherche dans le cadre d'une étude exploratoire. Elle est basée sur l'observation et l'enquête est la méthode de collecte de données adoptée. Elle est abondamment utilisée en sciences humaines et sociales. Etymologiquement, elle signifie une "quête d'informations orales" au cours de laquelle s'établit une communication directe entre le chercheur et le répondant et pour lequel un questionnaire écrit est généralement suggéré (Grawitz et Pinto 1972). Cette méthode est très pratique puisqu'elle permet d'obtenir des informations qui facilitent l'identification et l'opérationnalisation du problème posé (Pérrien et al., 1984). Le choix d'une méthode dépend amplement des conditions et de l'objectif poursuivi dans notre recherche.

II- CHOIX DE L'INSTRUMENT DE MESURE

Il a fallu par la suite choisir les instruments de mesure. Les données analysées dans le cadre du présent travail de mémoire proviennent d'une recherche à laquelle nous avons participé comme assistant à la recherche d'avril 1995 à décembre 1995. La recherche, menée par nos directeurs de recherche André Joyal et Laurent Deshaies pour le compte du GREPME, porte sur la contribution du milieu environnant auprès des PME exportatrices dont la majorité se trouvent en milieu rural ou semi-rural dans certaines régions du Québec. Elle bénéficie du soutien du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Elle vise entre autres objectifs (d'où notre intérêt), à évaluer l'importance de la dynamique territoriale. Il s'agit alors de montrer, à partir de faits vécus, si cette dynamique d'un territoire donné représente un atout

indispensable pour les PME exportatrices.

Un schéma d'entretien (voir annexe) était tout préparé dans le cadre de la recherche du GREPME qui fut notre principal instrument de mesure. Nous nous en servions pour les entrevues face à face. Le schéma d'entretien portait sur plusieurs points parmi lesquels ceux qui nous intéressaient pour le présent travail: l'historique de l'entreprise, les principales étapes de son évolution, les raisons de la localisation et, essentiellement, les relations 10 milieu avec d'implantation (recours aux programmes d'aide la stratégie adoptée au début des gouvernementale, exportations et développée depuis lors, bref, l'apport du milieu à travers les différentes étapes de l'évolution de l'entreprise).

Le tableau 2 fait une présentation générale de l'échantillon.

Tableau 2 TABLEAU DES DONNÉES

entreprise	année de fondation	début des exportations	secteur d'activité	nombre d'employés	chiffre d'affaires actuel (M\$)	% du CA lié aux exportations
1	1950	1981	31	21	3.3	10
2	1985	1992	37	20	1.5	15
3	1983	1992	26	150	15	13
4	1974	1985	31	57	5	60
5	1946	1946	25	112	15	25
6	1988	1989	31	25	3	75
7	1969	1985	26	49	3	33
8	1976	1987	32	70	1.2	35
9	1986	1987	24	13	5	60
10	1970	1978	30	40	3	30
11	1963	1970	35	50	3	10
12	1972	1972	27	62	30	10
13	1990	1991	26	40	2.5	85
14	1989	1992	31	3	0.25	5
15	1958	1988	29	165	18	14
16	1959	1980	30	85	15	5
17	1969	1988	31	65	6	18
18	1956	1976	32	150	20	40
19	1961	1970	26	60	9	55
20	1969	1990	28	50	3	7
21	1903	1940	16	9	15	5
22	1988	1990	39	90	15	80
23	1993	1995	25	10	1.5	80
24	1888	1987	25	25	2	31

Tableau 3 DESCRIPTION DES ENTREPRISES

secteur d'activité	nombre d'employés	chiffre d'affaires (M\$)	% du CA lié aux exportations	âge de l'entreprise (ans)
Industrie de la machinerie	21	3.3	10	45
Industries chimiques	20	1.5	15	10
Meubles et articles d'ameublement	150	1.5	13	12
Indsutries de la machinerie	57	5	60	21
Industries de la machinene	112	15	25	49
Indsutries de la machinerie	25	3	75	8
Meubles et articles d'ameublement	49	3	33	26
Matériel de transport	70	1.2	35	19
Habillement	13	5	60	9
Produits métalliques	40	3	30	25
Produits minéraux non métalliques	50	3	10	32
Papier et produits connexes	62	30	10	23
Meubles et articles d'ameublement	40	2.5	85	5
Industries de la machinerie	3	0.25	50	6
Première transformation des métaux	165	18	14	37
Produits métalliques	85	15	5	36
Industries de la machinerie	65	6	18	26
Matériel de transport	150	20	40	39
Meubles et articles d'ameublement	60	9	55	34
Imprimerie, édition et industries connexes	50	3	7	25
Produits en matières plastiques	9	15	50	92
Autres industries manufacturières	40	15	80	7
Industries du bois	10	1.5	80	2
Industries du bois	25	2	10	107
MOYENNE	59	8	31	36

La démarche pour effectuer notre enquête consistait à obtenir un rendez-vous avec les entrepreneurs au cours duquel, en nous servant de notre schéma d'entretien, nous leur posions des questions et les laissions développer à leur guise leurs réponses. L'entrevue était aussi enregistrée avec le consentement de l'enquêté (et tous les enquêtés y ont consenti).

Cette méthode s'est révélée doublement avantageuse: l'enquêté était beaucoup plus à l'aise pour élaborer longuement sur certains points puisqu'il s'agissait en fait d'un entretien. D'un autre côté, l'enquêteur recueillait plus d'information encore que s'il s'était agi d'une enquête formelle. De plus, cette information n'était jamais perdue puisqu'elle avait été enregistrée.

Un seul schéma d'entretien a été utilisé pour aider les enquêtés à élaborer sur les questions qui nous intéressaient. Cette façon de procéder aurait cependant compliquer le traitement des données: les enquêtes par schéma d'entretien s'apparentent très rapidement à des conversations entre l'enquêteur et l'enquêté ce qui donne l'impression de supprimer les fermées. questions Cependant, peu le importe développement et les informations complémentaires qu'apporte le répondant, il y a à la base de son discours une réponse à une question précise écrite sur le schéma d'entretien et qui peut être codifiée.

Le questionnaire (schéma d'entretien) se divisait en quatre (4) grandes parties:

-la première était essentiellement axée sur l'historique de l'entreprise;

-la deuxième partie se consacrait exclusivement à l'exportation. Elle essayait entre autres choses d'établir le rôle qu'a pu jouer (situation passée), que joue (situation présente) ou que pourra jouer (situation future) le milieu sur le fait que l'entreprise exporte;

-La troisième partie s'intéressait à l'influence du milieu de façon générale sur l'entreprise;

-la quatrième partie enfin était prévue pour des questions d'ordre général et complémentaires comme les difficultés d'embaucher de la main-d'oeuvre.

III- TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES

Le traitement des données s'est fait sur le logiciel statistique SPSS. L'échelle de Likert a été privilégiée pour certaines sections du schéma d'entretien. Les réponses étaient évaluées sur une échelle de trois (3) ou de quatre (4) soit:

- en ce qui concerne l'importance des contacts ou autres,
- 1) importants
- 2) peu importants
- 3) nuls

- en ce qui concerne les rapports avec ces contacts,
- 1) réguliers
- 2) sporadiques
- 3) peu fréquents
- en ce qui concerne l'implication locale ou régionale,
- 1) élevée
- 2) peu élevée
- 3) nulle
- en ce qui concerne la perception des programmes,
- 1) très bons
- 2) bons
- 3) mauvais
- 4) indifférent
- enfin, en ce qui concerne l'influence du milieu,
- 1) beaucoup influent
- 2) peu influent
- 3) très peu influent
- 4) absent

L'échelle de Likert a aussi été retenue pour restreindre le choix chez le répondant tout en évitant d'avoir des réponses seulement autour de la moyenne. Par ailleurs il importe de différencier le plus possible nos répondants suivant l'importance accordée à chacune des raisons de la présence de PME mondiales en milieu rural, et ce dans un contexte de développement local et régional. Bien que le schéma d'entretien laisse libre

cours à l'enquêté de s'exprimer, pour le traitement, les questions sont des questions fermées .

L'échelle ordinale a été retenue pour favoriser la mise en ordre des raisons évoquées de la présence de PME mondiales en milieu rural. Une attention toute particulière a été portée aux questions posées pour permettre d'obtenir des résultats afin de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses.

IV- IDENTIFICATION DE L'UNIVERS ÉTUDIÉ

L'univers d'étude est l'ensemble des PME mondiales situées en milieu rural québécois. Cet univers ne pouvant, par réalisme, être abordé en totalité, nous nous devions de faire un choix d'entreprises.

Vingt-trois entreprises (23) situées dans le Québec dit central (cf carte du Québec en annexe) avaient déjà été visité par notre directeur de recherche et l'équipe qui nous a précédé comme assistants à la recherche. Cette visite a donné lieu à chaque occasion à un entretien dont la durée variait entre 90 et 120 minutes. Les entreprises visitées se répartissent entre le milieu urbain, le milieu semi-rural et le milieu rural. Un dossier de chaque entreprise visitée a été constitué et comportait un schéma d'entretien rempli, un résumé de l'entretien et une bande magnétique contenant l'enregistrement de l'entretien.

Les informations précédentes ont constitué nos informations primaires. Bien sûr, dans l'optique de notre mémoire de recherche, nous avons réécouté toutes les bandes magnétiques afin de collecter nous-mêmes nos propres informations. Dans certains cas, un coup de fil était donné à celui qui était considéré comme le contact dans l'entreprise et que l'équipe de recherche avait rencontré pour enquête. Il pouvait aussi nous arriver de rencontrer pour complément d'information, l'étudiant assistant à la recherche qui s'était occupé de la compilation du dossier. Cette démarche était facilitée par le fait que le dossier de chaque entreprise contenait en page couverture les informations suivantes:

- Nom et adresse de l'entreprise
- personne rencontrée lors de la visite
- poste occupé par cette personne au sein de l'entreprise
- numéro de téléphone de l'entreprise
- assistant s'étant occupé de la compilation du dossier.

Afin de rester en conformité avec notre problématique, nous n'avons retenu pour analyse, dans le cadre du présent travail, que les entreprises situées en milieu rural (10 parmi les 23 déjà mentionnées). Nous leur avons ajouté les quatorze (14) entreprises visitées par nous lors de notre participation à la recherche comme assistant à la recherche.

V- CHOIX DES PME ENOUETÉES

La méthode des quotas est celle que nous avons retenu pour sélectionner notre échantillon. Elle était la

plus appropriée pour notre étude. Comme il importait pour notre recherche que les entreprises soient 1) exportatrices, et 2) situées en milieu rural, 3) qu'elles aient un pourcentage du chiffre d'affaires lié à l'exportation assez considérable et 4) qu'elles soient en exportation depuis un certain temps, il nous était impossible de déterminer un échantillon aléatoire.

Les dix entreprises retenues dont nous parlions cihaut respectaient ces quatre critères. En ce qui concerne
les quatorze (14) entreprises visitées par nous lors de
notre travail d'assistant à la recherche, l'auteur du
présent mémoire était chargé d'obtenir les rendez-vous
avec les entrepreneurs. Les rencontres se déroulaient
dans la majorité des cas avec le propriétaire-dirigeant
de l'entreprise ou avec un adjoint responsable des
exportations. Nous nous sommes chaque fois servis du
répertoire des entreprises manufacturières de la région
de Mauricie-Bois-francs-Drummond appelée aussi secteur
04. Ce répertoire très complet classe les entreprises de
diverses façons:

- par secteur d'activité,
- par ordre alphabétique,
- par MRC;

Il contient aussi une sorte de fiche individuelle pour chaque entreprise contenant les informations suivantes:

- Nom officiel de l'entreprise,
- adresse, téléphone et télécopieur,
- nombre d'employés,
- produits fabriqués,
- responsable ou contact,

- MRC,
- Année de fondation,
- l'entreprise exporte-t-elle oui\non.

Grâce au Repertoire des municipalités du Québec édité par le Gouvernement du Québec, nous déterminions à l'avance la population des villes où se trouvaient les entreprises sur lesquelles nous avions porté notre choix ce qui nous a permi de ne retenir que les entreprises en milieu rural tel que défini au début de la présente recherche (moins de 3000 habitants). Il nous fut aisé de dresser une liste de toutes les entreprises exportatrices et en milieu rural par secteur d'activité.

Il nous suffisait alors de choisir des entreprises de notre liste et d'essayer d'obtenir des entrevues. Bien que ce ne fut pas expressement recommandé, nous avons essayé de diversifier les enquêtes afin que plusieurs MRC et secteurs d'activité tels que définis dans le repertoire ci-haut mentionné soient représentées. A titre d'assistant à la recherche, nous nous sommes arrangé à n'obtenir que des rendez-vous avec les entrepreneurs lorsque les conditions suivantes étaient satisfaites:

- 1) Le répertoire dont nous nous servions affirmait que l'entreprise exportait (ce que nous faisions d'ailleurs confirmer par le répondant au téléphone avant de chercher à obtenir un rendez-vous avec ce dernier);
- 2) La localité où se situait l'entreprise était bien en milieu rural (moins de 3000 habitants).

En conclusion, ce chapitre représente la méthodologie privilégiée dans cette étude. Dans le prochain, nous vérifierons si nous avons atteint nos objectifs de recherche. Nous verrons alors quelles sont les diverses interprétations qu'on peut faire des raisons de la présence de PME mondiales en milieu rural tel que cela est ressorti après enquête.

CHAPITRE 2

PME MONDIALES EN MILIEU RURAL: CERTIFICATION

Ce chapitre se propose de confronter la réalité avec les hypothèses formulées au départ. Les résultats de l'enquête tentent de faire cette confrontation. Ils permettent d'identifier les caractéristiques des PME mondiales en milieu rural (objectif I) et de démontrer l'importance de chacune des raisons d'implantation des PME en milieu rural (objectif II).

I- ANALYSE DE LA VARIABLE DÉPENDANTE

Il importe de faire une analyse de la variable dépendante, "les PME mondiales en milieu rural". L'idée du présent travail de recherche est née du constat qu'il existe, malgré les handicaps du milieu rural, des PME mondiales en milieu rural québécois. Une telle affirmation ne revêtira un sens que quand nous aurons prouvé deux choses:

- 1- les localités où se trouvent les entreprises retenues dans notre étude sont effectivement en milieu rural.
- 2- les PME enquêtées sont mondiales au sens où nous l'avons défini.

Pour affirmer qu'il existe bien des PME mondiales en milieu rural, nous devons démontrer qu'il n'existe aucune interdépendance entre le critère retenu de mondialité

(l'exportation) les variables influençant la et définition milieu rural comme la taille de du municipalité, la distance par rapport à une grande ville, distance par rapport à une Statistiquement, ceci équivaut à vérifier la corrélation linéaire entre: i)le pourcentage du chiffre d'affaires lié à l'exportation et la taille de la municipalité où se trouve l'entreprise,

ii) le pourcentage du chiffre d'affaires lié à l'exportation et la distance par rapport à une grande ville.

iii) le pourcentage du chiffre d'affaires lié à l'exportation et la distante par rapport à une autoroute.

Le tableau 4 essaye d'établir une relation entre le pourcentage des exportations et la taille de la municipalité. Il n'y a pas de ressemblance entre les moyennes dans les catégories ce qui permet d'affirmer que le pourcentage des exportations n'est pas en relation avec la taille de la municipalité. Par contre, le coefficient de corrélation entre les deux variables, même s'il est négligeable pour confirmer la corrélation entre les deux variables, est négatif. Il est de -0.3178. Il y aurait donc une relation inversement proportionnelle entre la taille d'une municipalité et le caractère mondial des PME: plus petite est la localité où est située la PME, plus cette PME est mondiale (a un C.A. relié à l'exportation élevé).

Le tableau 5 veut établir une relation entre le pourcentage du C.A. lié à l'exportation et la distance

par rapport à la ville d'au moins 100,000 habitants la plus proche. Ici aussi, autant les moyennes calculées que le coefficient de corrélation entre les deux variables (-0.24070), ne permettent pas de confirmer une relation signifiante entre les deux variables. On peut donc affirmer que l'éloignement des agglomérations n'influe pas négativement sur les PME en milieu rural. Ici aussi, le coefficient de corrélation négatif inciterait à affirmer que l'éloignement joue plutôt en faveur des PME rurales.

Le tableau 6 sert à mettre le pourcentage des exportations en relation avec la distance de l'autoroute la plus proche. Comme dans les deux cas précédents, on n'établit aucune relation négative pour les PME. Le coefficient de corrélation est -0.2594.

La crainte de voir les PME en milieu rural influencées négativement par les facteurs communs qui influencent les PME est effacée par les résultats précédents. Il existe bien des PME mondiales en milieu rural et la section suivante de ce chapitre relèvera leurs caractéristiques.

Corrélation entre la taille de la municipalité et le pourcentage du C.-A. lié à l'exportation

Entre 1000 et 2000 hbs

Moins de 1000 hbs

13%
60%
25%
35%
60%
10%
85%
5%
40%
80%
31%
40.36%

Entre 2000 et 3000 hbs Ent. 7 33% 18 55% 19 7% 21 80% 43.75%

Supérieur à 3000 hbs

Coéfficient de corrélation: -0.3178 p= 0.13

Corrélation entre la distance par rapport à l'agglomération de 100 000 habitants la plus proche et le pourcentage du C.-A. lié à l'exportation

Moins de 40 Km

2	15%				
3	13%		De 40 à 70 l	KM	Plus de 70 KM
4	60%	_			
5	25%	1	10%	6	75%
9	60%	5	5%	7	33%
10	30%	7	40%	8	35%
13	85%	18	55%	11	10%
22	80%	19	7%	12	10%
23	10%	20	5%	14	14%
24	31%	21	80%	16	18%
Moyenne	40.9%		28.85%		27.85%

Coéfficient de corrélation: -0.2407 p=0.257

Corrélation entre la distance par rapport à l'autoroute la plus proche et le pourcentage du C.-A. lié aux exportations

Moins de 15 KM

_	
3	13%
4	60%
5	25%
8	35%
9	60%
13	85%
15	5%
17	40%
20	5%
24	31%
Moyenne	35.9%

Entre 15 et 30 KM

2	15%
10	30%
12	10%
14	14%
18	55%
19	7%
21	80%
22	80%
	36.37%

Plus de 30 KM

_	
1	10%
6	75%
7	35%
11	10%
16	18%
23	10%
	26%

Coéfficient de corrélation : -0.2594

p = 0.221

Tableau 7

PME mondiales en milieu rural

entreprise	Localité	Population	Distance par rapport à l'agglomération de 100 000hbs	Distance par rapport à l'autoroute la plus	% du CA. relié à l'exportation
			la plus proche	proche	
1	St-Adrien de Ham	537	51.8km	44.4km	10%
2	Gentilly	6911	25.9km	25.9km	15%
3	Maskinongé	1022	35.52km	1.48km	13%
4	Daveluyville	1114	37.74km	2.96km	60%
5	Daveluyville	1114	37.74km	2.96km	25%
6	Chesterville	759	74km	32.56km	75%
7	Ste-Mélanie	2282	74km	33.3km	33%
8	St-Valérien	1767	75.48km	14.8km	35%
9	Daveluyville	1114	37.74km	2.96km	60%
10	Ste-Monique	910	23.68km	20.72km	30%
11	St-Ferdinand (Bernierville)	811	85.84km	39.96km	10%
12	Kingsey-Falls	1182	70.3km	28.12km	10%
13	Ste-Élie	1382	29.6km	11.84km	85%
14	Ste-Sophie de Mégantic	293	75.48km	25.9km	14%
15	Lyster	1740	56.98km	14.06km	5%
16	Black Lake	4449	82.88km	52.54km	18%
17	St-Tite	1448	44.4km	14.8km	40%
18	St-Jacques	2251	50.32km	18.5km	55%
19	Warwick	2836	66.6km	25.9km	7%
20	St-Nicéphore	8093	62.16km	11.4km	5%
21	Warwick	2836	66.6km	25.9km	80%
22	St-Narcisse	1006	26.64km	16.28km	80%
23	Batiscan	8093	32.56km	31.08km	10%
24	St-Léonard d'Aston	1006	34.04km	7.4km	31%

Source: Répertoire des municipalités du Québec 1994 de Statistique Canada

N.B. les localités de plus de 3 000 hbs sont en milieu semi-rural

II- CARACTÉRISTIQUES DES PME

Pour compléter l'un des objectifs que nous nous sommes fixés (relever l'existence de PME mondiales en milieu rural), faisons une présentation des entreprises rentenues dans notre étude.

1- Les secteurs d'activité

En respectant la classification du Ministère de l'Industrie et du Plan du Québec, les entreprises enquêtées peuvent être regroupées dans treize (13) secteurs d'activité différents comme l'illustre le tableau suivant:

4000

TABLEAU 8: SECTEUR D'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES

<u>Code</u>	Secteur d'activité	Mbre d'entreprises
16	Produits en matière plastiqu	ue1
24	Industrie de l'habillement.	
25	Industries du bois	3
26	Meubles et articles d'ameubl	lement3
27	Papiers et produits connexes	s1
28	Imprimerie, éditions et indu	ustrie connexes1
29	Première transformation des	métaux1
30	Fabrication des produits mé	talliques2
31	Industries de la machinerie	
3 <i>2</i>	Industries du matériel de tr	ransport3
35	Produits minéraux non-métal?	liques1
37	Industries chimiques	1
39	Autres industries manufactur	cières1

Sur le tableau 3 on peut voir le pourcentage du chiffre d'affaires relié à l'exportation de chaque entreprise. Il nous permet de conclure que les entreprises retenues dans notre échantillon sont mondiales au sens où nous l'avons défini. Examinons maintenant les produits qu'elles exportent.

2- Les produits des PME enquêtées

Dans le secteur de la matière plastique, on retrouve une entreprise. L'usine a été créée en 1903 et fabriquait à l'origine des tablettes d'aluminium. Elle s'est par la suite, le marché des plaques d'aluminium périclitant, spécialisée dans la fabrique des peignes en matière plastique. Ce produit a constitué une innovation pour l'entreprise qui en avait l'exclusivité jusqu'à ce que le peigne en matière plastique lui aussi perde de l'importance. La compagnie a, aujourd'hui, diversifié sa gamme de produits en matière plastique. Elle fabrique entre autre:

- des fournitures horticoles telles que des pôts décoratifs, des jardinières, des treillis, des collets pour tuteurs pour les plantes, des bordures de gazon;
- -des fioles pharmaceutiques;
- -des mangeoires d'oiseaux;
- -des clôtures;
- -des pièces profilées telles que des rubes en polyéthylène pour eau froide, des tubes en polyuréthane pour essence et huile, des poignées pour anses et chaudières;
- -des produits en injection comme les roulettes de lits, les douilles pour roulettes, des coins protecteurs, des peignes;

Beaucoup de produits en matière plastique sont aussi fabriqués sur commande. Ce sont principalement des pièces pour appareils électroménagers, bâteaux, chaussures, machineries aratoires, meubles de jardin, motoneiges, motomarines, réservoirs à essence, véhicules tout terrain.

L'innovation est permanente pour cette usine. Elle consiste à trouver une nouvelle utilisation pour la matière plastique qui est sa spécialité.

Une seule PME oeuvre dans l'habillement. Elle fabrique des articles pour les enfants. Il est certain que l'usine n'en a pas l'exclusivité et que de toute façon, toute industrie de l'habillement innove à sa manière. L'usine a cependant retenu notre intérêt à cause du fait qu'elle exporte. En général, les industries de l'habillement desservent un marché local.

Trois entreprises ont été enquêtées dans le secteur des industries du bois. Elles appartiennent cependant à des sous-secteurs différents:

La première entreprise fabrique des cercueils hautde-gamme prisés hors frontières.

Une deuxième entreprise est dans la construction. Elle fabrique des panneaux isolants structuraux pour les murs des habitations. Cette technologie innovatrice va remplacer le traditionnel "2 par 4".

La dernière dans ce secteur, fabrique des bâtons de hockey en bois.

On regroupe trois entreprises dans le meuble et les articles d'ameublement. Il est difficile, en matière de meuble, de se démarquer sur le plan de l'nnovation. En général, dans ce secteur, la part de marché s'acquière avec le temps. Or ce n'est pas le cas des trois entreprises dont la plus ancienne a été fondé en 1985.

Leur part de marché mondial s'expliquerait alors dans ces propos de l'un des dirigeants: "tous les fabriquants de meuble en Amérique du nord ont tendance à produire les mêmes modèles; nous nous retournons au traditionnel et ça plaît, parce que c'est différent!"

Deux PME font ainsi dans le traditionnel tandis que la troisième fabrique des chaises à bille ou "chaises berçantes".

Une entreprise dans le papier fabrique le carton à mandrin et le carton séparateur-partition. L'usine allie production de papier et traitement d'amiante. Elle offre une remarquable gamme de multi-couches contenant 100% de fibres recyclées, entièrement recyclables et biodégradables. Ses produits intéressent notamment les secteurs de pâtes et papiers (papier tube, papier pour tête, pour boîte), de la construction et rénovation (revêtement saturé ou sec, isolant pour pipeline, etc.) et, enfin, de l'industrie automobile (feutre isolant pour le bruit). L'usine se vante d'ailleurs que ses produits respecte l'environnement.

L'entreprise rentrant dans le secteur de l'imprimerie effectue un travail de sérigraphie qui peut se diviser en deux parties:

- dans un premier temps, la PME fait de l'identification permanente. Elle fait ainsi la conception et le montage des logos de certaines sociétés et entreprises (exemple le logo de la société Bell);
- dans un deuxième temps, la PME fait de la sérigraphie pour pièces électroniques. A titre d'exemple, les

valideuses de Loto-Québec possèdent des touches que le commerçant presse pour effectuer une certaine opération. C'est la compagnie qui conçoit la matière recouvrant la machine valideuse et prévoit ainsi les différentes touches.

Une entreprise dans la première transformation des métaux fait du moulage sous pression. Elle fabrique des pièces en aluminium qui sont des composantes de grands ensembles. Ainsi fabrique-t-elle par exemple des pièces d'aluminium qui rentrent dans la composition du téléphone. Le moulage sous pression est complété par des services de conception de la moule, de moulage et d'usinage de la pièce.

Un grand travail de conception est fait au sein de l'entreprise.

Une des PME regroupées dans le secteur des produits métalliques fabrique, à base d'aluminum, des lignes de transmission électrique (nous suggerons au lecteur de jeter à l'avenir un oeil attentif aux grosses lignes de transmission d'hydro-Québec qui jonchent les routes québécoises), des haubans et des garnitures. Le produit n'est pas innovateur mais spécialisé ce qui confère à l'entreprise son importance.

La deuxième PME propose un produit qui, selon sa publicité, a solutionné le problème environnemental de la gestion adéquate des résidus liquides provenant des stations d'épuration municipales et des procédés et résidus industriels. Son "pressoir rotatif" est une nouvelle technologie servant à essorer dans des

conditions élevées en solide, différentes matières humides et boues. Le principe de fonctionnement est le suivant: la boue à essorer est alimentée dans un canal rectangulaire à la périphérie d'une roue, dont les parois latérales sont constituées d'éléments filtrants rotatifs, lesquels laissent passer le liquide et retiennent les solides. La roue en mouvement exerce une force de compression et d'entraînement sur la matière à essorer. Le pressoir peut être à un ou plusieurs canaux selon la capacité qu'on veut lui conférer.

L'industrie de la machinerie est aussi bien servie. Une entreprise dans ce secteur fabrique des systèmes d'attache automatique pour fourragères, presses à foin et tracteurs dans le domaine agricole. L'innovation réside dans le fait qu'on n'a plus à descendre du tracteur pour aller attacher la presse à foin. Les risques d'accident sont ainsi éliminés.

L'enrubanneuse d'une des PME enquêtées est tout aussi innovante dans le domaine agricole: l'enrubannage des fourrages était jusque là considéré comme une solution d'appoint, réservée à des petits chantiers de récolte en raison de son coût élevé et de sa lenteur. L'enrubanneuse de l'entreprise concernée a l'avantage de réaliser de gros et petits chantiers dans des temps et à des coûts très inférieurs à tous les autres systèmes de récolte. De plus, elle offre une souplesse des chantiers, une optimisation de l'exploitation des prairies, une qualité dans les fourrages récoltés et, enfin, elle limite les risques d'intempérie.

L'une des entreprises fabrique des machines pour le

façonnage du bois (la serre rotative et la bouveuse).

Deux autres produits tout aussi intéressants sont fabriqués dans le domaine agricole: des concentrateurs de sève par osmose inverse, conçus pour les érablières et, un distributeur automatique de fourrage pour les animaux.

Deux PME sont complémentaires dans le domaine du matériel de transport: tandis que l'une s'occupe de la fabrication de bennes de camion en monocoques, un produit assez inusité qui a la particularité d'être léger et solide et qui confère plus de résistance à la benne, l'autre usine le cylindre qui permet de soulever automatiquement la benne.

La troisième fabrique des équipements de déneigement. L'entreprise utilise la sous-traitance pour fabriquer les sous-produits nécessaires à la conception des équipements de déneigement. C'est le plus gros fabriquant de ce produit au Canada.

Une dernière entreprise fabrique des jouets d'hiver comme les tobogans et les luges, ainsi que d'autres produits du même type qui ne sont pas nécessairement des jouets d'hiver.

III- MÉTHODE D'ANALYSE USUELLE

Dans cette section, nous utilisons une analyse commune à la localisation industrielle pour approfondir l'étude de notre variable dépendante.

1- Le choix d'un site

Le tableau 9 établit une certaine hiérarchie dans les raisons de la localisation. Dans la mesure où le propriétaire-dirigeant, parce qu'il est originaire du milieu est en quelque sorte contraint ou préfère s'y implanter, les raisons personnelles ne sont pas, à notre sens, et ce dans une optique de développement local, un facteur dont on peut se servir pour déterminer la localisation industrielle dans un site. Lorsque cette première étape est passée, c'est-à-dire que lorsque le choix a été fait chez l'entrepreneur de rester dans son milieu d'origine, les autres facteurs peuvent alors déterminer le choix du site.

Comme l'illustre le tableau 9, en milieu rural, les coûts restent comme en milieu urbain le facteur le plus déterminant dans le choix d'un site. On décide en premier lieu de rester dans son milieu d'origine. Par la suite, l'entreprise cherche l'emplacement qui réduit au maximum les coûts.

RAISONS DE LA LOCALISATION

(classées par importance: un seul choix)

RAISONS	NOMBRE DE FOIS RETENUES	
1- personnelles	16	
2- coûts	5	
3- main-d'oeuvre	3	

QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES

	oui	non
Désirez-vous changer d'emplacement à votre entreprise?	3	21
Êtes-vous originaire du milieu?	22	2
Avez-vous eu des subventions?	19	5

La disponibilité du local est l'autre facteur en importance pour déterminer le choix d'un site. Les autres raisons pouvant déterminer le choix d'un site sont marginales.

2- Choix d'une municipalité

Le choix de la municipalité ne cause généralement aucun problème dans la mesure où, comme le montre le tableau 10, pratiquement tous les entrepreneurs sont originaires de la municipalité où est localisée leur entreprise. Cette constatation pourrait aider à préciser genre d'efforts que doivent entreprendre promoteurs du développement local. En effet, il s'avère pour eux secondaire de mener des politiques pour attirer les entrepreneurs et investisseurs étrangers. Il importe plutôt de développer et d'aider l'entrepreneurship local. entrepreneurs sont cependant originaires l'extérieur de la municipalité d'implantation de leur entreprise. Le premier possédait déjà une PME dans la municipalité de localisation de sa deuxième entreprise, ce qui le fait pratiquement passer pour originaire du milieu.

Le deuxième propriétaire quant à lui recherchait pour son entreprise une main-d'oeuvre peu coûteuse. C'est un facteur caractéristique des PME manufacturières qui cherchent à réduire leurs coûts variables. On pourrait ainsi citer la réduction des coûts comme un facteur assez important pouvant favoriser la venue de PME mondiales en milieu rural.

Bien que le fait que l'entrepreneur soit originaire du milieu ait dilué tout l'intérêt qu'on aurait pu accorder aux autres raisons expliquant la présence de PME mondiales en milieu rural, les entrepreneurs se sont tout de même prononcés sur les facteurs qu'ils pouvaient privilégier dans le choix d'une municipalité ou d'un site.

Ainsi des facteurs comme le bon climat de travail sont ressortis comme importants pour les entrepreneurs. Il est donc essentiel pour la plupart des entreprises d'être situées dans une municipalité qui offre un très bon service aux entrepreneurs. Malheureusement, nous n'avons pu pousser l'investigation plus loin compte tenu du fait que généralement, les contacts avec le milieu, devant permettre d'évaluer la satisfaction par rapport justement à ces services des municipalités, étaient pratiquement absents chez tous les entrepreneurs.

Sans le dire explicitement, certaines PME donnent l'impression d'accorder une très grande importance à la présence de subventions gouvernementales. Ce sont essentiellement celles qui en dépendent.

3- Raisons de la localisation

Hormis les compléments d'information qui pouvaient ressortir au cours de l'entretien, essentiellement, une seule question concernait les raisons de la localisation de l'entreprise en milieu rural. cinq choix étaient proposés aux répondants:

- 1- Raisons personnelles
- 2- Les coûts
- 3- La main-d'oeuvre
- 4- La disponibilité du local
- 5- La distribution

Pour la codification, on avait prévu " 9- sans réponse".

Ces choix de réponse respectent nos hypothèses de départ qui classaient les raisons de la localisation en a) facteurs liés au propriétaire, b) facteurs liés à l'entreprise, et c) facteurs liés au milieu.

Les raisons personnelles mesurent les facteurs liés au propriétaire. On y a regroupé la dépendance historique et financière du propriétaire et donc, essentiellement, le fait que le propriétaire soit originaire du milieu.

Les coûts, la main-d'oeuvre et les distributeurs sont des facteurs liés à l'entreprise tandis que la disponibilité du local est un facteur lié au milieu.

D'autres questions permettaient, de façon indirecte, de mesurer ces trois groupes de facteurs.

Comme il apparaît sur le tableau 11 au regard des fréquences, les raisons personnelles sont celles les plus évoquées par les entrepreneurs.

Tableau 11

MATRICE DE COMPARAISON: RAISONS DE LA LOCALISATION RAISONS

	I	II	III	IV V
Entreprises				
8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23.	.10111111101010	.0	0	1000000000000000001010101010000000
FRÉQUENCE	16	.8	6	60

Légende des raisons:

I= Personnelles

II= Coûts

III= Main-d'oeuvre

IV= Disponibilité du local

V= Distribution

CHAPITRE 3 ANALYSE DES VARIABLES D'ÉTUDE

Cette partie consiste à analyser les variables retenues pour notre étude en fonction des résultats d'enquête. Il s'agit alors, en les prenant l'une après l'autre, de vérifier dans quelle mesure chacune des variables, selon l'étude, peut expliquer la présence de PME mondiales en milieu rural.

En principe, la marge de planification dont dispose un entrepreneur pour la localisation de son entreprise varie d'une région à l'autre. Elle est beaucoup plus restreinte (et notre étude le confirme) pour les entrepreneurs en milieu rural compte tenu des limites de ce milieu.

I- FACTEURS LIÉS AU PROPRIÉTAIRE

A travers ces facteurs, nous avons voulu établir la dépendance du propriétaire-dirigeant vis-à-vis du milieu. Cette dépendance devait être mesurée de trois façons:

- le propriétaire est originaire du milieu,
- il a une dépendance financière vis-à-vis du milieu,
 - il a hérité d'une entreprise du milieu.

Une seule de ces trois hypothèses a pu être mesurée avec certitude: "le propriétaire est originaire du milieu". Cette variable a paru comme la principale raison

de la présence de PME mondiale en milieu rural au regard de l'importance qu'accordent les entrepreneurs aux raisons personnelles dans les raisons déterminant la localisation. Il importe de rappeler ici que dans les explications fournies aux entrepreneurs, les raisons personnelles s'apparentaient au fait qu'il est originaire du milieu.

Les deux autres variables n'ont pu être mesurées compte tenu de la très grande importance accordée à la première. Il importe cependant de souligner que les entreprises en milieu rural sont généralement familiales. De plus, il y a toujours une certaine dépendance financière vis-à-vis du milieu pour les entreprises.

Les entrepreneurs semblent pour la plupart ne pas services accorder beaucoup d'importance aux Pourtant, comme gouvernementaux. le prouvent questions du tableau 8, beaucoup ont reçu des subventions gouvernementales. Ce dont les entrepreneurs se plaignent c'est que ces subventions comme généralement toutes les gouvernementales procédures sont souvent d'investissement en temps et argent pour pas grand-chose. Améliorer la qualité de ces aides et services gouvernementaux aux entrepreneurs peut constituer une force pour les régions rurales qui veulent avoir des PME mondiales. Cela va d'ailleurs dans le sens de nos propositions dans notre modèle théorique.

II- FACTEURS LIÉS AU MILIEU

Les facteurs liés au milieu peuvent être analysés grâce à la perception que les entrepreneurs ont des programmes. Dans l'ensemble cette perception n'est pas bonne. Il ne faudrait pas pour autant en arriver à la conclusion que les acteurs du développement en milieu rural n'offrent pas de bons services. Certes, beaucoup d'entrepreneurs estiment que les services sont inadéquats et ne répondent pas vraiment à leurs besoins mais ces réponses s'expliquent de deux façons:

- d'abord l'entrepreneur, plus encore en milieu rural, a une attitude individualiste. Face à ce comportement d'ailleurs légitime, il y a fort à parier qu'il ne peut apprécier à sa juste valeur l'aide que peuvent lui apporter les services publics dont très souvent il se méfie.
- L'autre raison est que la tendance est tout simplement de toujours accuser les services gouvernementaux.

III- FACTEURS LIÉS A L'ENTREPRISE

Plusieurs variables avaient été retenues pour mesurer ces facteurs.

i) <u>Préférence démographique</u>

Ce critère n'a pas paru non plus être important de

la part des entrepreneurs en milieu rural. On aurait cependant pensé le contraire surtout en ce qui concerne les entreprises avec des besoins en main-d'oeuvre. Il est permis d'affirmer que pour les entrepreneurs les problèmes sont les mêmes en milieu rural en matière de main-d'oeuvre (le gros de la population étant souvent sur le bien-être social). Alors peu importe la démographie de la localité, cette difficulté est simplement surmontée par la grande volonté du propriétaire de réussir dans son milieu d'origine.

Il est aussi à remarquer que les PME qui avaient vraiment besoin de main-d'oeuvre spécialisée se la procurait dans les autres régions (souvent urbaines). Ainsi, beaucoup de PME ont-elles des cadres qui sortent d'une autre ville. Le réseau urbain est bien développé au Québec et il est aisé de travailler à Warwick tout en restant à Trois-Rivières. Dans un contexte Nord-Américain, cela rentre d'ailleurs de plus en plus dans les moeurs des employés qualifiés de travailler dans des régions rurales éloignées tout en restant dans une ville plus ou moins importante.

ii) Préférence géographique

Tout comme la préférence démographique, la préférence géographique n'a pas paru être un critère important pour les PME étudiées. Deux (2) entreprises exclusivement ont manifesté une certaine préférence pour les régions éloignées des grandes métropoles.

iii) Orientations de l'entreprise

Les orientations de l'entreprise ont été retenues comme variable pouvant servir à mesurer les facteurs liés à l'entreprise dans la mesure où nous nous avions supposé que le fait par exemple qu'une entreprise soit exportatrice pouvait alors la déterminer à s'implanter en milieu rural.

Les résultats de notre enquête laissent paraître qu'aucune entreprise n'a emménagé en milieu rural parce qu'elle était exportatrice. L'exportation est une étape venue très souvent longtemps après l'existence des entreprises de notre échantillon.

iv) la main-d'oeuvre

Toutes les entreprises n'ont pas les mêmes besoins en main-d'oeuvre. Certaines privilégient la quantité et se localisent là où le bassin de population leur permet d'embaucher le nombre d'ouvriers nécessaires à leur production. D'autres par contre ont besoin de travailleurs spécialisés. En général, les besoins en main-d'oeuvre ne sont pas essentiels pour les entreprises en milieu rural.

v) <u>les matières premières</u>

Il y a d'une part la quantité et d'autre part, l'accessibilité à la matière première. Une grande quantité de matières premières est un atout majeur pour une entreprise qui concentre ses efforts d'exploitation

en réduisant les coûts d'extraction. La proximité réduit aussi les coûts de transport du site d'extraction à l'usine.

Ce facteur n'a pas été relevé comme important pour déterminer la présence de PME mondiales en milieu rural. Plusieurs PME se procurent leurs matières premières très loin du milieu d'implantation. Ce commentaire d'un entrepreneur est éloquent à ce propos: "rester prêt des matières premières est sans importance; il existe plusieurs moyens sophistiqués de transport pour les faire venir. Il revient d'ailleurs moins cher de faire venir les matières premières achetées que de les exploiter nous-même."

vi) Les coûts de transport

Il faut considérer ici les coûts de transport des matières premières et ceux du produit fini. En général, pour les PME, il est logique de se localiser à proximité des matières premières. Cependant, les coûts n'ont pas été relevés comme une raison importante déterminant l'implantation des PME mondiales en milieu rural.

En résumé, les facteurs liés au propriétairedirigeant sont ceux qui déterminent le plus la présence de PME mondiales en milieu rural. Ce constat amène à l'esprit l'importance du sentiment d'appartenance dont nous débattrons plus loin.

Les résultats de l'enquête révèlent cependant certaines

particularités que nous présentons dans la partie qui suit.

IV- AUTRES FACTEURS DÉTERMINANTS

L'analyse des résultats nous a permis de relever certaines particularités que nous analysons dans cette partie.

1- L'âge de l'entreprise

L'âge de l'entreprise est une variable que nous n'avons pas prévu prendre en considération dans notre étude et qui, cependant, semble s'avérer importante. Le tableau 12 semble ainsi indiquer qu'il existe une certaine relation entre l'âge de l'entreprise et son pourcentage du chiffre d'affaires lié à l'exportation. Le regard des moyennes des catégories de ce tableau permet de conclure que plus les entreprises sont jeunes, plus elles sont mondiales (leur pourcentage du chiffre d'affaires lié à l'exportation est plus élevé).

Ce constat semble confirmer quand on examine la relation entre le nombre d'années déjà passées dans l'exportation et le pourcentage du chiffre d'affaires lié à l'exportation. Le tableau 12 pousse à conclure que les entreprises avec peu d'années d'ancienneté dans l'exportation sont celles qui exportent le plus.

Corrélation entre l'année de fondation de l'entreprise et ses exportations

Entre 1960 et 1985

Avant 1960

1	10%
5	25%
15	14%
16	50%
18	40%
21	50%
24	31%
Moyenne	18.57%

2	15%
3	13%
4	60%
7	33%
8	35%
10	30%
11	10%
12	10%
17	18%
19	55%
20	70%
	26%

6	75%
9	60%
13	85%
14	5%
22	80%

80%

64.16%

Après 1985

Tableau 13 **Evolution des exportations**

entreprise	année du début des exportations	% du CA lié aux exportations	% du CA actuel	évolution du % du CA	nombres d'années d'exportations
1	1981	9	10	+1	14
2	1992	5	15	+10	3
3	1992	1	13	+12	3
4	1985	30	60	+30	10
5	1946	5	25	+20	49
6	1989	3	75	+45	6
7	1985	2	33	+31	10
8	1987	10	35	+25	8
9	1987	10	60	+50	8
10	1978	25	30	+5	17
11	1970	4	10	+6	25
12	1972	100	10	-90	23
13	1991	85	85	0	4
14	1992	50	5	-45	3
15	1988	5	14	+9	7
16	1980	10	5	-5	15
17	1988	5	18	+13	7
18	1976	10	40	+30	19
19	1970	55	55	0	25
20	1990	7	7	0	5
21	1940	5	5	0	55
22	1990	20	80	+60	5
23	1995	1	80	1	1
24	1987	10	31	+21	8

Bien que cette situation paraisse paradoxale, on peut lui trouver une explication. C'est seulement depuis quelques années, avec les profondes mutations que connaît l'économie, que l'on s'est mis à parler de plus en plus de mondialisation et de compétitivité. Il est donc à supposer que la nouvelle ère économique qui correspond à ces mutations a apporté avec elle un nouveau type de PME qui naissent pour le marché mondial. Ces PME, soit sont exportatrices et donc mondiales tout de suite à leur naissance, soit elles adoptent toutes leurs stratégies pour le devenir à très court terme conscientes qu'il y va de leur survie.

2- La maîtrise du secteur d'activité

Certaines entreprises jouissent de l'exclusivité pour leur produit qui, dans ce cas (bien rare cependant) est en forte demande sur le marché mondial. De telles entreprises, bien qu'en milieu rural, se retrouvent alors à exporter et à être des PME mondiales. Par la suite, de telles entreprises améliorent la qualité de leur produit pour répondre aux exigences de qualité du marché mondial. Cette situation peut aussi s'appliquer au monopole de certaines régions pour une matière première donnée.

Posséder une ressource naturelle peut être un atout pour une région qui veut avoir des PME mondiales.

En conclusion, dans une perspective de développement local et régional, l'analyse des résultats montre que la

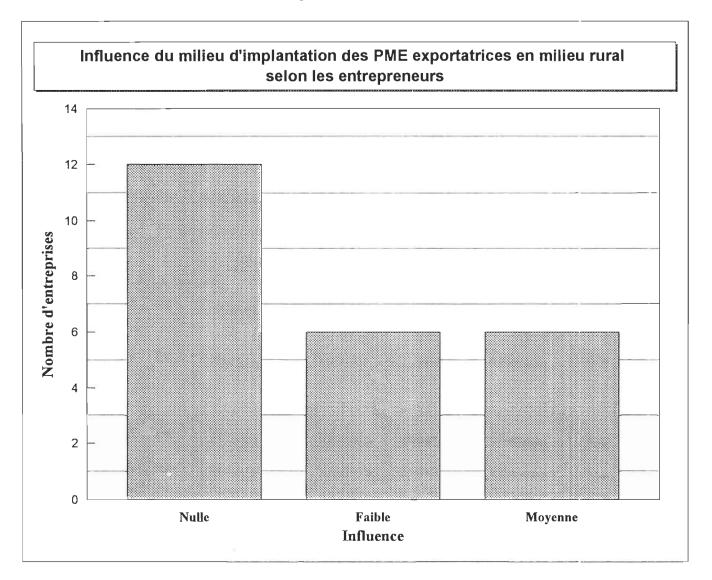
dépendance vis-à-vis du milieu est déterminante dans l'implantation de l'entreprise. Cette dépendance est beaucoup plus historique que financière. Non pas que les entrepreneurs en région soient particulièrement nantis, mais ils semblent plus que les autres se débrouiller par leurs propres moyens.

L'analyse des contacts (figures 1 et 2) semble montrer que ceux du milieu d'implantation ne sont pas les plus utiles pour faire une PME mondiale d'une PME en milieu rural. Ainsi, au moment du début des exportations, peu d'entrepreneurs ont dû compter sur les contacts dans le milieu d'implantation. Cette situation évolue au l'entreprise alors que est déià l'exportation mais beaucoup plus parce que développement des réseaux et contacts est d'actualité, non pas que ces contacts aient démontré une certaine importance pour l'entreprise. Le désir de développer des contacts dans le futur est encore plus grand à cause, probablement de la raison déjà évoquée que les contacts sont d'actualité.

Nombre d'entreprises 10 -9 8 7 6 5 3 2 0 indifférent pas du tout important peu important très important

Figure 1 Perception des programmes gouvernementaux

Figure 2



V- PME MONDIALES EN MILIEU RURAL; TENTATIVE D'EXPLICATION

Cette partie résume l'étude qui vient d'être menée. A partir des hypothèses qui furent les nôtres, et suite à leur vérification, nous présentons les diverses raisons pouvant expliquer ou favoriser la présence ou l'émergence de PME mondiales en milieu rural. Il s'agit beaucoup plus de recommandations faites à ceux qui s'intéressent au développement rural.

Plusieurs de facteurs peuvent favoriser la présence de PME mondiales en milieu rural.

1- L'initiative individuelle

La présente étude a démontré l'importance de l'initiative individuelle pour les régions rurales. Le peu de contacts avec le milieu dans le passé tel que relevé dans l'analyse des contacts vient encore confirmer ce qui en économie est déjà une vérité de la palice: l'acte entrepreneurial repose sur l'initiative individuelle. Cela est plus vrai encore dans les régions rurales.

Cette initiative individuelle doit être doublée d'un grand dynamisme des entrepreneurs. En effet, les PME de notre échantillon sont des PME mondiales. Or il a été établi au cours de cette étude que les propriétaires comptaient d'abord sur leurs propres ressources pour la survie de leur entreprise. Lorsque l'initiative personnelle avait contribué à créer une PME, l'entrepreneur, souvent après bien des tâtonnements, mais

se fiant à lui seul, finissait par trouver la voie de l'exportation pour son entreprise. L'existence de PME mondiales en milieu rural dépend dès lors en grande partie de l'initiative individuelle et du dynamisme des entrepreneurs. Les entrepreneurs en région dénotent d'ailleurs de moins en moins de complexe face à ceux des milieux urbains. Ils savent que la diffusion des technologies les place, en région, au même pied d'égalité que partout ailleurs.

L'aide que peut apporter l'environnement immédiat de l'entreprise à cette dernière est cependant très important. Ainsi par exemple, les activités productrices émergent et se développent dans un contexte socio-économique et géographique qui peut échapper au contrôle de l'entrepreneur. L'aide apportée aux entrepreneurs par les pouvoirs publics en région rurale peut ainsi concerner les informations de nature variée touchant, par exemple, la formation de la main-d'oeuvre, les nouvelles technologies, l'évolution des marchés, les politiques gouvernementales, les partenariats possibles, les nouveaux produits, etc.

La mentalité de l'individualisme est aussi à améliorer chez les entrepreneurs des régions rurales. L'ouverture des frontières laisse croire en l'obligation de ne plus faire cavalier seul. Si dans le passé, des PME en régions ont pu connaître une évolution favorable en misant essentiellement sur le dynamisme du propriétaire-dirigeant, cela s'avère de plus en plus difficile avec la mondialisation des marchés. Les réseaux d'information par

exemple peuvent permettre aux divers acteurs du milieu d'apporter aux entrepreneurs des informations sur les opportunités d'affaires à l'étranger.

2- Le sentiment d'appartenance au milieu

Le sentiment d'appartenance à un milieu est un élément à développer en matière de développement local. Tous ou pratiquement tous les entrepreneurs rencontrés étaient fiers d'appartenir à leur milieu et d'y avoir réussi. Ce commentaire d'un entrepreneur auquel je demandai s'il désirait changer l'emplacement de son usine après qu'il ait fait mention de sa difficulté à trouver de la main-d'oeuvre qualifiée illustre bien l'atout qu'est pour le milieu rural le sentiment d'appartenance de ses populations: "je suis chez moi, je vais réussir ou échouer avec les gens de chez moi; il n'est pas question que je me hasarde dans un milieu inconnu, que j'aille faire profiter un autre milieu de mon entreprise!".

3- La dynamique territoriale

L'élaboration des stratégies en matière d'exportation par exemple devrait faire appel aux diverses sources régionales d'information susceptibles d'optimiser les choix effectués. En clair, il devrait exister entre les entreprises et les acteurs qui les environnent une logique d'interaction qui relève de la coopération. Ainsi s'opère ce que Maillat (1993) appelle la dynamique territoriale. Les entrepreneurs doivent aider à

opérationnaliser cette dynamique territoriale qui, nous le croyons, est un atout pour un territoire donné.

4- Milieu innovateur

Tout milieu recèle en principe un ensemble d'éléments capables de fournir à l'entreprise innovatrice les intrants différenciés qui lui sont indispensables. Un milieu local peut donc exercer une influence plus ou moins grande sur le processus innovateur des PME au point de les rendre mondiales. Cette remarque conduit au concept de milieu innovateur tel que défini par Maillat (1993). Le milieu innovateur est ensemble un territorialisé dans lequel les interactions entre agents économiques se développent par l'apprentissage qu'ils de transactions multilatérales génératrices d'externalités spécifiques à l'innovation et par la convergence des apprentissages vers des formes de plus en plus performantes de gestion en commun des ressources. Le milieu agit donc comme incubateur de l'innovation au sens de Maillat. Les territoires se présentent comme des milieux actifs au sein desquels naît l'innovation. Cette dernière résulte de la mise en valeur d'un savoir-faire et d'une culture technique à l'aide de la dynamique interne d'un lieu donné.

5- La maîtrise des secteurs d'activité

Notre souci était de diversifier les secteurs

d'activité dans notre échantillon, de même que les régions rurales. L'absence d'une telle précaution aurait probablement conduit à la sélection de PME appartenant au même secteur d'activité et à la même région, si tant est vrai que nous recherchions des PME avec un fort pourcentage du chiffre d'affaires lié aux exportations et avec une certaine ancienneté dans l'exportation.

La remarque ci-haut est faite en vue d'expliquer que l'un des moyens de générer des PME mondiales en milieu rural consiste, pour ce milieu, à arriver à une parfaite maîtrise d'une de ses ressources principales. Toute région rurale se doit dès lors de déterminer une ou des ressources qu'elle estime principale (s) et de spécialiser les PME dans son (leur) exploitation. La mondialité de ces PME suivra.

CHAPITRE 4

LIMITES ET APPORTS DE LA PRÉSENTE RECHERCHE

Ce chapitre présente une critique générale de l'enquête que nous avons effectuée.

I- ANALYSE DES RÉSULTATS D'ENQUÈTE EN FONCTION DES THÉORIES

Il importe de faire une comparaison des résultats d'enquête obtenus avec les théories dont nous avons traité dans ce travail. Ceci permettra de faire ressortir les ressemblances et les différences et offrira une entrée en matière pour l'ébauche d'un modèle théorique à venir.

1- Analyse suivant les théories de gestion

- V.G. Haines (1970) a dressé la liste d'un nombre de problèmes qui poussent les entreprises à se localiser. La liste comprend entre autre:
- la disponibilité de main-d'oeuvre (spécialisée ou non);
- la proximité des sources d'approvisionnement;
- le coût de la main-d'oeuvre;
- la qualification de la main-d'oeuvre.

Bien que tous ces facteurs soient importants pour les dirigeants de PME et que la question des coûts demeure un élément prioritaire dans l'étude d'un site potentiel, il semble que cela ne soit pas très applicable

pour les PME en milieu rural. Selon V.G. Haines (1971), l'entrepreneur d'une petite entreprise prend surtout en considération les différents types de coûts. Ils sont, dorsale pense-t-il, l'épine d'une stratégie localisation ou de relocalisation et la rentabilité s'avère un élément important dans le choix d'un site. L'entrepreneur en milieu rural est face à une philosophie toute différente: il accorde plus d'importance à ses racines et ne conçoit pas de réussite hors de son milieu. La disponibilité du local est le second facteur en importance pour lui et bien entendu un local disponible dans sa municipalité d'origine. L'on pourrait à juste titre penser que l'entrepreneur en milieu rural refuse d'avoir des idées d'entreprises qui ne pouraient pas être implantées sur son milieu d'origine. Mais cela n'est-il pas un atout justement pour les régions rurales?

Maurice Fulton (1971) a basé sa théorie suivant les besoins fonctionnels des entreprises. Il fait ressortir aussi que de nouveaux facteurs sont importants dans la localisation par rapport à ceux abordés par les anciennes théories. Ainsi notre enquête démontre-t-elle l'entrepreneur l'appartenance de au milieu. la disponibilité des locaux dans le milieu et, dans une moindre mesure la main-d'oeuvre et l'aide gouvernementale sont des facteurs privilégiés par les PME mondiales en milieu rural.

Hendrick et Moore (1985) pensent que la localisation d'une entreprise affecte et est affectée par certaines stratégies de gestion. Celles-ci visent habituellement à

réduire les coûts d'exploitation. Ainsi le propriétairedirigeant d'une PME mettrait l'accent surtout sur les facteurs de localisation qui affectent directement la rentabilité de son entreprise. Les résultats de notre enquête démontrent qu'une telle théorie ne s'applique pas forcément en milieu rural.

Au niveau des entreprises innovatrices ou de hautetechnologie, plusieurs facteurs ont été étudiés par Joanne Hill et Joll Naroff (1984). Ces derniers auteurs ont démontré que certains facteurs encouragent ce type d'entreprise à s'agglomérer.

La majorité des entreprises de notre échantillon ont une accréditation à une norme ISO ou utilisent de la technologie assistée par ordinateur si ce n'est les deux. Un coup d'oeil sur les réponses à la question de savoir si elles désiraient changer d'emplacement permet de constater que les PME de notre échantillon préfèrent leur localité rurale démentant ainsi la tendance à l'agglomération des entreprises mondiales.

Il ressort, à la suite de cette analyse, que bien que certains auteurs des théories de gestion aient assez bien perçu la dynamique qui existe entre les objectifs stratégiques des entreprises manufacturières et le choix d'un site, bien des facteurs dont ils n'ont pas tenu compte peuvent influencer ce choix.

2- Analyse suivant les théories économiques

Les résultats d'enquête obtenus semblent se rapprocher des récentes théories économique développées au sujet des facteurs de localisation.

D'abord Andreas Predöhl (1985) tente de démontrer qu'il est utile de quantifier les facteurs qualificatifs de localisation afin de déterminer l'importance de chacun dans l'analyse d'un site. C'est ce que nous avons fait en regroupant les raisons de la localisation des PME mondiales en milieu rural en:

- facteurs liés au propriétaire-dirigeant
- facteurs liés à l'entreprise
- facteurs liés au milieu.

Dans l'esprit de Predöhl cependant, la firme rechercherait toujours les sites où les coûts sont minima ce qui l'éloigne de la rationalité qui est celle des entrepreneurs en milieu rural qui la lient (cette rationalité) à leurs origines.

Par ailleurs, Pierre Moran (1966) explique l'espace comme étant un ensemble de lieux caractérisés par des valeurs locales et des prix. C'est ce que nous avons essayé de démontrer dans le cadre de ce mémoire de recherche comme devant être considéré comme les éléments rentrant dans la rationalité de l'entrepreneur en milieu rural dans le choix de son site d'implantation. Dans cette optique, le modèle de localisation de Ponsard (1966) est celui qui correspond le mieux aux résultats obtenues dans notre recherche. Il prend en considération autant les données économiques que de gestion. Il laisse

aussi place aux raisons subjectives. Ainsi avons-nous pu démontrer par exemple que l'appartenance au milieu du propriétaire-dirigeant était une raison essentielle dans la localisation des entreprises en milieu rural.

II- ÉBAUCHE D'UN MODÈLE THÉORIQUE

Un modèle théorique se base essentiellement sur quelques théories ou modèles empiriques déjà reconnus par les chercheurs. Il doit de plus refléter les résultats obtenus lors de l'enquête sur le terrain.

Cette partie permet de faire le lien entre les théories décrites au début de cette étude et les résultats d'observation. Leur analyse et leur comparaison donnent les fondements élémentaires à l'élaboration d'une ébauche de modèle qui pourrait être bonifiée par la suite par une enquête plus exhaustive sur les raisons de la présence de PME mondiales en milieu rural. Selon ce cadre, les lignes qui vont suivre décriront les caractéristiques de base de cette ébauche. Un schéma synthèse sera réalisé pour favoriser sa compréhension.

Dans cette étude nous avons pu constater que les facteurs de localisation en milieu rural ne sont pas nécessairement de simples aspects qui caractérisent un site. Ainsi, rares sont les PME de notre étude pour lesquelles le site d'implantation constituait une donnée fondamentale. Pourtant, la localisation est un élément important de la planification stratégique de l'entreprise.

Les régions rurales peuvent préparer leurs PME à être des PME mondiales. Le modèle théorique qui suit propose, suite à notre étude, une façon de favoriser la naissance de PME mondiales en milieu rural.

Ébauche d'un modèle théorique:

comment favoriser la naissance de PME mondiales en milieu rural?

Agir sur	Étape 1		Étape 2	Étape 3	
1. Les entrepreneurs	développer le sentiment		développer l'esprit d'initiative ⇒	donner des outils pour la	
	d'appartenance au milieu ↓	\Rightarrow	↓	mondialité aux entrepreneurs U	
2. Le milieu	déterminer les ressources		développer tous les moyens	maîtriser le secteur lié à la	
	naturelles importantes et		d'exploiter ces ressources ⇒	ressource principale	
	exploitables ↓	\Rightarrow	\bigvee	Ų	
3. L'entreprise	encourager l'innovation	\Rightarrow	encourager la spécialisation dans les secteurs liés aux ressources initialement déterminées comme importantes	arriver au contrôle, `la maîtrise des secteurs liés aux ressources importantes.	
			\Rightarrow		

III- PROBLÈMES RENCONTRÉS

Une recherche est difficilement menée à terme sans problèmes. Bien que moindrement que la moyenne, la nôtre a connu ses petites difficultés.

1- Problèmes spécifiques

Il importe de rappeler que les résultats analysés dans le cadre du présent mémoire proviennent d'une recherche menée par nos directeurs de mémoire André Joyal et Laurent Deshaies. Notre principale difficulté était donc de mener des enquêtes répondant aux objectifs de la recherche de et devant nous servir pour notre mémoire. En clair, le plus difficile fut de séparer le travail d'assistant à la recherche de celui de notre mémoire. Cette difficulté s'est aussi présentée lors de l'interprétation des résultats tels que collectés par nos prédécesseurs comme assistant à la recherche, cette collecte des réponses s'étant faite dans le respect de la recherche menée par André Joyal et non dans l'optique de notre mémoire.

Nos directeurs de recherche nous ont chaque fois aidé à départir les objectifs de notre mémoire de recherche de la recherche générale. Ils nous précisaient aussi les questions à poser lors de nos enquêtes dans le cadre de l'un et l'autre.

2- Problèmes communs

Un des problèmes communs rencontrés est lié au schéma d'entretien. Il a ceci de particulier que sa force constitue aussi sa principale faiblesse. Il s'apparente à un entretien qui, mettant le répondant dans l'ambiance d'une conversation, lui donne libre court pour élaborer plus longuement sur des points. Cette particularité fait aussi courir le danger de voir le répondant s'attarder sur les questions qui l'intéresse et, souvent, ne pas répondre à la question au sens où l'enquêteur l'entend. Certains répondants ont vu en nous le confident qu'ils n'ont que rarement et en ont profité pour s'attarder les déboires longtemps soit à raconter entreprise, soit à vanter leur mérite comme entrepreneur. Nous avons chaque fois essayer de faire preuve de patience et d'user de tact pour faire en sorte que l'entrepreneur réponde tout de même aux questions que nous étions venu lui poser sans pour autant le frustrer. Ces qualités (patience et tact) sont très utiles chez l'enquêteur et beaucoup plus encore chez celui qui utilise le schéma d'entretien.

Il arrivait (très rarement tout de même) que nous nous déplacions pour rien, soit que l'entrepreneur avait eu plus important à faire et ne pouvait nous recevoir, soit que, rendus sur place, nous constations que malgré toutes les précautions prises pour que cela n'arrive pas, l'entreprise ne rentrait simplement pas dans notre échantillon parce que ne répondant pas à l'un ou l'autre de nos critères.

IV- SUGGESTIONS DE RECHERCHE

Il aurait été ambitieux de notre part de prétendre, avec le présent travail de recherche, répondre à toutes les questions que l'on peut se poser en matière de développement local et régional. C'est pourquoi des interrogations subsistent qui peuvent faire l'objet de recherches futures:

- la première peut se dégager de la problématique dont nous avons parlée dans l'avant-propos et concernait le Tiers-Monde africain: dans quelle mesure le milieu rural africain peut, lui, relever le défi de compétitivité que relève parfaitement le milieu rural québécois?
- En matière de PME, quels objectifs doit-on poursuivre en développant le milieu rural et quels moyens doit-on utiliser?
- Pourquoi certains territoires innovent plus que d'autres? Par quoi se caractérisent les milieux innovateurs? Comment les analyses en termes de milieux innovateurs peuvent-elles contribuer à réinterpréter les théories du développement spatial et à donner de nouvelles orientations à la politique régionale? Pourquoi ces approches sont-elles particulièrement adaptées à la période de mutations techno-organisationnelles que nous traversons?

V- CONTRIBUTION ET LIMITES DE LA RECHERCHE

1- Contribution de la recherche

Notre recherche avait pour but d'expliquer les raisons pouvant déterminer la présence de PME mondiales en milieu rural. Si nous avons réussi cette explication, alors nous pourrions contribuer au développement de ces régions.

Le modèle théorique déjà proposé peut servir à l'élaboration de politiques de développement en milieu rural. Il se peut bien évidemment qu'il doive être perfectionné.

2- Limites de la recherche

Les résultats du présent mémoire ont:

- relevé l'existence de PME mondiales en milieu rural québécois tout en identifiant leurs caractéristiques;
- étudier les diverses raisons pouvant expliquer leur présence en milieu rural.

Ces objectifs avaient été fixés pour mettre en doute la croyance générale qui veut que les PME mondiales préfèrent généralement le milieu urbain au milieu rural.

Cependant bien qu'atteints, les objectifs du présent mémoire ne permettent pas de conclure à la non-existence

de handicaps du milieu rural sur le milieu urbain: l'existence de PME mondiales en milieu rural ne permet pas, malgré leur nombre et leur degré de mondialité, d'affirmer que le milieu rural n'est pas handicapé par rapport au milieu urbain (principalement, dans le cadre de la présente étude, en matière de PME). Cette faiblesse constitue la principale limite de la présente recherche.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Les études s'étant interrogées sur les moyens dont disposent les régions limitées pour faire face au défi de compétitivité fait ces dernières années aux PME face à la mondialisation de l'économie sont rares. Notre recherche allait dans ce sens. Elle a permis de démontrer que certaines régions handicapées disposent effectivement de moyens pour relever ce défi.

Les expériences acquises dans la plupart des pays industrialisés font apparaître que l'initiative économique locale est devenue un des vecteurs essentiels du développement rural. Il se dégage de ces expériences un "pattern" commun: le besoin de réévaluer les politiques de développement rural en fonction des impératifs de lancement, de consolidation et de survie de l'initiative économique locale, dans le but de soutenir, dans ces zones, une dynamique de développement capable de rencontrer les nouveaux besoins ruraux.

Dans de nombreux pays, ce processus de réévaluation est déjà entamé et une très grande variété d'instruments sont mis en place pour répondre aux besoins de l'entrepreneur local. Comme le reconnait Jean Perrin dans la préface du livre de Bernard Planque (1983), c'est sur des "segments" constitués par des combinaisons productives particulières que des régions peuvent être ou non attractives et non sur le processus d'innovation dans son ensemble.

Les régions rurales au Québec ont, grâce à la diffusion des technologies, au dynamisme des élites régionales et à l'action gouvernementale réduit au

maximum les handicaps qu'elles ont toujours eu sur les régions urbaines pour ce qui est de favoriser l'implantation des PME. Des réseaux s'y sont constitués qui seraient utiles aux entreprises qui s'y installent. La création d'entreprises et de nouveaux services requiert par exemple moins que par le passé conditions spécifiques de localisation, proximité d'une source de matières premières. Du fait de l'internationalisation grandissante des marchés, plupart des entreprises, quel que soit leur site, sont par définition géographiquement très éloignées de leurs clients.

Bernard Marinier doyen des Etudes avancées et de la Recherche de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) disait tout récemment encore qu'on ne développe pas une région rurale avec des concepts urbains. Nous allons plus loin en affirmant que chaque région en général et rurale en particulier doit avoir ses propres concepts de développement qui pourront tabler par exemple sur les ressources de la dite région tel que nous l'avons proposé plus haut. En effet, le développement rural doit être un projet spécifique, élaboré d'après une philosophie et selon des objectifs différents mais tout aussi valables que ceux qui servent au progrès des villes et de leurs habitants.

Sur le plan théorique, notre étude a permis de démontrer que les facteurs de localisation tels qu'ils apparaissent dans les théories sont à reconsidérer en ce qui concerne les entreprises en milieu rural.

Sur le plan pratique, les résultats de notre recherche incitent à reconsiderer certaines théories en développement régional présentant le milieu rural comme

un milieu handicapé. Si des handicaps subsistent en ce qui a trait aux finances, ils ne sont plus technologiques dans la mesure où les régions rurales au Québec sont dotées des mêmes infrastructures que les régions urbaines. Les limites et les suggestions de recherche ont fait l'objet d'un développement dans le dernier chapitre de ce travail de recherche.

<u>ANNEXES</u>

LA PME EXPORTATRICE ET SON ENVIRONNEMENT

SCHEMA D'ENTRETIEN

nom de l'entreprise:	
Le nom et le poste du répondant:	
1- HISTORIQUE Quelle est l'année de fondation de l'entreprise?	
Quel était le secteur d'activité de l'entreprise départ?	au

Pour quelles raisons avez-vous choisi cet endroit pour

implanter votre entreprise?
Avez-vous eu de l'aide pour ce choix d'emplacement? Si oui, de quelle nature?
Combien d'employés faisaient partie de l'entreprise lors des trois premières années d'exploitation?
Quel était alors le marché desservi?
A ce moment, quelle était la proportion du marché pour chaque zone géographique?

0	á	1.	ah: 66	J		
	etait			d'affaire:	s apres	trois
ans			_			
2- T	E MILI	F11 1	ייי די מיי	OORTATION		
				PORTATION		
2.1.	DÉBUT	DES	EXPORT	TATIONS		
2.1. En qu	DÉBUT elle ann	DES née l	EXPORT		rent-elle	es nais
2.1. En qu	DÉBUT	DES née l	EXPORT	TATIONS	rent-elle	es nais
2.1. En qu	DÉBUT elle ann	DES née l	EXPORT	TATIONS	rent-elle	es nais
2.1. En qu	DÉBUT elle ann	DES née l	EXPORT	TATIONS	rent-elle	es nais
2.1. En qu	DÉBUT elle ann	DES née l	EXPORT	TATIONS	rent-elle	es nais
2.1. En qu et da	DÉBUT elle ann ans quel	DE S	es export	TATIONS		
2.1. En quell	DÉBUT elle ann ans quel	DES	es exportes?	TATIONS		

A l'époque où l'entreprise a commencé à exporter, a-telle établi des contacts avec le milieu environnant? Si oui, quels étaient ces contacts?

- Contacts provenant des autres entreprises
 - Contacts provenant du commissariat industriel
 - Contacts provenant d'un service gouvernemental
 - Contacts provenant d'un organisme socio-professionnel
 - Autres formes d'éléments incitateurs possibles

Contact1:

_	Lieu	Oi	1 👝	contact	а	át á	établi.
	штец	Ou	\perp	Contact	а		etabii:

-	Le	nom	de	la	personne	avec	laquelle	1e	contact	а	été
fa	ait:			_							

- Son milieu de travail ainsi que son rôle:

⁻ Type d'apport pour l'entreprise:

⁻ Importance de l'apport pour l'entreprise:

⁻ Comment qualifiez-vous les rapports avec ce contact?

⁻ Rapports réguliers

⁻ Rapports sporadiques

⁻ Rapports peu fréquents

Contact2:
- Lieu où le contact a été établi:
- Le nom de la personne avec laquelle le contact a été
fait:
- Son milieu de travail ainsi que son
rôle:
- Type d'apport pour l'entreprise:
- Importance de l'apport pour l'entreprise:
- Comment qualifiez-vous les rapports avec ce contact?
- Rapports réguliers
- Rapports sporadiques
- Rapports peu fréquents
Contact3:
- Lieu où le contact a été établi:
- Le nom de la personne avec laquelle le contact a été
fait:
- Son milieu de travail ainsi que son rôle:
- Type d'apport pour l'entreprise:
- Importance de l'apport pour l'entreprise:
- Comment qualifiez-vous les rapports avec ce contact?
- Rapports réguliers
- Rapports sporadiques

- Rapports peu fréquents

2.2. SITUATION PRÉSENTE

Actuellement, l'entreprise établit-elle des contacts avec le milieu environnant en ce qui a trait à l'exportation? Si oui, quels sonr ces contacts?

- Contacts provenant des autres entreprises
- Contacts provenant du commissariat industriel
- Contacts provenant d'un service gouvernemental
- Contacts provenant d'un organisme socio-professionnel
- Autres formes d'éléments incitateurs possibles

Contact1:

- Lieu où le contact a été établi:

- Le nom de la personne avec laquelle le contact a été fait:

- Son milieu de travail ainsi que son rôle:

- Type d'apport pour l'entreprise:

- Importance de l'apport pour l'entreprise:

- Comment qualifiez-vous les rapports avec ce contact?
- Rapports réguliers
- Rapports sporadiques
- Rapports peu fréquents

	ontact2: Lieu où le contact a été établi:
	Le nom de la personne avec laquelle le contact a été
	Son milieu de travail ainsi que son rôle:
-	Type d'apport pour l'entreprise:
_	Importance de l'apport pour l'entreprise:
-	Comment qualifiez-vous les rapports avec ce contact? Rapports réguliers Rapports sporadiques Rapports peu fréquents
Сс	ontact3:
-	Lieu où le contact a été établi:
fa	Le nom de la personne avec laquelle le contact a été
_	Son milieu de travail ainsi que son rôle:
-	Type d'apport pour l'entreprise:
_	Importance de l'apport pour l'entreprise:

- Comment qualifiez-vous les rapports avec ce contact?
- Rapports réguliers
- Rapports sporadiques
- Rapports peu fréquents

2.3. SITUATION FUTURE

Quels contacts aimeriez-vous avoir idéalement avec l'extérieur de l'entreprise même si celà s'avère, pour le moment, impossible?

- Contacts provenant des autres entreprises
- Contacts provenant du commissariat industriel
- Contacts provenant d'un service gouvernemental
- Contacts provenant d'un organisme socio-professionnel
- Autres formes d'éléments incitateurs possibles

Pouvez-vous appuyer votre choix?
Si vous aviez l'opportunité de le faire, changeriez-vous
la localisation de votre entreprise afin qu'elle puisse
mieux profiter de son environnement? Si oui, pouvez-vous
expliquer davantage?

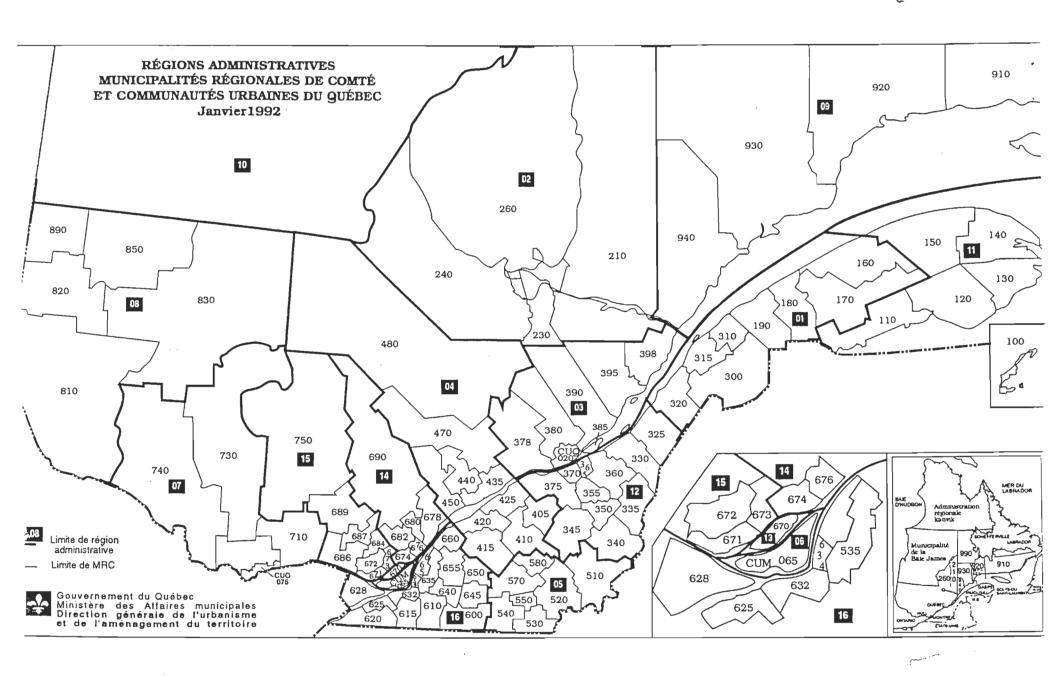
3- L'INFLUENCE DU MILIEU DE FAÇON GÉNÉRALE

3.1. SYNTHÈSE
En général, croyez-vous que le milieu influence de faço adéquate votre entreprise en ce qui concerne le décisions reliées à l'exportation?
3.2 LA SITUATION DES AUTRES ENTREPRISES EN
3.2 LA SITUATION DES AUTRES ENTREPRISES EN RÉGION Avez-vous des exemples d'autres entreprises qui auraient bénéficié de l'intervention du milieu pour démarrer et consolider leurs activités d'exportation?
RÉGION Avez-vous des exemples d'autres entreprises qui auraient bénéficié de l'intervention du milieu pour démarrer et

4- AUTRES QUESTIONS A POSER

Quel est le chiffre d'affaires actuel?
Quel est le pourcentage des exportations dans le chiffre d'affaires?
Quel est le pourcentage des exportations par pays étranger?
Quel est le nombre d'employés à la production et comme cadres?
Quel est le salaire moyen des employés?
Qui est responsable des exportations?
Quelles sont les difficultés d'embaucher la main- d'oeuvre?
Quelle votre perception des programmes gouvernementaux?
Quelle est votre perception sur l'influence et le rôle du milieu?

Quelle est	- l'implication 	de l	'entreprise	e au
Quelle est régional?	- l'implication 	de l	'entreprise	e au
d'organisme	- les dirigeants s socio-économi 		_	



160 170 180 190 300 310 315	BAS-SAINT-LAURENT MATANE LA MATAPÉDIA LA MITIS RIMOUSKI-NEIGETTE TÉMISCOUATA LES BASQUES RIVIÈRE-DU-LOUP KAMOURASKA			
02	SAGUENAY-			
230 240	LAC-SAINT-JEAN LE FJORD-DU-SAGUENAY LAC-SAINT-JEAN-EST LE DOMAINE-DU-ROY MARIA-CHAPDELAINE			
03	QUÉBEC			
378	PORTNEUF			
380	LA JACQUES-CARTIER			
	L'ÎLE-D'ORLÉANS			
	LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ			
	CHARLEVOIX			
	CHARLEVOIX-EST			
020	COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC (CUQ)			
MAURICIE- BOIS-FRANCS				
405	L'ÉRABLE			
	ARTHABASKA			
	DRUMMOND			
	NICOLET-YAMASKA			
	BÉCANCOUR			
	FRANCHEVILLE			
440	LE CENTRE-DE-LA-			
	MAURICIE			

450 MASKINONGÉ

480 LE HAUT-SAINT-MAURICE

020 COMMUNAUTÉ URBAINE

DE QUÉBEC (CUQ)

470 MÉKINAC

	DE GOEDEO (OOG)	000	HODEIII OLIOITE
065	COMMUNAUTÉ URBAINE	355	LA NOUVELLE-BEAUCE
	DE MONTRÉAL	360	BELLECHASSE
075	COMMUNAUTÉ URBAINE	365	DESJARDINS
	DE L'OUTAOUAIS (CUO)	370	LES CHUTES-DE-
100	LES ILES-DE-LA-		LA-CHAUDIÈRE
	MADELEINE	375	LA-CHAUDIERE LOTBINIÈRE
110	AVIGNON	378	PORTNEUF
120	BONAVENTURE	380	LA JACQUES-CARTIER
			L'ÎLE-D'ORLÉANS
140	LA CÔTE-DE-GASPÉ	390	LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ
150			CHARLEVOIX
	MATANE	398	CHARLEVOIX-EST
170	LA MATAPÉDIA	405	L'ÉRABLE
			ARTHABASKA
	RIMOUSKI-NEIGETTE		
	LE FJORD-DU-SAGUENAY		
230	LAC-SAINT-JEAN-EST	425	BÉCANCOUR
	LE DOMAINE-DU-ROY		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	MARIA-CHAPDELAINE		
300	TÉMISCOUATA		MAURICIE MASKINONGÉ
	LES BASQUES	450	MASKINONGÉ
315	RIVIÈRE-DU-LOUP	470	MÉKINAC
320			LE HAUT-SAINT-MAURICE
	L'ISLET	510	LE GRANIT
			LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS
335	LES ETCHEMINS	530	COATICOOK
340	BEAUCE-SARTIGAN	540	MEMPHRÉMAGOG

05 ESTRIE

510 LE GRANIT

530 COATICOOK

580 ASBESTOS

06 MONTRÉAL

07 OUTAOUAIS

710 PAPINEAU

740 PONTIAC

730 LA VALLÉE-DE-

LA-GATINEAU

DE-L'OUTAOUAIS

TÉMISCAMINGUE

810 TÉMISCAMINGUE

830 VALLÉE-DE-L'OR

890 ABITIBI-OUEST

CÔTE-NORD

920 SEPT-RIVIÈRES

990 CANIAPISCAU

345 L'AMIANTE

350 ROBERT-CLICHE

MANICOUAGAN

LA HAUTE-CÔTE-NORD

982 CÔTE-NORD-DU-GOLFE-

SAINT-LAURENT

910 MINGANIE

850 ABITIBI

820 ROUYN-NORANDA

075 COMMUNAUTÉ URBAINE

DE L'OUTAOUAIS (CUO)

720 LES COLLINES -

ABITIBI-

08

09

930

940

560 SHERBROOKE

540 MEMPHRÉMAGOG

520 LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS

570 LE VAL-SAINT-FRANÇOIS

COMMUNAUTÉ URBAINE

DE MONTRÉAL (CUM)

10 NORD DU QUÉBEC

BAIE JAMES

GASPÉSIE-ÎLES-

100 LES ÎLES-DE-LA-

MADELEINE

120 BONAVENTURE

150 DENIS-RIVERIN

APPALACHES

12 CHAUDIÈRE-

330 MONTMAGNY

345 L'AMIANTE

335 LES ETCHEMINS

350 ROBERT-CLICHE

360 BELLECHASSE

370 LES CHUTES-DE-

LA-CHAUDIÈRE

365 DESJARDINS

375 LOTBINIÈRE

14 LANAUDIÈRE

D'AUTRAY

LES MOULINS

L'ASSOMPTION

13 LAVAL

670 LAVAL

674

676

678

682

340 BEAUCE-SARTIGAN

355 LA NOUVELLE-BEAUCE

140 LA CÔTE-DE-GASPÉ

110 AVIGNON

130 PABOK

325 L'ISLET

- ADMINISTRATION

- MUNICIPALITÉ DE LA

RÉGIONALE KATIVIK

DE-LA-MADELEINE

15 LES LAURENTIDES

671 DEUX-MONTAGNES

ARGENTEUIL

687 LES PAYS-D'EN-HAUT

689 LES LAURENTIDES

750 ANTOINE-LABELLE

810 LE HAUT-RICHELIEU

NAPIERVILLE

BEAUHARNOIS-

SALABERRY

632 ROUSSILLON

634 CHAMPLAIN

640 ROUVILLE

650 ACTON

655

660

665

LES JARDINS-DE-

16 MONTÉRÉGIE

THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE

LA RIVIÈRE-DU-NORD

BROME-MISSISQUOI

620 LE HAUT-SAINT-LAURENT

635 LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

LES MASKOUTAINS

LE BAS-RICHELIEU

645 LA HAUTE-YAMASKA

LAJEMMERAIS

VAUDREUIL-SOULANGES

MIRABEL

672

673

686

600

	560	SHEHBHOOKE
	570	LE VAL-SAINT-F
AUCE	580	ASBESTOS
	600	BROME-MISSIS
	610	LE HAUT-RICHE
	615	LES JARDINS-D
		NAPIERVILLE
	620	LE HAUT-
		SAINT-LAUREN
RTIER	625	BEAUHARNOIS-
		SALABERRY
UPRÉ	628	VAUDREUIL-SO
	632	ROUSSILLON
Г	634	CHAMPLAIN
	635	LA VALLÉE-DU-
		RICHELIEU
	640	ROUVILLE
〈 Α	645	LA HAUTE-YAMA
	650	ACTON
	655	LES MASKOUTA
A-	660	LE BAS-RICHEL
	665	LAJEMMERAIS
	670	LAVAL
	671	DEUX-MONTAG
IAURICE	672	MIRABEL
	673	THÉRÈSE-DE-
RANÇOIS		BLAINVILLE
	674	LES MOULINS
G	676	L'ASSOMPTION

680 JOLIETTE MONTCALM MATAWINIE 678 D'AUTRAY 560 SHERBROOKE VAL-SAINT-FRANÇOIS 680 JOLIETTE 682 MONTCALM BESTOS 684 LA RIVIÈRE-DU-NORD ROME-MISSISQUOI HAUT-RICHELIEU 686 ARGENTEUIL 687 LES PAYS-D'EN-HAUT S JARDINS-DE-689 LES LAURENTIDES APIERVILLE 690 MATAWINIE HAUT-710 PAPINEAU AINT-LAURENT 720 LES COLLINES -AUHARNOIS-**DE-L'OUTAOUAIS** ALABERRY NUDREUIL-SOULANGES 730 LA VALLÉE-DE-LA-GATINEA 740 PONTIAC OUSSILLON HAMPLAIN 750 ANTOINE-LABELLE 810 TÉMISCAMINGUE VALLÉE-DU-820 ROUYN-NORANDA CHELIEU DUVILLE 830 VALLÉE-DE-L'OR HAUTE-YAMASKA 850 ABITIBI 890 ABITIBI- OUEST COL 910 MINGANIE S MASKOUTAINS 920 SEPT-RIVIÈRES **BAS-RICHELIEU** 930 MANICOUAGAN JEMMERAIS 940 LA HAUTE-CÔTE-NORD IAVA EUX-MONTAGNES 990 CANIAPISCAU IRABEL IÉRÈSE-DE-AINVILLE

BIBLIOGRAPHIE

- 1- ASSOGBA, Yao, Louis Favreau et Guy Lafleur "coopération internationale: nouveaux défis" **Nouvelles** pratiques sociales vol4, numéro 1, printemps 1991.
- 2- BASSEYLA, D. "L'entrepreneuriat en Afrique francophone: culture, financement et développement", Actualité Scientifique, pp. 303-305.
- 3- BENKO, Georges; Lipietz, Alain, "les régions qui gagnent", <u>Presses Universitaires de France</u>, Économie en liberté, 1992.
- 4-BOSQUET, Robert, "Fondements de la performance humaine dans l'entreprise", <u>Les Éditions d'organisation</u>, Collection "personnel ANDCP", Paris, 1989.
- 5- BOUDEVILLE, Jacques-R, Antoine, S. "L'espace et les pôles de croissance", <u>Presses Universitaires de France</u>, Paris, 1968.
- 6-BRUNEAU, Jean "Le management des connaissances dans l'entreprise: ressources humaines et système d'information, **Editions d'organisation**, Paris, 1992.
- 7- BRYANT, Christopher R; Preston Richard E., "Le développement économique des petites villes et des régions rurales", <u>Bulletin de développement économique</u>, No 10.
- 8- Centre d'Économie Régionale, "Les facteurs de localisation des services aux entreprises: une analyse empirique", No 163-1994/6, Aix-en-Provence.

- 9- CHANDLER Jr., Alfred D., "Organisation et performance des entreprises" <u>Les Editions d'organisation</u>, Les classiques EO, Paris, 1992.
- 10- CHOUINARD, Yvon, "L'évaluation de la performance: un piège!", Revue Gestion, septembre 1994.
- 11- COFFEY, William J, POLESE, Mario "Spatial econometrics of services", Brookfield, Vt: Avebury, 1992.
- 12- COURLET, Claude, "Les industrialisations du Tiers-Monde", <u>Alternative/Syros</u>, Paris, 1990.
- 14- DESHAIES, Laurent, "Réflexion sur la notion de région socio-culturelle et application à la région Mauricie/Bois-francs", GREPME, No 93-18.
- 15- DESHAIES, Laurent, JOYAL, André, JULIEN, Pierre, "Le recours au milieu par les PME québécoises exportatrices", Revue canadienne des Sciences Régionales, Vol XV, numéro 2, 1992.
- 16- DESHAIES, Laurent; JOYAL, André; JULIEN, P-A; "globalisation de l'économie, PME et petites régions, Trois-Rivières, GREPME 93-05, 1993.
- 17- DUGAS, Clermont "L'espace rural canadien", Ste-Foy, Québec: Presses de l'Université du Québec, 1995.

- 18- DUPONT, Luc, "Facteurs de localisation des firmes de haute technologie", <u>Mémoir</u>, <u>Maîtrise en sciences de la gestion</u> (M.Sc.), ENAP-Montréal, août 1986.
- 19- FORTIER, Jacques, "La génèse des entreprises manufacturières en contexte régional", Mémoire présenté au Département d'Administration et d'Économique de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour l'obtention de la maîtrise en économie et gestion des petites et moyennes dimension; août 1984.
- 20- GAGNON, SAVARD, DECOSTE, GRAVEL, PARENT, "L'entreprise: son milieu, sa structure, ses fonctions", Gaetan Morin éditeur, Boucherville, Québec, 1986.
- 21- GAGNON, SAVARD, CARRIER, DECOSTE, "L'entreprise et son environnement", <u>Gaetan Morin éditeur</u>, Boucherville, Québec, 1990.
- 22- GASSE, Y., "L'entrepreneur moderne: Attributs et fonctions", <u>Gestion</u>, novembre 1982.
- 23- GENDARME, René, "La pauvreté des nations", <u>Editions</u> <u>Cujas</u>, Paris, 1963.
- 24- GERMA (Groupe d'études des recherches maritimes), "Facteurs de localisation des entreprises manufacturières dans l'est du Québec", Hélène Tremblay, UQAR, 1985.
- 25- GREPME, "Les PME face à l'intégration mondiale des systèmes de transport", No 93-19.
- 26- GREPME, "Globalisation de l'économie, PME et petites régions", <u>Colloque international PME PMI</u>, Aix-en-Provence, 9-11 juin 1993, GREPME nO 93-05.

- 27- GRIDEQ, "La problématique du développement en milieu rural", Actes du colloque tenu à l'Université du Québec à Rimouski les 24 et 25 octobre 1975, Groupe de Recherche
- 28- ILLERIS, Sven "Services and regions in Europe" Aldershot, Angleterre: Avebury, 1989.
- 29- Interdisciplinaire en Développement de l'Est du Québec (GRIDEK), août 1976.
- 30- INP, "Analyse des différentes approches utilisées pour évaluer la performance de l'entreprise", Institut National de Productivité (INP), document de travail, janvier 1988.
- 31- JEAN, Bruno "Identités et territoire: trois réflexions" Université du Québec à Rimouski, 1993.
- 32- JEAN, Bruno "Le développement régional dans l'axe Rimouski-Mont-Joli et le projet de liaison autoroutière entre Saint-Luce et Mont-Joli", Avis présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), 1993.
- 33- JEAN, Bruno "Région, régionalisme et déveppement régional: le cas de l'est du Québec, Université du Québec à Rimouski, 1984.
- 34- JOYAL, André, "Notes de cours: développement local et régional" septembre 1994.
- 35- JOYAL, André, "PME et développement territorial", les PME bilan et perspective, lère édition, 1993.

- 36- JOYAL, André "Une typologie des comportements stratégiques des PME exportatrices", GREPME, Trois-Rivières, 1995.
- 37- JOUVAUD, Magali, "Les facteurs de localisations des services aux entreprises: une analyse empirique", Aix-en-Provence: Centre d'économie régionale, Université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille III, 1994.
- 38- JULIEN, Pierre-André "Le développement économique régional: réflexions sur les conditions d'application aux régions nordiques", Montréal: Bureau de soutien de l'examen public du projet Grande Baleine, 1994.
- 39- JULIEN, P.-A., MARCHESNAY, M., "1A PETITE ENTREPRISES", Editions G. Vermette, Librairie Vuibert, Paris, 1988.
- 40- KALDOR, N., "An expenditure Tax, London, 1955.
- 41- KAO, Raymond, "Small business Management, a strategic emphasis", HRW, 1984.
- 42- KAYSER, Bernard "La renaissance rurale: sociologie des campagnes du monde occidental", Paris, Armand Colin, 1990.
- 43- KIMB, Clark, WHEELRIGHT, Steven C., "Managing new product and process development: text and cases", New York: <u>Free Press</u>; Toronto: Maxwell Macmillan Canada, 1993.

- 44- KORTEN, David C., "micro-Policy Reform The role of private Voluntary Development Agencies in community management-" <u>Asian Experience and perspective, Korten Edition, Kumarian Press</u>, 1986.
- 45- LACHANCE, Gabrielle, "De l'aide au développement: les organismes non gouvernementaux de développement et de coopération internationale au Québec", <u>Thèse présentée l'école des gradués de l'Université Laval pour l'obtention du grade de maître es arts, juin 1978.</u>
- 46- LEVEBVRE, Elizabeth, LEFEBVRE, Louis, BOURGAULT, Mario, "performance à l'exporation et innovation technologique dans les PME manufacturières indépendantes", CIRANO (Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations): Séries scientifiques No 94s-2, Montréal, août 1994.
- 47- MAILLAT, Denis "PME, innovation et développement territorial", <u>Neuchatel: Institut de Recherche</u> Économiques et régionales, 1988.
- 48- MAILLAT, Denis, QUÉVIT, Michel, LANFRANCO Senn, "Réseaux d'innovation et milieux innovateurs: un pari pour le développement régional", <u>Editions Neuchatel</u>, Suisse, EDES, 1993.
- 49- MAKUZA, Cyprien, "Les facteurs internes pouvant influencer la propension à l'innovation de produits dans les PME manufacturières", Rapport de recherche présenté comme exigence partielle de la maîtrise en économie et gestion des systèmes de petite et moyenne dimension, Univesité du Québec à Trois-Rivières, juin 1985.

- 50- MONNOYER, M-C, "Gestion de l'espace et développement des services aux entreprises", Aix-en-Provence: faculté d'économie appliquée, Centre d'économie régionale, 1989.
- 51- MORIN, E.M., SAVOIE, A., BEAUDIN, G., "L'efficacité de l'organisation: théories, représentations et mesures", <u>Gaetan Morin éditeur</u>, Montréal, 1994.
- 52- Nothdurft, William E "Schoolworks: reinventing public schools to create the workforce of the future: innovations in education and job training from Sweden, West Germany, France, Great Britain and Philadelphia. Washington D.C., Brookling Institution, 1989.
- 53- OCDE, "Conférence sur la création d'entreprises et d'emplois en milieu":
- "La planification stratégique axée sur la collectivité: une approche au développement économique et à la mise en valeur du potentiel local dans les régions rurales du Canada", Janvier 1990.
- "Cadre pour le développement économique local en milieu rural", Janvier 1990.
- "L'évolution technologique dans les régions rurales, conséquences pour l'emploi et les initiatives locales", Janvier 1990.
- "Structures institutionnelles de soutien de l'entreprise", Janvier 1990.
- "Les entreprises en milieu rural: le rôle des établissements d'enseignemement supérieur dans la création d'emplois et le développement économique dans l'Amérique rurale", Janvier 1990.
- 54- OCDE, "Comité de direction du programme d'Action et de coopération concernant les initiatives locales de création d'emplois (ILE):

- "Création d'emplois en entrepreneuriat en milieu rural", novembre 1998.
- "Innovations et stratégies en matière de développement économique en milieu rural aux Etats-Unis: apercu général et études de cas", juin 1992.
- 55- OCDE, "La performance de l'industrie manufacturière: tableaux d'indicateurs, OCDE, 1994.
- 56- OCDE, "La technologie et l'économie. Les relations déterminantes. Rapport TEP, Paris, 1993.
- 57- OPDQ, "Plan d'action en matière de développement régional", document édité par le Service des communications de l'Office de Planification et de Développement du Québec (OPDQ), octobre, 1988.
- 58- PERROUX, François "L'entreprise et l'économie du XX ème siècle.", **Presses universitaires de France**, 1966.
- 59- PIORE, Michael J; SABEL, Charles "The second industrial divide: possibilities for prosperity", New-York, Basic Book, 1984.
- 60- PLANQUE, Bernard "Innovation et développement régional", **Economica**, Paris, 1983.
- 61- PONSON, Bruno "L'esprit d'entreprise: aspects managériaux dans le monde francophone", Journées scientifiques du Réseau thématique de recherche en entrepreneuriat de l'UREF. Ottawa, 19-20 septembre 1991. Edition Paris, J. Libbey Eurotext, 1993.

- 62- PORTER, Michael E., "Choix stratégiques et concurrence: techniques d'analyse des secteurs et de la concurrence dans l'industrie", <u>Economica</u>, Paris, 1990.
- 63- QUÉVIT, Michel, "Le pari de l'industrialisation en milieu rural", <u>Editions régionales européennes SA</u>, 1986.
- 64- QUINN, James Brian, MINTZBERG, Henry, ENGLEWOOD, Cliffs, NJ, "The strategy process: concepts and contexts", Prentice-Hall, 1992.
- 65- REICHER, Reuben, "Introduction à l'aide internationale aux pays sous-développés", <u>Société</u> <u>Générale de Recherche, Analyses et Documentation</u> <u>Internationales</u>, Paris, 1966.
- 66- Revue Innovation et Emploi, octobre 1988.
- 67- SAVOIE, Donald J "Mondialisation et gestion publique", Ottawa, Centre canadien de gestion, 1993.
- 68- SOLVING, "L'entreprise performante", <u>Les Editions</u> d'organisation, Paris, 1985.
- 69- STALK, George, HOUT, Thomas M., "Competing against time: how time-based competition is reshaping global markets", Essex Junction, Vermont: O. Wight, 1990.
- 70- TODOROV, Brahimir, "ISO 9000: un passeport mondial pour le management de la qualité", <u>Gaetan Morin éditeur</u>, 1994.
- 71- THUROW, Lester c., "Head to head: the coming economic battle among Japan, europe and America", <u>W. Morrow</u>, New York, 1992.

72- ZOLTAN, J., ACS, AUDRETSH, David B., "Innovation and small firms", <u>MIT Press</u>, Cambridge, Massachusset, 1990.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1.

ACS et AUDRETSCH (1989), DAVIDOW et MALONE (1992), ELLIS (1979), MOULAERT et GALLOUF (1993), SCHENDEL et TREMBLAY (1987), sont cités par KIMB, Clark; WHEELRIGHT, Steven C. "Managing new product and process development: text and cases", New York, Free press; Toronto, Maxwell MacMillan, Canada, 1993.

2.

GREEHUT (1967), KALONA et MORGEN (1957), MCMALLON (1965), sont cités par FORTIER, Jacques, "La génèse des entreprises manufacturières en contexte régional", Université du Québec, mémoire présenté au Département d'Administration et d'Économie de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour l'obtention de la maîtrise en économie et gestion des petites et moyennes dimensions, août 1984.

3.

GRAWITZ et PINTO (1972), PERRIEN et AL (1984), HAINES, V.G.(1970), FULTON, Maurice (1971), HENDRICK et MOORE (1985), HILL, Joanne; NAROFF, Joll (1984), PREDOHL, Andréas (1985), sont cités par MAKUZA, Cyprien, "Les facteurs internes pouvant influencer la propension à l'innovation de produits dans les PME manufacturières", Université du Québec, Rapport de recherche présenté comme exigence partielle de la maîtrise en économie et gestion des systèmes de petite et moyenne dimension à l'Université du Québec à Trois-Rivières, juin 1985.

4.

D'AMOURS(1973), est citée par VACHON, Bernard: "Le Québec rural dans tous ses états", ouvrage collectif sous la direction de Bernard Vachon, Montréal, <u>Boréal</u>, 1991.

5.

COHEN et ZYSMAN (1987), GOOMAN, J (1983), HOOVER (1948), PRED, Alan (1977), RICHARDSON (1973), SCHENDEL et TREMBLAY (1987) sont cités par VIGNEAULT, Renald, "À propos de l'implantation d'une PME manufacturière en milieu excentrique: analyse d'un cas." Université du Québec,

mémoire de maîtrise présenté à l'université Québec en Abitibi-Témiscamingue pour l'obtention du diplôme de maîtrise en getion des petites et moyennes organisations (PMO), 1988.

6.

FRIEDMANN (1964), GREEHUT (1962), MCMILLAN, T.E (1965), MORAN, Pierre (1966), MORGAN (1952), PONSARD(1966), sont cités par PERROUX, François "L'entreprise et l'économie du XX ème siècle.", Presses universitaires de France, 1966.

7.

ALBERT et TYEBJEE (1982), BONACCORSI (1992), DERTOULOZ et AL (1989), MELO (1990), THIBAUT (1989), WALTERS et SAMIEE (1990) sont cités par DUGAS, Clermont "L'espace rural canadien", Ste-Foy, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1995.